

Portrait

Bruno Parmentier
Semeur d'avenir

Actualités

Luc Chatel en Seine-Saint-Denis



Au Sénégal

Fraternité sans frontières



Réflexion

La bioéthique au lycée



Culture

Expositions / Livres / Multimédia



Pour vivre la démarche de l'année 2009-2010

« À L'ÉCOLE DE LA LIBERTÉ » : 4 € l'exemplaire

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « À L'ÉCOLE DE LA LIBERTÉ » - Prix unitaire : 4 €.

3,50 € l'exemplaire à partir de 10 exemplaires.

2 € l'exemplaire à partir de 100 exemplaires.

Ci-joint la somme de : €, par chèque bancaire à l'ordre de SGEC.

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Par Éric de Labarre p. 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique p. 6
Éducation p. 21

GESTION

Cantines,
quelles solutions ? p. 24

EN CAEC

Bretagne : une force tranquille
et volontaire p. 26

DOSSIER

Jeunes
en mouvements p. 29

RÉCITS

ÉDUCATIFS D'AILLEURS

Fraternité sans frontières
au Sénégal p. 41

INITIATIVES

Une ferme dans la ville p. 44
Européens à Istanbul p. 45



PORTRAIT

Bruno Parmentier,
semez d'avenir p. 48

PAROLES D'ÉLÈVES

Un pied dans l'univers
pompier p. 50

RÉFLEXION

La bioéthique au lycée p. 52
Jésus : dernier état
de l'enquête p. 54

MÉDITATION

« Je ne te condamne pas » p. 56

PLANÈTE JEUNES

Le phénomène Twilight p. 59

CULTURE

Le Nord au charbon p. 60
Livres / Multimédia p. 62

EN DÉBAT

Le primaire à deux temps p. 66

Couverture : Scouts et Guides de France, ACE, Mej, SSVF, G. du Retail, E. du Closel, D. R.. Sommaire : G. du Retail, Scolarest, O. Glaize, D. R.

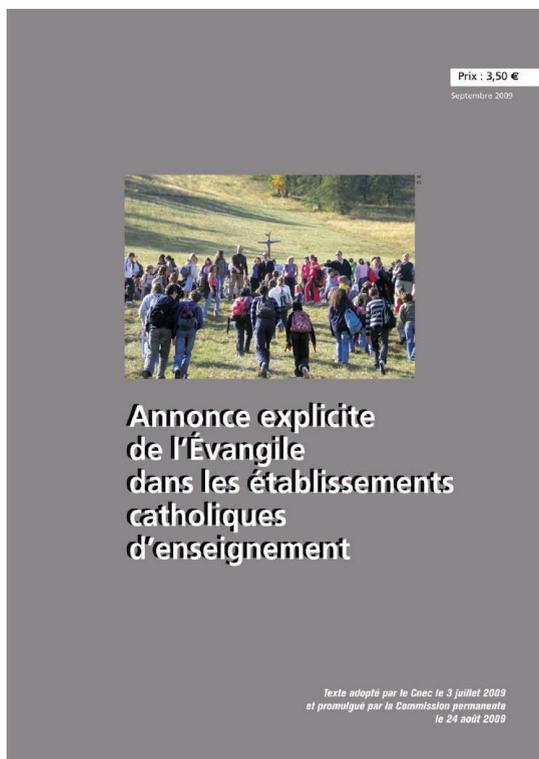


Au centre de ce numéro : un cahier détachable

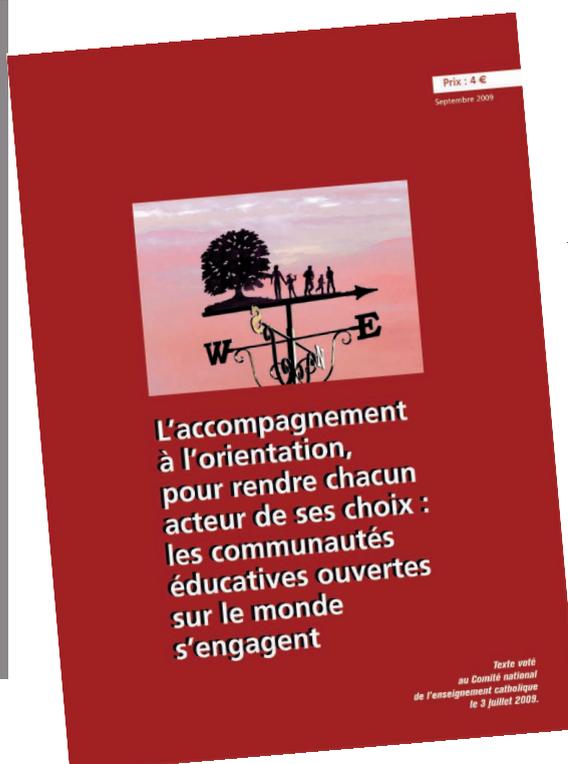
Jeunes en mouvements

L'école catholique doit être une école sans murs, ouverte sur le monde. Pour mettre en œuvre cette résolution, prise lors des assises de 2001, il existe des alliés de poids : les mouvements et services d'Église. Avec les premiers – Scouts et Guides de France ou Mej –, on bâtit un projet éducatif qui déborde le temps scolaire. Avec eux toujours – CCFD ou Société de Saint-Vincent-de-Paul –, on formera, dans et hors de la classe, des élèves solidaires de leur prochain. On se tournera aussi vers les services d'Église pour s'outiller et élaborer des stratégies communes. L'école catholique n'est pas autosuffisante, et c'est tant mieux ! Petite cellule d'Église, elle est invitée à se rapprocher de ceux qui tentent, comme elle, d'aider les jeunes à devenir pleinement eux-mêmes.

Deux textes qui traduisent des exigences du projet éducatif de l'enseignement catholique



*Texte adopté par le Cnec le 3 juillet 2009
et promulgué par la Commission permanente
le 24 août 2009*



*Texte voté au
Comité national
de l'enseignement
catholique
le 3 juillet
2009.*

BON DE COMMANDE

« **Annonce explicite de l'Évangile...** » : 4 € l'exemplaire (frais de port compris) / 3,50 € l'exemplaire à partir de 10 ex. (frais de port compris)
2 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port).

« **L'accompagnement à l'orientation** » : 3 € l'exemplaire (frais de port compris) / 1,50 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port).

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « Annonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement ».
..... ex. de « L'accompagnement à l'orientation, pour rendre chacun acteur de ses choix... ».

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de SGEC.

SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71. Fax : 01 46 34 72 79.

Publication officielle
du Secrétariat général
de l'enseignement catholique
(SGEC)

Directeur de la publication >

Éric Mirieu de Labarre

Rédacteur en chef >

Gilles du Retail

Rédacteur en chef adjoint >

Sylvie Horguelin

Ont participé à la rédaction
de ce numéro >

Jean-Louis Berger-Bordes,

Claude Berruer, Élisabeth

du Closel, Véronique Glineur,

Valérie Granger, José Guillemain,

Danielle Lacroix, Marie Laumont,

Virginie Leray, Irène de Palaminy,

Françoise Récamier, Aurélie

Sobocinski, Isabelle Tinader.

Édition > Dominique Wasmer

(rédacteur-graphiste),

René Troin

(secrétaire de rédaction)

Diffusion et publicité >

Dominique Wasmer, avec

Géraldine Brouillet-Wane,

Jean-Noël Ravolet et Marianne

Sarkissian (commandes)

Rédaction, administration
et abonnements >

277 rue Saint-Jacques,

75240 Paris Cedex 05.

Tél. : 01 53 73 73 71.

Fax. : 01 46 34 72 79

E-mail > eca@scolanet.org

Abonnement > 45 €/an

Numéro CPPAP > 0411 G 79858

Numéro ISSN > 1241-4301

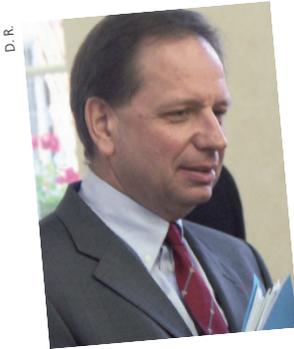
Imprimeur > Vincent Imprimeries,

26 avenue Charles-Bedaux,

BP 4229 - 37042 Tours Cedex 1.

Ouvrons les portes d'« une école sans murs » !

ÉRIC DE LABARRE



« Connaissons donc
notre portée. Nous
sommes quelque chose
et ne sommes pas tout.
[...] Notre intelligence
tient dans l'ordre des
choses intelligibles le
même rang que notre
corps dans l'étendue
de la nature. »
(Pascal, Pensées, 199)

Les élèves que vous côtoyez régulièrement sont comme mes enfants lorsqu'ils étaient plus jeunes ; ils vous renvoient cette question que nous nous sommes tous posée : pourquoi devons-nous acquérir des connaissances qui paraissent si souvent inutiles ? Leur inattention, leur dispersion ou leur bavardage en classe traduisent non seulement leur difficulté à consentir des efforts mais aussi une certaine forme de souffrance. En effet, le seul « travail scolaire » ne semble pas permettre aux élèves de percer les mystères des disciplines. Si tel est le cas, c'est parce qu'ils ont l'intuition que l'enseignement ne peut se réduire à la seule transmission de compétences, si utiles soient-elles.

Avant de rechercher un statut, d'assumer une fonction, d'occuper un emploi, tout homme éprouve, consciemment ou inconsciemment, le besoin d'habiter son humanité, cette humanité qu'il partage avec ses contemporains, mais aussi avec tous ceux qui l'ont précédé. « L'éducation est avant tout un voyage intérieur » selon la formule de Jacques Delors, ce que

Luc Ferry exprime différemment en affirmant : « Apprendre, c'est apprendre à vivre. »

Si l'enseignement catholique a une spécificité et s'est vu confier par l'Église une mission particulière, celle-ci consiste, avant tout, à permettre aux élèves de s'inscrire dans une histoire inachevée : celle d'une humanité à la recherche du bonheur et de la vérité, et donc celle d'une rencontre toujours possible avec Dieu. Il ne s'agit pas d'imposer cette rencontre, mais de dire qu'elle est toujours d'actualité et de la rendre possible.

L'ambition est, à certains égards, démesurée. Pour relever un tel défi, ne comptons pas sur nos seules forces. Ne concevons pas l'école comme un monde clos sur lui-même, comme un « sanctuaire ». Suscitons des coopérations, créons des partenariats, ouvrons grandes nos portes à ceux qui poursuivent des buts similaires. Alors, avec Jean-Paul II, nous pourrions dire aux jeunes que nous accueillons : « Ouvrez toutes grandes vos portes au Christ ! [...] C'est Jésus que vous cherchez quand vous rêvez de bonheur ; [...] c'est lui qui vous pousse à faire tomber les masques qui faussent la vie, [...] qui suscite en vous le désir de faire de votre vie quelque chose de grand¹. »

Éric de Labarre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

1. Jean-Paul II, À vous les jeunes ! – paroles d'un père spirituel, Éditions Saint-Augustin, 2004.

Les nouveaux directeurs diocésains

Dix nouveaux directeurs diocésains ont été nommés. Dans la promo de la rentrée 2009, pas de femme, des trajectoires variées et deux personnes venues de secteurs professionnels sans lien avec l'enseignement catholique.



D.R. **MARC BRAURE**

Bordeaux (Gironde)

« *La notion de complémentarité entre enseignement privé et public s'impose pour moi. C'est pour cela que j'ai accepté cette mission de directeur diocésain.* » Marc Braure préfère d'ailleurs parler d'« enseignement libre » : « *libre de s'aventurer dans des chemins*

d'audace ». Il n'adhère pas plus à l'expression « enseignement sous contrat ». Pour lui, il s'agit d'être « *lié par contrat* ». Cela ne lui déplaît pas, en cette année du 50^e anniversaire de la loi Debré, que l'on puisse repositionner les choses et que l'on revienne aux textes fondateurs pour passer en revue « *les libertés auxquelles on a droit et voir pourquoi on n'ose pas les prendre* ». Enfant de la région, Marc Braure a été heureux partout où il est passé. D'abord comme professeur d'histoire, puis comme directeur d'un établissement où il avait fait ses études. « *J'ai côtoyé des figures qui m'ont donné le goût du parcours.* » Le père Max Cloupet, notamment, qui l'a entraîné dans l'aventure. Un point le préoccupe beaucoup, la prospective : « *Est-ce que l'on va mettre des rustines à l'enseignement catholique du XIX^e, ou va-t-on oser l'enseignement catholique du XXI^e siècle ?* »



D.R. **PHILIPPE DELORME**

Créteil (Val-de-Marne)

Yvelines, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne... Philippe Delorme n'aura pas eu de grandes distances géographiques à parcourir à titre professionnel. À titre personnel non plus : il n'a eu qu'un étage à descendre dans son immeuble versaillais pour trouver sa femme ! Du premier département aux deux autres, un monde de franchi cependant et des réalités sociales, économiques, culturelles et scolaires bien différentes. Dans ses diverses fonctions, Philippe Delorme a pris à cœur l'insertion des plus fragiles. À Saint-Exupéry de Montigny-le-Bretonneux (Yvelines), il a ouvert la première unité pédagogique d'intégration (UPI) du département. À Fénelon, à Vaujours (Seine-Saint-Denis), un ensemble scolaire de plus de 2 000 élèves abritant notamment un internat pour des enfants de primaire confiés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), « *il y a tout un accompagnement social qui demande beaucoup de temps et de disponibilité* ». Une fibre humaine et chrétienne évidente

chez ce père de cinq enfants, heureux de prendre la tête de la direction diocésaine du Val-de-Marne, un département contrasté, pour accompagner et soutenir les établissements et permettre l'intégration.



D.R. **THIERRY DE VIMAL**

Nancy (Meurthe-et-Moselle) et Verdun (Meuse)

Il a grandi chez les Maristes, a toujours été intéressé par les problèmes d'éducation et d'enseignement, mais n'a jamais vécu l'enseignement catholique de l'intérieur. Thierry de Vimal a fait toute sa carrière dans la fonction publique territoriale, dans des collectivités de plus de 50 000 habitants. Dernièrement il était à Évreux. Avant d'arriver en Lorraine, il a déménagé treize fois avec sa famille à travers la France.

Originaire du Puy-de-Dôme, il est resté très marqué par ses dix premières années vécues en Tunisie puis en Algérie, « *pendant la sale guerre, de 1958 à 1962* ». Parcours tout en méandres géographiques. Aujourd'hui, Thierry de Vimal réoriente sa vie par souhait de faire la synthèse entre une activité professionnelle et des convictions personnelles. « *Ce poste me permet de faire l'unité. Je vois des similitudes avec mon métier en terme de management, mais pas en terme de mission.* » Ce père de sept enfants aime également le sport – « *un contrepoint à mon activité trépidante* » –, la musique – « *un exutoire, j'ai participé à différentes chorales, le chant est une excellente thérapie* ». Curieux, ayant un besoin constant d'innover, aimant les défis – « *Mon poste est aux antipodes de mon trajet* » –, il s'émerveille toujours des beautés et de la diversité de la France.



D.R. **JACKY DUMONT**

Évry-Corbeil-Essonnes (Essonne)

« *Je pourrais très bien vivre dans deux mètres carrés dans une cathédrale* », dit ce nouveau directeur diocésain, qui expose régulièrement ses toiles abstraites, « *et tordues, mais ne le dites pas, on va croire que je le suis aussi* », dans des galeries de France ou d'ailleurs. L'art –

musique, peinture, architecture... – est pour lui une manière d'être en phase avec sa spiritualité. Très jeune, il fait le tour de France des cathédrales. Avant d'être professeur d'arts plastiques et de grimper les échelons dans le même établissement de l'Essonne, Jacky Dumont a fait les Beaux-Arts et a travaillé comme décorateur. Sa coopération au centre culturel français du Burundi, dans des années où le pays vivait des conflits ethniques, a été pour lui un vrai choc culturel. Dès lors, il gardera le

contact avec le continent africain où il effectuera, en parallèle de son métier d'éducateur, de nombreuses missions pour le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). « *La découverte imprévue de l'autre dans une culture radicalement différente bouscule notre vision du monde et de la vie, y compris nos schémas mentaux, d'une façon assez radicale.* » Au diocèse, auquel il est heureux d'apporter sa contribution, il avait d'ailleurs initié il y a quelques années un partenariat avec un diocèse du Cameroun, s'intéressant aussi bien à la réinsertion des détenus qu'à un enseignement économique destiné aux artisans, ou aux modes de construction locaux. On peut penser que la mixité sociale et culturelle de son diocèse ne sera pas un problème majeur pour lui.



D.R. **PAUL GARCIN**

**Annecy
(Haute-Savoie)**

C'est un Savoyard de souche. Depuis 1592, sa famille est établie dans la région. Autant dire que les racines sont profondes. La montagne est d'ailleurs

pour Paul Garcin un refuge, un lieu qui lui permet de prendre de l'altitude, physiquement mais surtout spirituellement. Tout comme le chœur d'hommes auquel il appartient. Chanter des chants sacrés dans un lieu aussi habité qu'une église, est une façon d'être en harmonie avec les autres, attentif à ce qui se passe profondément en lui et autour de lui. Ce n'est pas sa nouvelle mission de directeur diocésain qui l'en privera, malgré la charge de travail. Un ressourcement indispensable pour cet homme qui pense que c'est plutôt un atout de bien connaître le terrain pour occuper un tel poste. En dehors d'une escapade en Corrèze, il est en effet resté sur sa terre d'origine, comme professeur de lettres classiques puis chef d'établissement. Il a ainsi perçu les attentes du diocèse au fur et à mesure des défis qu'il a relevés. Par le biais de son épouse, enseignante dans le public, il connaît aussi les rouages de ce dernier. Il entend donc se battre sur la question du sens et de la raison d'être de l'enseignement catholique. Un vrai défi, semble-t-il.

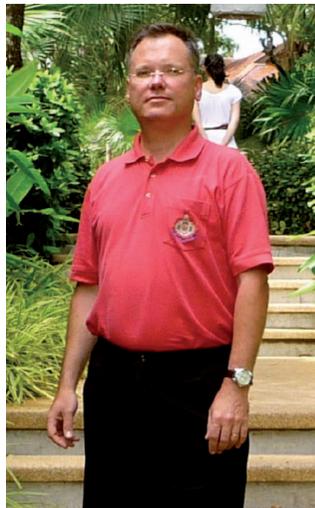


D.R. **FRANCIS GHIELENS**

Mende (Lozère)

Il est entré dans l'enseignement catholique en répondant à une annonce de *La Voix du Nord*. Des années plus tard, il répond à nouveau à une annonce pour diriger un gros établissement en Normandie. Sa candidature retient l'attention du recruteur qui lui propose... la direction diocésaine de Mende. Une visite sur place, il accepte immédiatement. Il n'aura pas fallu plus de quinze jours à Francis Ghielens pour « *changer de carrière, de posture, de stature* ». Il quitte l'établissement girondin qu'il dirige depuis six ans pour se retrouver au cœur d'un département isolé. Mais pas

sans atouts. À vrai dire, cet homme aux origines belges semble aimer faire ses valises. Dans sa carrière, il aura passé des temps plus ou moins longs dans des établissements de la Marne, du Nord, de la Meuse, du Lot-et-Garonne, de la Gironde. « *En Lozère, il va falloir que je change de logiciel de raisonnement par rapport à un diocèse très peuplé comme la Gironde* ». À côté des pédagogies nouvelles qui l'ont toujours inspiré, il a une passion pour la terre, et un besoin constant de la retourner et de la voir vivre pour y puiser des énergies fondamentales.

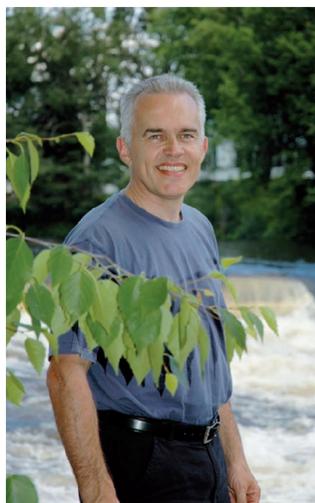


D.R. **EMMANUEL HAHANG**

**Rodez (Aveyron)
et Cahors (Lot)**

Comment passer d'une existence qui s'est déroulée en grande partie dans le Sud-Est asiatique (Vietnam, Laos, Thaïlande) à une vie au cœur d'une région française très rurale avec une forte identité? Comment passer d'un métier de responsable du développement commercial en Extrême-Orient, pour l'une des plus grosses

entreprises internationales de cosmétiques, à une mission ecclésiale et éducative à un niveau local? Pour Emmanuel Hahang, très attaché à son Asie natale – il est né à Saïgon, sa femme est thaïlandaise –, « *passionné par le dialogue interculturel et interreligieux* » et titulaire d'un doctorat en droit canonique, ce poste de directeur diocésain est une manière de mettre l'homme au cœur du management. « *Dans l'enseignement catholique, il y a une vision de l'homme que l'on ne trouve pas en entreprise, un sens de l'accueil qu'on touche du doigt immédiatement, même si l'on a des dossiers à traiter comme en entreprise.* » Gageons qu'il aura à cœur d'ouvrir le diocèse à l'Extrême-Orient, car, dit-il « *l'Ecclesia va jusqu'au bout du monde, et l'on peut s'appuyer sur les congrégations* ».



D.R. **JEAN-FRANÇOIS JOUY**

**Dijon (Côte-d'Or)
et Sens-Auxerre (Yonne)**

Il est allé assez loin pour trouver sa femme, « *une Québécoise pur sirop d'érable* »! Et ce sang venu d'ailleurs a diffusé en Jean-François Jouy : « *Ma culture est devenue double. Au Québec, on souligne toujours le positif. Dans leurs méthodes d'enseignement, ils comptent les réussites, alors que nous, nous comptons les fautes. J'ai pu traduire ce positif dans mes*

équipes. » Ce sont toujours des rencontres qui ont orienté sa vie. Il se destinait aux relations humaines en entreprise. Le hasard l'a mené dans l'enseignement agricole en Picardie pour enseigner notamment la philosophie et l'éducation sociale et culturelle, « *alors que je ne voulais surtout pas travailler en milieu scolaire, je m'étais tellement ennuyé à l'école !* ». Chef d'établissement, il débute en Ardèche, poursuit dans l'Ain dans une grosse structure, termine à Joigny dans l'Yonne, sa région natale. Un établissement dorénavant en pleine expansion. Au diocèse, où il vient d'être nommé, il entend « *travailler à son unité et soutenir les chefs d'établissement, vraies pièces maîtresses du dispositif* ». Ce qui ne l'empêchera pas de garder un vrai lien avec la nature, celle-là même qui l'a façonné depuis son enfance dans la ferme familiale.



D.R. **RAPHAËL ORTEGA**

**Orléans (Loiret)
et Bourges (Cher)**

Il se destinait à être pilote de ligne. La conjoncture ne lui a pas permis de réaliser son rêve. Son diplôme de l'École nationale de l'aviation civile de Toulouse, passé en 1994, lui a donné une équivalence en maths et sciences. Raphaël Ortega se réoriente dans l'enseignement, dans l'établissement où exerçait sa femme.

Il rencontre alors l'enseignement catholique, sa scolarité s'étant déroulée dans le public. Il découvre très concrètement le métier dans la région Centre, puis prend un poste de chef d'établissement en Haute-Savoie, pour une mission bien spécifique. Il y passe huit ans. S'initie au parapente, construit son chalet de toutes pièces avec sa famille. « *Nous avons été artisans pendant trois ans.* »

Une fierté. Sa fibre écologiste peut se déployer concrètement : construction en bois, chauffage au bois, isolation naturelle, le lien à l'environnement est évident. Il revient comme directeur diocésain dans sa région d'origine. Il est heureux d'appartenir au sérail, « *car je prends un interdiocèse d'une grande complexité avec des situations d'établissements délicates* ».



D.R. **PHILIPPE TRILLOT**

**Angers
(Maine-et-Loire)**

« *Quelqu'un m'a dit un jour que mon format n'était pas A4 mais A3* », dit-il avec humour, avant d'ajouter : « *Derrière les grands*

hommes, cherchez la femme ! » Un hommage à son épouse, documentaliste dans l'enseignement catholique, qu'il consulte toujours pour les décisions importantes. Et deux références à sa haute taille, rien de plus, pas de sentiment de supériorité chez lui, aucune crainte à cet égard ! En 1984, l'année du projet Savary qui eut pour conséquence la grande manifestation en faveur du maintien de l'école libre, Philippe Trillot passe sa licence d'histoire-géographie, et il est conforté dans sa volonté d'entrer dans l'enseignement catholique. Tout au long de sa carrière, il a eu à cœur de créer du lien entre enseignement général et technologique. Pour cet homme qui a le sens de l'institution – « *Mon père était gendarme, j'ai appris le sens du service* » –, on ne refuse pas « *un appel* ». Le voilà directeur diocésain dans un diocèse qui a une longue tradition de recrutement interne. Pas dépaysé, il va ainsi poursuivre les orientations en cours, auxquelles il a participé comme président de Codiec.

Élisabeth du Closel

Michel Grosseau, président de l'Ugsel

Demandez-moi de vous dire un poème, mais pas de retenir des chiffres. Le soir, je me remémore des vers de Verlaine, de Baudelaire ou de tragédies. Je suis un littéraire dans l'âme. »

Sans doute Michel Grosseau tient-il cette passion de ses parents, « *un homme et une femme très modestes, qui ne sont allés à l'école que jusqu'à treize ans, mais qui avaient toujours un ouvrage à la main* ». Rien ne prédisposait ce chef d'établissement, passé par le petit séminaire puis par la faculté des lettres de Nantes, à devenir président de l'Union générale sportive de l'enseignement libre (Ugsel). S'il aime « *faire du vélo de course* » pour son plaisir, et s'il est convaincu que le sport fait partie intégrante de l'éducation, il n'en a pas de connaissance particulière.

C'est sa fonction de délégué régional pour les Pays de la Loire à l'Alliance des directeurs et directrices de l'enseignement chrétien (Addec) qui l'a amené petit à petit au bureau de l'Ugsel. D'abord trésorier, aujourd'hui président, il doit assumer un certain nombre de missions et notamment l'accompagnement éducatif dont la mise en place a été délicate. Parmi les chantiers, la préparation active du centenaire de l'Ugsel en 2011. **EDC**



© S. Horguelin

Premiers chiffres de rentrée : effectifs en hausse

Une rentrée « positive » et « très encourageante ». C'est avec optimisme que le secrétaire général de l'enseignement catholique a ouvert sa conférence de presse de rentrée le mardi 29 septembre dernier. Pour cette année, l'enseignement catholique voit ses effectifs augmenter de 4 242 élèves tous niveaux confondus, après en avoir perdu 5 200 l'an dernier. « Globalement nous scolarisons 2 013 051 élèves, soit une hausse totale des effectifs de 0,2 % », se réjouit Éric de Labarre. Cette augmentation s'explique notamment par le « courageux travail de redéploiement des moyens inter- et intra-académiques » entrepris par les responsables académiques, incluant la restructuration, le déplacement et la mise en réseau de certains établissements qui stabilisent et renforcent les capacités d'accueil, souligne le secrétaire général. Parmi les points forts, les lycées sont en hausse, notamment dans l'enseignement général et l'enseignement supérieur (classes préparatoires et BTS). Cependant, un point délicat demeure, qui incite l'enseignement catholique à approfondir son travail de réflexion sur l'accueil des tout-petits : la poursuite de la baisse des effectifs dans le premier



29 septembre 2009 : Éric de Labarre répond à la presse.

degré et particulièrement en maternelle, même si celle-ci s'avère moitié moins importante (- 2 745 élèves) que l'an dernier. Si la diversité des situations rend difficile une analyse globale des raisons, le secrétaire général impute notamment ce phénomène nouveau à l'inadéquation de l'implantation des écoles primaires en centre-ville particulièrement ainsi qu'aux difficultés économiques des familles dont « le résultat de l'arbitrage entre la proximité et le coût de l'école nous est souvent défavorable ».

Une analyse plus fine au niveau académique montre de très fortes pressions, provoquant des hausses d'effectifs ainsi que des listes d'attente non satisfaites en Ile-de-France (dont Paris : + 611 élèves ; et Versailles : + 1 585) mais aussi dans les académies de Toulouse (+ 580) et de Nantes (+ 1 704), les Pays de la Loire confirmant avec la Bretagne le renversement de tendance à la hausse dans le Grand Ouest après de longues années de recul. D'autres, en revanche, enregistrent une baisse inattendue comme Aix-Marseille (- 308) tandis que Nancy-Metz (- 653 élèves), Caen (- 640 élèves) et Clermont-Ferrand (- 740) voient se confirmer l'effritement de leurs effectifs. AS

Forfait : Vers une issue « raisonnable »

Votée ! La proposition de loi du sénateur Jean-Claude Carle (UMP) sur le forfait communal, réformant l'article 89 de la loi du 13 août 2004 et visant à « garantir la parité de financement entre les écoles élémentaires publiques et privées sous contrat lorsqu'elles accueillent des élèves scolarisés hors de leur commune de résidence », a été adoptée par l'Assemblée nationale le 28 septembre 2009. Selon ce texte, la participation par la commune de résidence aux frais de scolarisation des enfants inscrits dans le privé dans une autre commune est désormais obligatoire dans quatre cas précis : lorsque la commune ne dispose pas des capacités d'accueil nécessaires ; en raison des obligations professionnelles des parents ; en raison de l'inscription d'un frère ou d'une sœur dans l'établissement en question ; pour des raisons médicales. Pour l'ensemble des acteurs, qu'il s'agisse de l'enseignement catholique ou de l'Association des maires de France, ce texte est un « compromis politique » qui devrait permettre de pacifier les relations et de poser des bases sereines pour la poursuite des négociations sur les forfaits communaux. Un recours sur cette loi a été déposé devant le Conseil constitutionnel. Ce dernier a statué en faveur du texte le 22 octobre dernier.

D'autre part, les forfaits départementaux et régionaux doivent être réexaminés, en raison de l'application des lois de décentralisation et du partage de compétences entre l'État et les

collectivités. À ce jour, le montant des forfaits territoriaux se situe aux alentours de 50 % de ce qu'il devrait être. Pour l'enseignement catholique, le principe de parité doit être absolument respecté dans le cadre des contributions publiques prévues par contrat d'association « en évitant tout glissement vers un système alternatif de subvention aléatoire ». La commission nationale « des forfaits » suit régulièrement les négociations locales en cours. AS

Enseignement agricole : Une année stratégique

Alors que le secteur connaît une crise sans précédent selon le ministre de l'Agriculture, l'enseignement agricole enregistre en cette rentrée l'un des niveaux les plus élevés depuis dix ans, avec un total de 50 491 élèves. « Par rapport à 2008, les classes d'entrée – 4^e, 2^{de}, 1^{re} année de BTS... – sont globalement mieux pourvues », analyse Yvon Le Norcy, secrétaire général du Cneap¹. Parmi les dossiers stratégiques au programme 2009-2010, l'enseignement agricole privé met au cœur de ses préoccupations l'application pour la première année de la rénovation de la voie professionnelle dans 50 % de ses filières, ainsi que celle de la maîtrise. D'autre part, dans le cadre du lancement par le ministre des Assises nationales de l'enseignement agricole public qui se dérouleront jusqu'à la mi-novembre, le Cneap souhaite voir ses propositions « intégrées dans une contribution globale et non pas traitées comme un complément à celles de l'enseignement public ». AS

1. Conseil national de l'enseignement agricole privé.

Carte scolaire : Aucun effet

Aux Cassandre qui prédisaient une fuite généralisée vers les établissements publics, la réalité sur le terrain donne tort. L'assouplissement de la carte scolaire n'a « aucune conséquence » sur les effectifs de rentrée dans les établissements catholiques d'enseignement, constate Éric de Labarre. Même à Paris où 1 100 élèves ont demandé à quitter leur établissement privé pour rejoindre le public, soit deux fois plus que l'an passé (400 demandes), une augmentation de 2 % des effectifs a été enregistrée à cette rentrée.

Budget 2010 : « Positif »

Présenté fin septembre, le budget 2010 pour l'enseignement privé est marqué principalement par la suppression des postes stagiaires, consécutive à la réforme de la formation initiale, correspondant à - 18 202 ETP¹ dans l'enseignement public et - 1 876 dans l'enseignement privé. D'autre part, au titre de la démographie, l'État crée 2 802 emplois dans le public et 476 emplois dans le privé. La préparation de la rentrée 2010, qui va démarrer, reprend ces données et les complétera par les redéploiements décidés par les Caec².

1. Équivalents temps plein.

2. Comités académiques de l'enseignement catholique.

Réforme du lycée : L'heure du choix

Pérennisation de la voie technologique ; nécessité de renforcer l'éducation aux choix et d'améliorer les procédures d'orientation dès le collège en y incluant un droit à l'erreur ; urgence, enfin, de reconnaître les droits des lycéens dans une démarche éducative... Tels sont les grands principes qu'avait réaffirmés l'enseignement catholique dans sa contribution relative au chantier de la réforme du lycée, envoyée mi-septembre au nouveau ministre de l'Éducation nationale. La plupart ont été intégrés dans les principales orientations annoncées par le président de la République le 13 octobre dernier. Le secrétaire général de l'enseignement catholique suivra avec attention l'évolution de la consultation entreprise sur la réforme du lycée.

Immobilier : Une situation alarmante

Il y a urgence. Sur le terrain, « la situation immobilière de nos établissements est préoccupante et nécessite des moyens importants pour continuer à s'adapter aux évolutions des programmes, à celles de la réglementation et au déplacement des populations scolaires », explique le secrétaire général de l'enseignement catholique. La Fnogec¹ estime que le retard pris par les établissements pour les seuls travaux d'entretien et de rénovation s'élève au minimum à un milliard

d'euros sur dix ans, soit 100 millions d'euros par an. « Pour faire face aux difficultés de financement du fonctionnement scolaire par le forfait, les établissements sont obligés d'utiliser les contributions des familles destinées normalement aux investissements », regrette Éric de Labarre. Devant cette situation, l'enseignement catholique a lancé plusieurs pistes de travail : recenser l'immobilier, clarifier la propriété de l'immobilier et procéder à des regroupements si nécessaires, créer des outils de pilotage et des instruments d'expertise de gestion immobilière, promouvoir l'appel à la générosité publique par le biais notamment d'une nouvelle fondation.

1. Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'enseignement catholique.

Formation des enseignants : Sur les rails

Les sept masters « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » mis en place par les universités catholiques et les instituts de formation missionnés sont désormais ouverts. À ce jour, ils ont permis d'intégrer 2 200 étudiants souhaitant se former au métier d'enseignant pour le premier degré, et près de 500 pour le second degré – dont plus de la moitié sont inscrits à Angers (9 disciplines ouvertes). Alors que pour le premier degré, le nombre d'étudiants inscrits dépasse celui habituellement enregistré dans les CFP¹, pour le second degré, en revanche, il devrait être au moins cinq fois plus élevé. Cette situation met l'enseignement catholique devant de nombreux défis pour se positionner dans le paysage recomposé de la formation initiale, en particulier dans le second degré.

1. Centres de formation pédagogique.

Évangile : Annoncer « explicitement »

Bien sûr, être ouvert à tous et annoncer en même temps l'Évangile constitue une exigence délicate à tenir. Voilà pourquoi, comme l'a expliqué Éric de Labarre, l'enseignement catholique a souhaité clarifier les choses via un texte intitulé *Annonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement*¹. Il s'agit de distinguer les niveaux de cette annonce, entre ce qui relève du culturel par le biais du fait religieux dans les disciplines et la présentation des cultures religieuses ou de la culture chrétienne, et ce qui relève du pastoral. Dans cette dernière proposition on peut également distinguer deux niveaux : la première annonce à laquelle les animateurs en pastorale scolaire et enseignants partageant la foi catholique sont invités à témoigner au quotidien non pas en exposant des contenus mais en saisissant les événements propices pour « oser une parole de foi » ; et la catéchèse qui répond, en revanche, à une demande formulée par l'élève et sa famille.

1. Ce texte adopté par le Comité national de l'enseignement catholique (Cnec) le 3 juillet 2009 et promulgué par la Commission permanente le 24 août 2009, a été publié sous la forme d'un cahier de 16 pages. Cf. bon de commande p. 4.

Luc Chatel dans un établissement multiculturel de Seine-Saint-Denis

Un ministre courageux, c'est quoi ? C'est un ministre qui essaie de ne pas faire des erreurs ! qui essaie de dire ce qu'il pense ! » Tout à leur joie de présenter à Luc Chatel le travail sur les valeurs qu'ils mènent depuis le début de l'année, Sirine, Osmane et leurs petits camarades de CM2, ont eux aussi fait preuve de courage face à la délégation très officielle en costume-cravate et son flot de journalistes qui accompagnaient le nouveau ministre de l'Éducation nationale dans sa première visite d'un établissement catholique, le 24 septembre dernier. Le choix de l'ensemble scolaire Notre-Dame-de-l'Assomption, à Bondy, en Seine-Saint-Denis, n'est pas le fruit du hasard. Lové dans un havre de verdure au cœur d'une ancienne commune maraîchère de banlieue, cet établissement multiculturel de 1 100 élèves, riche de près de 30 nationalités et dont l'ouverture fonde le cœur du projet, « illustre par-



Luc Chatel à Bondy : un ministre à la rencontre des élèves.

ticulièrement la réalité de l'association de service public dans la diversité des territoires et des propositions pédagogiques et éducatives à inventer pour répondre aux attentes des familles et des jeunes », explique Pascal Balmand, directeur diocésain de Saint-Denis. La visite ministérielle a été l'occasion de découvrir la 6^e interculturelle ouverte

depuis la rentrée et de rencontrer ses 27 élèves tous d'origines différentes (brésilienne, congolaise, kanake, indienne...), dernière déclinaison du projet de l'établissement fondé sur l'ouverture à tous et l'apprentissage du vivre-ensemble dans la différence.

L'objectif de ce projet pédagogique d'intégration, concrétisé dans le cadre du plan « Espoir Banlieues », est de « reconnaître chacun dans la diversité de ses origines et de son histoire, et de l'aider à l'approfondir et à se construire de manière positive par la connaissance d'autres cultures et du monde qui l'entoure », précise Patrick Lalague, le chef d'établissement. À terme, son rêve et celui de toute l'équipe de Notre-Dame-de-l'Assomption serait d'étendre le projet à tous les niveaux de classes pour devenir et être reconnu comme un collège interculturel. AS

L'accompagnement éducatif : un « courant d'air »

Alors que la reconduite d'une subvention à hauteur de 9 millions d'euros pour l'accompagnement éducatif a été annoncée pour l'année 2010, celle de 8,6 millions due au titre de l'année civile 2009 reste encore à régler. On l'avait promise pour juin 2009, puis pour la fin du mois de septembre. À la fin d'octobre, on l'attend toujours. Ce qui n'a pas empêché les collèges, convaincus du bien-fondé de cette opération, de monter des dossiers. « C'est un réel courant d'air pour l'établissement », a lancé Maha Richard, directrice d'un collège de 1 048 élèves – Saint-Joseph de Bain-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) –, le 11 septembre dernier, lors du séminaire « Accompagnement éducatif » au Secrétariat général de l'enseignement catholique. Cinquante-cinq personnes étaient présentes lors de cette journée de travail, des chefs d'établissement, mais surtout des référents Ugsel¹, l'organisme missionné pour ce dossier par le Sgec, et de directions diocésaines. On a évoqué



Maha Richard et Cyril Perrono.

la nécessité de renforcer les liens entre référents, Caec² et chefs d'établissement. On a jugé bon aussi de rappeler que les propositions doivent être enracinées dans le projet pédagogique. Quant à la question de l'évaluation, elle n'a pas trouvé sa pleine réponse... Mais l'énorme investissement fourni, notamment de la part des référents majoritairement bénévoles, sans véritable reconnaissance ni statut, et des acteurs concernés, montre que la dynamique

est loin de s'estomper. En témoignent deux chefs d'établissements. Pour Maha Richard, déjà citée, « la circulaire de cadrage a laissé beaucoup de souplesse et d'autonomie. Dans le chemin des assises, cela a abouti à créer des classes sans murs, une école sans classes, à tisser des liens entre l'établissement et des partenaires locaux. C'est aussi une porte formidable pour l'évaluation, basée sur une tâche et non une compétence ».

En écho, Cyril Perrono, directeur du collège rural Saint-Rémi, à Tinchebray (Orne) : « Pour un tout petit collège de 80 enfants, la subvention est un souffle important. J'avais offert la garantie aux enseignants qu'ils seraient rémunérés. Cela a créé des rapports nouveaux avec les jeunes. Et l'image de nos établissements en est sortie grandie. Cela a contribué à l'augmentation de nos effectifs. » EDC

1. Union générale sportive de l'enseignement libre. Internet : www.ugsel.org

2. Comité académique de l'enseignement catholique.

Apprentissage : l'unité fait la vitalité

Lors de la journée nationale organisée le 8 octobre dernier dans l'auditorium de Saint-Nicolas d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) par le Réseau national de l'apprentissage de l'enseignement catholique (Renapec), les différents témoignages ont mis en lumière la profonde évolution de cette voie de formation en plein essor – 10 % des jeunes de 16 à 25 ans en France aujourd'hui, du CAP au master spécialisé. « *L'apprentissage est une œuvre de pionnier, que l'institution n'a peut-être pas suffisamment valorisée ni reconnue. Nous voulons passer aujourd'hui à une dynamique globale ainsi qu'à une mobilisation de toutes les énergies afin de développer cette filière complète de formation à l'excellence pour une école de toutes les intelligences !* » a souligné Fernand Girard, délégué général de l'enseignement catholique devant 280 participants, en préambule de la journée. Avec 15 500 apprentis, concentrés essentiellement dans trois régions (Ile-de-France, Nord - Pas-de Calais, Languedoc-Roussillon), l'enseignement catholique compte 4 % du nombre total des apprentis en France. Une cellule nationale de coordination de l'apprentissage a été mise en place et avec elle des coor-

dinateurs régionaux. Le syndicat Au service de la profession (ASP), lui, est devenu le cinquième organisme collecteur au niveau national – un exploit ! – et il développe des missions complémentaires prometteuses autour de l'accompagnement de l'apprentissage et de l'aide aux projets innovants.

Reste que de nombreux obstacles freinent encore l'envol de la filière sur l'ensemble du territoire. À commencer par les difficultés d'obtention d'agrément et de financement de nouvelles unités par certains conseils régionaux, celles de perception de la taxe d'apprentissage dans un paysage déjà bien « doté » – 1 200 CFA – où l'enseignement catholique fait figure de nouvel acteur ; ou encore les incidences de la crise économique qui incitent peu les PME à signer des contrats d'apprentissage... Pour les surmonter, « *le premier défi est de parvenir à se présenter unis dans chaque région avec un projet solide et structuré autour d'un CFA régional, ce qui passe par un travail de concertation et de relais très fort au niveau des Caec* », a insisté Éric de Labarre. Un autre levier majeur réside dans l'adossement fréquent des unités de formation d'apprentis aux lycées professionnels et/ou techniques,

une spécificité dont l'enseignement catholique pourrait jouer en développant notamment la possibilité de parcours scolaires multiformes dans le cadre du label « lycée des métiers ».

Soucieux de marquer son engagement sur l'ensemble de ces chantiers et l'avenir de cette filière stratégique, l'enseignement catholique signera prochainement une charte nationale pour faire de l'apprentissage « *un chemin de réussite partagée* ». AS

↳ Le département Éducation du Sgec a créé, voilà trois ans, la cellule nationale de coordination de l'apprentissage. Conduite par Jean-Marc Petit, elle a pour objets de conduire la réflexion sur l'avenir de l'apprentissage et de relier les différents acteurs concernés. Le syndicat « Au service de la profession », devenu national à l'initiative du Sgec, en est l'un des membres actifs. Internet : <http://apprentissage.enseignement-catholique.fr>



Une liberté d'enseignement réaffirmée

En présence de deux invités-surprises – Nicole Fontaine et Jean-Louis Debré –, le président de l'Unetp¹, Patrice Hauchard, a retracé les 75 ans de l'Union, les 19 et 20 octobre dernier, à l'occasion de son congrès national. À l'instar de la tâche essentielle des établissements, voulue par le père Lamache lors de la déclaration d'ouverture de l'Union, « *de former des hommes et des femmes, richesses du développement harmonieux de notre société* », « *les lycées techniques et professionnels témoignent aujourd'hui de la même détermination à être au service des jeunes qui ont tous besoin d'une formation au "métier" d'homme* », a souligné Patrice Hauchard. Après avoir retracé le combat politique de son père pour lequel « *il y avait une liberté à défendre, la liberté d'éducation* », Jean-Louis Debré a réaffirmé l'obligation pour l'État de proposer un service public



De g. à d. : Patrice Hauchard, Nicole Fontaine, Jean-Louis Debré et Alexis Bordet, secrétaire général de l'Unetp.

d'éducation. « *Mais qui dit service public, ne dit pas monopole* », a précisé l'actuel président du Conseil constitutionnel, avant d'ajouter : « *Cette liberté doit être aidée. Refuser cette aide, c'est refuser la liberté.* » Pour Nicole Fontaine, engagée depuis 1964 dans l'enseignement catholique, « *nul ne pourra revenir sur cette loi fondatrice de 1959* ». Le congrès,

consacré au thème « *Penser l'innovation* », a donné également l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle, télescopée par celle du lycée, et de tracer de nouvelles directions. Sans attendre la mise en œuvre « *très lente* » de dispositifs venant d'en haut, l'Unetp a choisi la réactivité par le biais de l'expérimentation, en lançant des groupes de travail sur deux domaines en souffrance : le domaine sanitaire et social où le bac pro 3 ans n'est pas prévu avant 2011, avec la mise en place anticipée de nouveaux processus de qualification de niveaux IV et V ; la filière STP², où une expérimentation devrait voir le jour dès la rentrée 2010 avec la création de nouvelles options en seconde. AS

1. Union nationale de l'enseignement technique privé.
2. Sciences et technologies industrielles.

Un nouveau lycée pour l'Ile-de-France

Voilà à peine un an, le 18 octobre 2008, nous étions réunis pour une cérémonie hautement symbolique : l'ouverture et la bénédiction du chantier du futur lycée Jean-Paul II... Aujourd'hui ce projet est réalité. » C'est par ces mots qu'Olivier Roucher, directeur diocésain de Versailles, accueillait le 3 octobre 2009 les personnes invitées à l'inauguration du lycée Jean-Paul II situé dans une ancienne usine Thomson, à Sartrouville (Yvelines). Cet établissement d'enseignement général accueillera à terme 650 lycéens. Il abri-

tera aussi des classes de lycée technologique et professionnel ainsi que des sections d'apprentissage, en particulier dans les domaines du commerce et de la vente, et du service à la personne, dans le souci d'être en phase avec les besoins du monde économique et social. « Dans une volonté de cohérence et de cohésion, a précisé Olivier Roucher, ce lycée est le fruit d'une réflexion conduite avec l'ensemble des établissements catholiques du secteur de Saint-Germain-en-Laye et de la Boucle de la Seine, mais aussi avec ceux des secteurs voisins de Poissy et du Val-d'Oise. Au-delà du lien administratif qui fait de ce nouveau lycée une annexe de l'institut Notre-Dame de Saint-Germain-en-Laye, c'est toute la richesse d'un projet pédagogique, éducatif et pastoral, d'une expérience, qui vient essaimer ici et donner naissance à un nouvel établissement qui a de solides racines. » Ce projet s'est également réalisé grâce à de nombreux partenaires : la Région Ile-de-France, l'Association de solidarité de l'enseignement catholique des Yvelines et la commune de Sartrouville.

GDR

De g. à d. (au premier plan) : Fernand Girard, Pierre Fond, maire de Sartrouville, Jean-Paul Huchon, président du conseil régional, M^{re} Eric Aumonier et Olivier Roucher.



Relier lycée et enseignement supérieur

Réunis le 9 octobre dernier à l'UCO de Guingamp, les membres de l'Institut supérieur de l'enseignement catholique¹ (Isupec) qui regroupe 13 établissements supérieurs et universitaires des Côtes-d'Armor ont précisé leurs actions prioritaires pour l'année 2009-2010. Elles porteront sur un dispositif d'orientation active (réunions d'information et mini-stages en formation supérieure) destiné à 3 800 élèves de première et de terminale des lycées du diocèse ; sur la validation des suppléments européens Europass aux diplômes de BTS de ces lycées afin de favoriser la poursuite d'études en LMD ; et enfin, sur la communication nécessaire au consortium Erasmus-Addecca qui finance la mobilité des étudiants de BTS par des bourses de stage. Celles-ci concerneront 650 étudiants de 5 lycées et de 14 sections de BTS. Pour les responsables de l'Isupec, « l'avenir des jeunes étudiants sera de plus en plus dépendant de leur connaissance des formations supérieures possibles, de leur mobilité, de leur ouverture culturelle et de la pratique des langues étrangères ». **GDR**

1. Sur internet : www.isupec.com

UNE IDÉE / UNE ACTION

Un repas par jour

Des enfants qui mangent une assiette de riz avec des légumes et de la viande, assis à une table, cuillère en main. Rien de bien extraordinaire pour les élèves de nos écoles. Qui penserait d'ailleurs que cela ne puisse être le lot de chacun ? Pourtant, dans bien des pays, tous les enfants n'ont pas cette chance. C'est en découvrant cette réalité dans les années 1985 qu'André Chabran, expert-comptable en mission à Madagascar, décide d'agir. On l'emmène à travers le pays, il ouvre les yeux : des gens vivant dans une très grande misère, des gosses malnutris, des dispensaires quasiment vides. De retour en France, il fait un appel aux dons. Retourne à plusieurs reprises sur « l'île rouge ». D'abord avec 80 kilos de médicaments, puis avec 40 kilos. La troisième année, il arrive les mains vides. La déception est immense. « J'ai alors mesuré ce qu'il ne faut jamais faire : donner l'espoir et ne pas poursuivre. » Avec son épouse Françoise, très

investie dans le Mouvement international d'aide à l'enfance (MIAE), une fédération de 27 associations qui s'engagent à fournir une aide alimentaire régulière à des enfants partout dans le monde, ils montent leur propre association, « Esperanza - Joie des enfants », et répondent à la demande de missionnaires locaux. « Notre unique but est de nourrir des enfants de 2 à 13 ans pour qu'ils aient droit, chaque jour, à au moins un repas équilibré que les sœurs les scolarisant n'ont pas les moyens de leur offrir. » D'année en année, l'association a grandi, gère deux cantines scolaires et deux centres nutritionnels à Madagascar, ce qui permet à 600 enfants de pouvoir travailler le ventre plein. « Mais nous avons lourd à porter aujourd'hui. Les sœurs de Fatima se sont implantées dans une zone au bout d'une piste difficilement accessible même avec un 4 x 4. En outre, la seule ressource, est le rhum frelaté. Les problèmes



d'alcoolisme finissent par toucher les enfants. C'est un véritable appel au secours que l'on nous a lancé. » Soutenir « Esperanza - Joie des enfants », c'est permettre à des enfants de ne plus souffrir de carences alimentaires. **EDC**

Z Esperanza - Joie des enfants,
6 rue Émile-Gilbert, 75012 Paris.
Tél. : 01 43 44 49 65. E-mail :
andrechabran@aol.com - MIAE : www.miae.fr

Formations pour APS

L'élaboration du référentiel pour la formation des adjoints en pastorale scolaire (APS) a mis en évidence la variété des situations des personnels qui ont en charge l'animation pastorale. Pour répondre à leurs besoins de formation et d'évolution, l'IFD¹, en partenariat avec les directions diocésaines de la région Rhône-Alpes, propose trois parcours. Tout d'abord un parcours qualifiant et diplômant pour les animateurs en pastorale scolaire (APS), conforme au référentiel national. Cette formation, sur trois années, débute en février 2010. Deuxième possibilité : un parcours personnalisé de perfectionnement pour les chargés d'animation en pastorale scolaire. Leurs besoins relèvent, pour tout ou partie, des modules prévus dans la formation des APS, qu'ils rejoindront le cas échéant. La durée en est variable. Enfin, une dernière offre : un accompagnement à la prise de fonction pour les chargés d'animation en pastorale scolaire qui débutera à la rentrée 2010. **SH**

1. Contact : IFD, Benoît Deschamps, 8 rue Beccaria, 38000 Grenoble.
Tél. : 04 76 17 15 15 ou 06 65 45 15 15. Internet : www.ifd-formation.org

La pastorale en liberté

Les journées nationales de l'animation pastorale du Secrétariat général de l'enseignement catholique (Sgec) se sont déroulées les 21 et 22 octobre dernier à Antony et Paris. Au programme : la présentation du document du Sgec sur l'annonce explicite de l'Évangile (cf. p. 10) et un approfondissement du thème de la liberté, avec deux conférences de grande qualité¹. Le frère André-Pierre Gauthier (*notre photo*) a exposé aux animateurs en pastorale scolaire que « *c'est le chemin qui conduit le jeune vers lui-même, et s'il le veut, librement vers Dieu* » qui doit être premier dans un établissement catholique. Deux raisons autorisent l'enseignement catholique à revendiquer cette éducation à la liberté : « *l'histoire des fondateurs qui ont bravé les conformismes de leur époque pour permettre à des enfants d'acquérir une estime sociale et une reconnaissance d'eux-mêmes* » et « *le visage d'un Dieu qui a fait l'homme, comme la mer, en se retirant* ». Devant les adjoints diocésains pour la pastorale, Claude Berruer, adjoint au secrétaire général, a rappelé, quant à lui, dans un bref historique, que « *la loi Debré met fin à une école confessionnelle réservée aux catholiques pour une école ouverte à tous qui reste libre de confesser la Bonne Nouvelle* ». Mais l'association avec l'État ne signifie pas qu'il faut se laisser administrer ! « *Le contrôle de l'État porte sur les règles, les programmes et les horaires... pas sur les méthodes* », a-t-il souligné. Cette liberté pédagogique doit être davantage explorée pour légitimer l'existence des écoles catholiques. Et de plaider, en citant M^{gr} Claude Dagens, pour un caractère propre qui consisterait à mettre le patrimoine des chrétiens au service de la société. **SH**



© S. Horguëlin

Post-bac :

Héritiers de la Création

La commission pastorale post-bac de l'Addec¹ organise tous les deux ans des journées nationales de formation. Sur le thème « Héritiers et responsables de la Création : quelle conscience éveiller chez les étudiants² ? », la dernière session s'est tenue à Paris, les 6 et 7 octobre 2009, au Collège des Bernardins. Cinquante-cinq chefs d'établissement, adjoints, animateurs en pastorale scolaire, prêtres référents et enseignants étaient venus de toute la France avec l'envie d'aborder cette thématique en BTS ou en classes préparatoires. Au lycée Notre-Dame d'Évreux, par exemple, Benoît Bernard, coordinateur des BTS, va monter un forum sur le développement durable et la solidarité en invitant des associations (CCFD³, Secours catholique, Secours populaire...). Le lycée Grand-Lebrun de Bordeaux propose, quant à lui, depuis un an, une réflexion sur le thème de la sagesse vis-à-vis de soi, des autres et du monde. « *Dans nos prépas, explique Dominique Guitton, animateur en pastorale scolaire, il y a des musulmans, quelques chrétiens, des Asiatiques aux traditions religieuses différentes... Le thème de la sagesse permet de tous les rejoindre.* »

Au cours de la session, plusieurs intervenants se sont succédé pour apporter des éclairages différents. Tel le père Armand Guezingar, professeur à l'université catholique d'Angers, qui a rappelé que l'Église se préoccupe depuis longtemps du respect de la Création. De l'encyclique de Paul VI, *Populorum progressio*, écrite en 1967, à celle toute récente de Benoît XVI, *Caritas in veritate*, il y a une continuité. Les deux textes dénoncent une croissance effrénée et mortifère et promeuvent un développement intégral aux aspects humains, sociaux et environnementaux. « *Il ne s'agit pas de vivre moins bien mais autrement* », a exposé le conférencier en plaidant pour « *une approche positive de la limite* ». « *La limite développe en nous une nouvelle créativité et ouvre un champ nouveau* », a-t-il conclu. Reste à convaincre les étudiants. **SH**

1. Alliance des directeurs et directrices de l'enseignement chrétien. Internet : <http://addec.free.fr>

2. Sur ce sujet, lire : le dossier « Développer le durable », dans ECA n° 332, et le hors-série n° 85 de la revue *Prier* sur « La Création ».

3. Comité catholique contre la faim et pour le développement.



D. R.

Au Collège des Bernardins, à Paris, l'Addec a tenu sa dernière formation.

1. Textes disponibles sur le site : <http://ec-ressources.fr>

Fait religieux : la politique des petits pas

Le symposium organisé au Centre universitaire catholique de Bourgogne (CUCDB), à Dijon, a montré l'urgence qu'il y a d'assurer un véritable enseignement du fait religieux, mais aussi les obstacles à surmonter.

Quatre-vingts spécialistes et chercheurs en sciences et didactique des religions venus de France, mais aussi de Vilnius, Münster, Rome, Dakar, se sont rassemblés à Dijon les 15 et 16 octobre dernier, à l'initiative de l'Institut de formation pour l'étude et l'enseignement des religions¹ (IFER) pour faire un état des lieux de la question de l'enseignement du fait religieux à l'école. Vingt ans après le rapport Joutard qui a introduit l'urgence de cet enseignement, et sept ans après le rapport Debray qui a imposé le concept de « fait religieux », où en sommes-nous en effet ? « Aujourd'hui, la question du religieux surgit dans tous les débats de société, on ne peut plus l'occulter au nom de la laïcité », reconnaît d'emblée René Nouailhat, responsable de la mission « Enseignement et religions » au Sgec et artisan du symposium. Parce que la mondialisation est un facteur d'effacement ou d'exaspération des différences ; parce que l'intérêt pour les questions spirituelles se révèlent partout ; parce que le contexte est aujourd'hui marqué par des peurs face au redéploiement de certains courants religieux, facteurs de violence et d'enfermement communautaire ; parce que l'on associe souvent les religions à des images d'intolérance, en stigmatisant l'islam..., on ne remet plus guère en cause l'importance de dispenser aux jeunes des repères par un enseignement non pas religieux mais sur « le fait religieux ». D'autant que les élèves y sont plutôt favorables, d'après les résultats d'une enquête sur « les 14-16 ans et la religion à l'école » menée en 2008 dans plusieurs pays européens. « Ils sont désireux de connaissances, commente Isabelle Saint-Martin, directrice adjointe de



René Nouailhat (de face) s'entretient avec Roger Gaborit (de dos), Stève Lepleux (à gauche) et François David (à droite).



l'Institut européen en sciences des religions² (IESR) à Paris. *Ils veulent des approches plus distanciées que ce que pourra apporter une personne à travers son témoignage et sa propre expérience.* »

Chance énorme

Nécessité, donc, d'aborder des questions nous concernant tous. Mais le besoin de clarification s'est fait ressentir. De quoi parlons-nous ? De quelle mission s'agit-il ? Certains intervenants ont rappelé avec force qu'il ne devait pas y avoir, dans l'enseignement catholique, « de confusion entre enseignement du fait religieux, culture religieuse, culture chrétienne, et première annonce d'une foi confessante dans une optique de catéchèse ». Une mise au point plus que nécessaire, semble-t-il, certains responsables de l'Église n'étant pas favorables à un tel enseignement par crainte du relativisme. « S'il y a confusion, insiste aussi Philippe Joutard, c'est tout le travail qui est compromis dans sa totalité, y compris dans le public. » Dans le contexte de crise actuelle – crise de la culture, crise du fondement, crise du sens... –, le fait religieux tient une place clé pour reconstruire les conditions pour un

enseignement et une culture humaniste. Mais comment en parler ? Qui doit en parler ? Y a-t-il, dans les programmes, des pistes sur lesquelles s'appuyer ? Quel langage utiliser ? Celui des religions est-il le meilleur pour parler du religieux ? Autant de questions soulevées à Dijon. Un constat a émergé, pas nouveau certes : la difficulté pour les enseignants de s'emparer du sujet. Car le défi est de taille. S'il n'est pas question d'en faire une discipline à part,

chaque enseignant doit pouvoir trouver dans sa matière une manière d'aborder le sujet. De plus en plus, les nouveaux programmes préconisent cet enseignement. Mais le problème persistant reste celui de la formation des enseignants. Ils s'estiment souvent incompetents. Ils ont en outre à réfléchir à leur posture, entre idéologie et déontologie. Ainsi auraient-ils tendance à laisser ces questions à des experts auxquels ils feraient appel. Au-delà des difficultés, reconnaissant aussi que la question de l'enseignement du fait religieux s'est complexifiée ces dernières années, le symposium a mis en lumière quelques pistes de travail. Il y a des perches à saisir, la plus récente étant l'introduction de l'histoire des arts comme enseignement obligatoire du CP à la terminale. « C'est une chance énorme, se réjouit Philippe Joutard. Tout art est nourri de religieux. C'est un moyen fabuleux pour intéresser le public le plus large. » Autre incontournable, l'indispensable transdisciplinarité et la nécessité de coopérer avec l'enseignement public. L'enseignement du fait religieux a donc encore de grands pas à faire pour trouver sa pleine légitimité.

Élisabeth du Closel

1. Créé au sein du CUCDB, l'IFER s'est constitué pour répondre à la question de l'inculture religieuse. Il organise régulièrement des sessions de formation ouvertes à tous les enseignants. Il prépare à un master « Sciences de l'éducation et de l'enseignement du fait religieux ». Internet : www.cucdb.fr

2. L'IESR répond directement aux recommandations préconisées en 2002 dans le rapport Debray. Les formations qu'il propose appuient les démarches spécifiques menées dans les différentes disciplines traitant des faits religieux. Internet : www.iesr.fr

Rencontres inaugurales pour les chargés de mission



De g. à d. : Frère Alain Ory, Yann Diraison, Nadine Lugué, présidente de l'Anafec, et Marie-Anne Leduby.

L'identité professionnelle des chargés de mission, leur positionnement au sein des différentes instances de l'enseignement catholique, leur rapport à la tutelle ou aux chefs d'établissement, les partenariats à nouer avec les différents acteurs, l'articulation entre animation et formation : tous ces thèmes ont été abordés à l'occasion des rencontres nationales qui ont rassemblé à Paris, les 5 et 6 octobre dernier, quelque 80 chargés de mission. Au cœur de ces deux journées : le texte adopté par le Cnec le 3 juillet dernier sur les services d'animation dans les diocèses¹. Un texte rendu nécessaire, comme l'a souligné Éric de Labarre, par les modifications apportées au « *paysage de l'enseignement catholique* ». Charte de la

formation, statut des chefs d'établissement du premier degré, dynamique des Assises, montée en puissance de l'échelon académique et régional qui amène à repenser son organisation territoriale, mise en place des services d'accueil et d'aide au recrutement (Saar) : autant d'éléments qui, comme l'a souligné le secrétaire général de l'enseignement catholique, ont transformé l'exercice des responsabilités des directeurs diocésains et les fonctions de leurs collaborateurs, les animateurs-formateurs devenus désormais des « chargés de mission ».

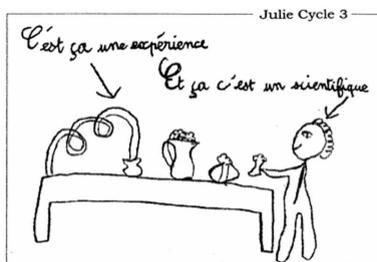
Avec ce texte, « *l'action que vous menez dans les diocèses ou dans les structures supradiocésaines est inscrite dans le cadre de la mission confiée par l'évêque au directeur diocésain ; elle participe à cette mission* », a indiqué Éric de Labarre. Reste maintenant à « *donner chair au texte en travaillant les questions qui feront l'enseignement catholique de demain* », a conclu le secrétaire général. **VG**

1. « Les services d'animation dans l'enseignement catholique - principes organisateurs et statut des chargés de mission », texte approuvé par le Comité national de l'enseignement catholique (Cnec) le 3 juillet 2009 et promulgué par la Commission permanente du 24 août 2009. Ce texte se substitue au statut des animateurs-formateurs de 1994.

Comment enseigner les sciences ?

Dans la continuité des journées d'étude sur le thème « La science au service de l'homme - pourquoi et comment l'enseigner ? » qui se sont déroulées à Angers les 19 et 20 novembre 2008, la commission « Éducation et pédagogie » du Sgec a organisé le 30 septembre dernier un temps de travail sur le sujet pour les formateurs, personnes-ressources et autres responsables concernés dans les diocèses. Car enseigner la science aujourd'hui n'est pas toujours considéré comme fondamental. Difficile encore de faire comprendre que la science fait partie de « la » culture et de la construction de l'homme. « *Elle concerne tout le monde et pas seulement ceux qui se préparent à des vocations scientifiques* », a insisté Pierre Léna, délégué à l'éducation à l'Académie des sciences, très impliqué dans le programme « la main à la pâte ». Et l'astrophysicien d'appuyer

son propos : « *La science a une dimension éducative indéniable. Elle ouvre à la rationalité, à la créativité, à l'innovation, à la curiosité, à l'esprit critique. Elle permet, en outre, de faire face à des crédulités, des dogmatismes. Voilà pourquoi il faut l'enseigner. Mais ce plaidoyer n'est pas toujours entendu par le gouvernement, voire par l'Église catholique. Une preuve : on allait rayer la science d'un trait de plume du primaire, voire de certaines branches du secondaire.* » Comment l'enseigner ? Par la pratique,



par l'expérience, bien sûr. Le programme « la main à la pâte » en primaire a fait ses preuves, et des émules. Et il cherche sa prolongation au collège où il devient indispensable de donner une cohérence à l'ensemble des disciplines. En n'omettant pas de passer par l'histoire des sciences et le contexte dans lequel naît une découverte. **EDC**

Cherche moniteurs en secourisme !



Tous les collégiens doivent obtenir le diplôme de prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) avant la fin de la 3^e, stipule le décret n° 2006-41 du 11 janvier 2006.

Pour y préparer les élèves, les collèges font appel à des organismes habilités (Protection civile, Ordre de Malte...) et cela revient cher aux familles : environ 70 euros par élève. Pour passer à 15 euros, il faudrait que l'enseignement catholique constitue son propre réseau de moniteurs. D'où le projet pour l'Ugsl d'obtenir un agrément du ministère de l'Intérieur. La condition requise : que l'Ugsl dispose d'au moins vingt unions départementales, dotées chacune d'un médecin référent, de deux moniteurs au moins et du matériel technique et pédagogique. Dix unions départementales ont déjà ces moyens. Dans les autres, on manque de moniteurs. C'est pourquoi la fédération Formiris a débloqué des fonds pour former cette année 220 nouveaux moniteurs parmi les enseignants, quelle que soit leur discipline (EPS, SVT...). Les personnels Ogec intéressés peuvent aussi se former au monitorat. Vingt-deux stages de formation sont programmés dans toute la France en 2009-2010. On peut encore s'inscrire. **SH**

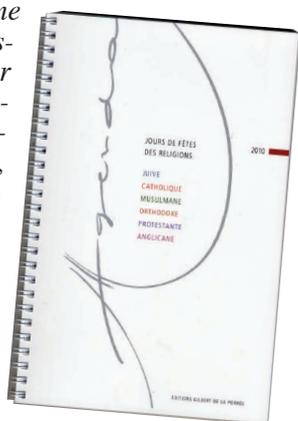
L'Ugsl de Maine-et-Loire a réalisé un livret sur ce thème (cf. illustration). Prix : 2 €. Contact : 02 41 79 51 74.

Une formation pour les directeurs diocésains

Aller plus loin qu'un accompagnement par les pairs, se doter d'une véritable équipe d'ingénierie et de formateurs associant des compétences internes et externes pour la définition d'un nouveau cahier des charges, répondre aux enjeux d'une technicité croissante et d'une nécessaire approche prospective sans pour autant perdre de vue le caractère d'appartenance... Après plusieurs années d'évolution déjà, la formation initiale des directeurs diocésains pourrait bientôt franchir une nouvelle étape vers la professionnalisation. C'est en tout cas l'un des chantiers phares auquel va s'atteler cette année l'école des cadres missionnés (ECM), dirigée désormais par Marie-Anne Leduby, en partenariat avec le groupe des directeurs diocésains en charge du dossier piloté par Jacques Chaillot. « *L'enjeu est vraiment d'en faire une formation incontournable d'entrée dans le métier, à même de mieux prendre en compte aussi la diversité des parcours antérieurs de la douzaine de nouveaux directeurs diocésains recrutés chaque année (chefs d'établissement, personnes issues de la fonction publique territoriale ou de l'entreprise...)* », explique le directeur diocésain de Nantes. **AS**

Un agenda pour vivre ensemble

Nous vivons dans le même pays et nous nous connaissons si peu. Se côtoyer ne suffit pas. L'apparence extérieure ne révèle pas l'essentiel », écrit M^{gr} Albert Rouet, archevêque de Poitiers, dans le préambule d'un nouvel agenda à ne pas manquer. Créé par un groupe islamo-chrétien pour constituer un acte d'esérance et une marque de fraternité, cet élégant cahier à spirale inscrit les temps religieux dans les pratiques juives, catholiques, musulmanes, orthodoxes, protestantes et anglicanes « *parce que le temps qui vient, indique M^{gr} Rouet, nous est donné à tous pour le vivre ensemble* ». **GDR**



Z Association Gilbert de La Porrée, *Jours de fêtes des religions - agenda 2010*. Prix : 10 € (port non compris). En vente à la Librairie de la catéchèse, 10 rue de la Trinité, 86034 Poitiers Cedex. Tél. : 05 49 60 63 03. E-mail : agenda@gilbertdelaporree.com

Construire l'établissement formateur

Même si les sessions en face à face gardent toute leur pertinence, d'autres modalités de formation, dont celle de « l'établissement formateur » se développent », a rappelé Roger Gaborit, secrétaire général de Formiris, en ouverture des journées d'étude des 12 et 13 octobre dernier. Il est de la responsabilité de Formiris de faciliter leur appropriation par les acteurs et d'outiller ces derniers. C'est précisément ce à quoi ont



Richard Wittorski et François David, président de Formiris.

visé les rencontres nationales « *Construire l'établissement formateur en 1^{er} et 2^d degrés* » qui ont rassemblé, à l'initiative de Formiris, une centaine de personnes : responsables du recrutement et de la formation des enseignants et chefs d'établissement essentiellement.

Économie du savoir, société cognitive, apprentissage tout au long de la vie,

organisations qualifiantes, apprenants, formatrices : autant d'expressions consensuelles qui, a rappelé Philippe Carré¹, « renvoient aux salariés le soin d'apprendre par eux-mêmes constamment ». Reste qu'« *on ne créera pas la société cognitive par décret* ». Celle-ci ne pourra se développer sans « *un autre rapport social au savoir, à l'apprendre et à la formation* », sans cette « *apprenance* » que l'universitaire définit comme « *l'ensemble durable de dispositions favorables à l'acte d'apprendre dans toutes les situations* ».

Relisant les deux journées, Richard Wittorski² a rappelé que l'établissement scolaire n'est formateur que si certaines conditions sont réunies ; que celles-ci tiennent aux acteurs (capacité à dire ses pratiques, adoption d'une posture d'apprenant, investissement des espaces de liberté) ou qu'elles soient d'ordre organisationnel (mode de pilotage de l'établissement qui mise sur le repérage des compétences de chacun, sur le travail en équipe, valorisation des réussites...). L'établissement doit-il être formateur ou apprenant ? Richard Wittorski a invité à articuler les deux approches : celle qui est centrée sur la volonté de l'institution ou de l'organisation, et celle qui part du projet et de la dynamique des personnes.

C'est au président de Formiris, François David, qu'il est revenu de conclure ces rencontres. Il a plaidé pour que la réflexion conduite au niveau fédéral puisse être démultipliée et rejoigne le plus grand nombre d'acteurs possible, et en particulier les chefs d'établissement, sans lesquels l'établissement formateur ne peut exister. **VG**

1. Professeur en sciences de l'éducation, université de Paris-Ouest - Nanterre-La Défense.
2. Professeur en sciences de l'éducation, université de Rouen. Richard Wittorski a accompagné le groupe de travail réuni, à l'initiative des missions École et Recherche des services nationaux de Formiris, sur la problématique de l'établissement formateur dans le 1^{er} degré.



Des diocèses en projet

Jusqu'au 18 mai 2010

« Réalités de l'école - logiques d'acteurs, points de vue de chercheurs »

Institut catholique de Paris

Cycle de huit conférences-débats. Parmi les intervenants : Michel Tozzi, Rachel Gasparini et Jean-Marie Petitclerc.

Renseignements : 01 44 39 60 23. E-mail : z.bounadjat@icp.fr - Programme détaillé : www.icp.fr (rubrique « Culture » / « Cycles & conférences »)

Du 7 novembre au 6 décembre 2009
Le Train de l'Orientation de l'Étudiant

Il s'arrêtera dans dix villes : Tours, Angers, Limoges, Clermont-Ferrand...

Itinéraire complet : www.letudiant.fr/salon/train-orientation.html

Du 29 novembre au 5 décembre 2009
« Clown par foi »

Une session se déroulera à Vion (Sarthe). Intitulée « Je porte la vie d'un autre en moi », elle offrira à chacun des participants la chance de « faire l'expérience de son propre clown » en résonance avec « l'expérience chrétienne ».

Renseignements et inscriptions :

www.notredameduchêne.com

Pour en savoir plus sur l'association Clown par foi et son programme, consultez le site :

http://philippe-rousseau.cabanova.fr

Du 21 au 25 décembre 2009

« Temps de Noël : la tendresse de Jésus »

Ferme de Troslly (Oise)

Jean Vanier, fondateur de l'Arche, animera la session.

Contact : 03 44 85 34 70.

E-mail : accueil@lafermedetrosly.com

Internet : www.lafermedetrosly.com

Les 15 et 16 janvier 2010

« Des héritiers sans testament ? Éduquer pour un monde ouvert »

Collège des Bernardins, Paris

Le colloque se penchera sur la question de la transmission des valeurs et des repères à l'heure où l'avenir est souvent synonyme de crainte plutôt que d'espérance.

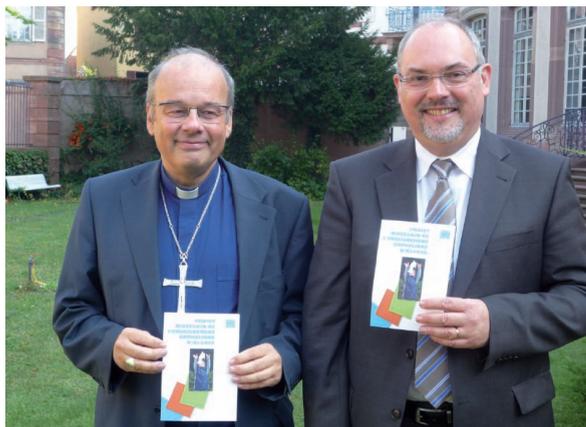
Renseignements et inscriptions : 01 53 10 74 44.

Internet : www.collegedesbernardins.fr

CHANGEMENT DE DATES pour le colloque « Le développement durable » annoncé dans notre dernier numéro : il aura lieu les 9 et 10 décembre 2009 au Sgec.

Organisateur : Fulgence Koné,
Contact : f-kone@scolanet.org

M^{re} Christian Kratz, évêque auxiliaire de Strasbourg, et Parick Wolff, directeur diocésain, présentent le projet de l'enseignement catholique d'Alsace.



© S. Horguël

L'esprit des Assises, c'est de renforcer le sentiment d'appartenance à l'enseignement catholique national et diocésain », a déclaré Éric de Labarre, le 26 septembre dernier à Strasbourg. Et le secrétaire général d'expliquer aux journalistes présents que « l'organisation de l'enseignement catholique est différente de celle du public. Chaque établissement scolaire est en effet autonome, avec le risque d'avoir des écoles coupées les unes des autres ».

Pour éviter cet écueil, le diocèse de Strasbourg présentait ce jour-là un projet commun à ses trente-deux établissements¹. Décliné en trois axes – le sens, la personne, l'ouverture –, il s'inscrit dans la dynamique nationale, avec les spécificités qui sont les siennes. « Située à l'un des carrefours de l'Europe, l'Alsace est une terre de concordat, a précisé Patrick Wolff, le directeur diocésain. L'enseignement religieux fait partie des disciplines obligatoires, la présence d'établissements de confessions protestante et juive est vécue comme une richesse, et le bilinguisme a toute sa place. » Comme l'Alsace, de nombreux diocèses en France se sont nourris des Assises pour se redonner des orientations, convaincus, avec Éric de Labarre, que « les projets de chaque établissement n'ont de sens que s'ils sont mutualisés ».

À Nantes, Vannes, Lille... les communautés éducatives ont fait remonter ce qui les faisait vivre et qui est désormais mis en mots. « L'Espérance humaine et chrétienne passe par l'Espérance personnelle (estime de soi), écrit Jacques Chaillot directeur diocésain de Nantes². Cette Espérance se

construit aussi avec les autres (en classe, en équipe et communauté éducative) et prend sa véritable dimension dans l'Espérance puisée à la source de l'Amour de Dieu. » Même démarche à Lille où le Codiec³ a élaboré un quatre-pages d'une grande clarté⁴. Il répond à la question difficile « Une école marquée par l'Évangile, qu'est-ce que cela veut dire ? », avec une citation de Jean-Marie Petitclerc : « Je crois en toi, j'espère avec toi, et je t'aime comme tu es. »

Élude-t-on pour autant tout engagement formel ? Les axes du projet alsacien sont accompagnés de cinq orientations très concrètes. Citons pour exemple : « Nommer et accompagner des professeurs référents "Enseignement et religions" » ou encore « Mettre en place un conseil diocésain des élèves ».

Quant à Nantes, ses quatre priorités – « Développer une culture d'appartenance », « Oser l'innovation et l'expérimentation », « Impulser et accompagner les changements », « Reconnaître et promouvoir la personne » – sont mises en actes. Tous ces projets ont en commun de réaffirmer leur sentiment d'appartenance à l'enseignement catholique, tout en valorisant l'autonomie des établissements. **SH**

1. Cf. la plaquette *Projet diocésain de l'enseignement catholique d'Alsace* de la direction diocésaine de Strasbourg, rentrée 2009.

2. Cf. le document *2020 se prépare aujourd'hui – orientations diocésaines de l'enseignement catholique de Loire-Atlantique*, rentrée 2009.

3. Comité diocésain de l'enseignement catholique.

4. Cf. la plaquette *L'enseignement catholique : des écoles, collèges et lycées pour la vie* de la direction diocésaine de Lille, rentrée 2009.

Poitiers en journée académique

Donner du sens au partenariat de l'enseignement catholique avec l'État et aux deux dimensions indissociables que sont sa participation de plain-pied, avec ses spécificités, à la mission d'intérêt général de l'Éducation nationale, et en retour, le respect et la reconnaissance de l'autonomie de ses établissements... Telle est l'ambition des journées académiques organisées à l'occasion des cinquante ans de la loi Debré. La première a eu lieu à Poitiers, le 16 septembre 2009, dans les murs de la Maison diocésaine, en présence des trois évêques de l'académie, d'une représentante du conseil régional, des directeurs diocésains, et des représentants des congrégations, des syndicats de chefs d'établissement et de salariés, des parents...

Éléments de réflexion

M^{gr} Dagens, évêque d'Angoulême, a initié la réflexion de cette journée, en proposant un regard de l'Église sur l'évolution de l'enseignement catholique depuis 1959. À ses yeux, « la loi Debré est un acte majeur de la République laïque qui a fait passer l'enseignement catholique d'une logique d'opposition à une logique d'association. Elle oblige celui-ci à manifester son caractère propre d'une façon exigeante non pas extérieure mais intérieure à son engagement éducatif ».

Parmi les exigences actuelles de sa mission, l'enseignement catholique doit viser à une inscription « intelligente » à l'intérieur de la société, ce qui passe par un effort de compréhension des logiques institutionnelles : « Plutôt que de se méfier a priori des décisions des pouvoirs publics, il est indispensable de se rencontrer, de s'expliquer et de confronter nos expériences », souligne encore M^{gr} Dagens. Avant d'ajouter que dans ce contexte, « l'ouverture à tous doit inspirer l'enseignement catholique aujourd'hui, tout en continuant à mettre sa tradition universaliste à la portée de cha-



À Poitiers, l'enseignement catholique a inauguré les journées académiques qui marquent le cinquantenaire de la loi du 31 décembre 1959.

cun, sur des questions à la fois d'humanité commune et des finalités de notre société ».

Éléments du débat

LA QUESTION DU SENS – L'interrogation majeure pour Hubert Demenier, directeur diocésain de La Rochelle et secrétaire général du Caec¹, est celle du sens de l'organisation territoriale et particulièrement des motifs qui guident ses décisions : « La loi Debré qui ne reconnaît que le seul niveau de l'établissement a obligé paradoxalement l'enseignement catholique à s'organiser au niveau régional. Or, quel est le sens de ces structures régionales qui ont dû être mises en place pour superviser la mise en œuvre des contrats ? Sont-elles une chance pour faire vivre la spécificité de notre projet éducatif ? »

LA QUESTION DU CARACTÈRE PROPRE – Comment le définir ? Pour M^{gr} Rouet, archevêque de Poitiers, « le caractère propre est d'abord une question posée à l'Église. Il l'oblige à préciser sa relation au monde, sa présence et le sens de son service dans la société... L'école ne doit pas être jugée au nombre des baptêmes mais par la manière dont elle rend estimable et crédible l'action de l'Église. Mettre un homme debout, apprendre à un jeune ce qu'est la liberté, c'est le chemin par lequel passe l'Évangile. Ce caractère propre est aussi une question posée à la société dans son ensemble : jusqu'où est-elle prête à reconnaître à ceux qui la composent un moyen de participer à la vie en com-

mun ? ». Or « la multiplication des textes administratifs contraint de plus en plus à l'uniformité plutôt qu'à s'interroger sur un vivre-ensemble diversifié ».

UNE DOUBLE FRAGILITÉ – Pour François Constantin, à la tête d'un ensemble scolaire à Angoulême, « le caractère propre, c'est l'exigence d'une relation qui commence par la vie en commun ». Or, « la vision de la communauté éducative de travail a pris des dimensions à géométrie variable qui fissurent sa réalité

au quotidien ». La loi Censi a permis l'émergence d'un « corps » enseignant, qui tend à « faire perdre » aux professeurs « leur première veine », à savoir le désir de participer à l'enseignement catholique, et qui leur donne un sentiment d'insécurité lié aux réductions de postes annoncées... « Pour nous aussi, chefs d'établissement, il y a l'inquiétude de voir nos établissements en déséquilibre dans les années qui viennent et de devoir envisager des regroupements. »

Depuis cinquante ans, un fort vent de réorganisation a soufflé sur le paysage du premier degré en Poitou-Charentes : si en Charente-Maritime, le nombre des écoles est passé de 49 à 22, celui des classes a augmenté de 127 à 163. Partout ailleurs, dans la région, cette « normalisation » a été accompagnée d'une grande déperdition en termes d'effectifs. Dans la Vienne, on est passé de 105 écoles (8 105 élèves) à 38 (4 618 élèves), et dans les Deux-Sèvres de 173 écoles (14 769 élèves) à 66 (7 259 élèves).

LES RELATIONS AVEC L'ENSEIGNEMENT PUBLIC – Les acteurs de l'enseignement catholique présents à cette rencontre ont souligné l'absence de liens de réflexion avec leurs homologues du public. Alors que leurs préoccupations sont souvent très proches, ils ne les rencontrent que de manière épisodique et uniquement à travers des questions d'organisation.

Aurélien Sobocinski

1. Comité académique de l'enseignement catholique.

À la une des revues de l'enseignement catholique

La Fondation d'Auteuil évolue



Depuis sa création en 1866 par l'abbé Roussel, La Fondation *Les Orphelins Apprentis d'Auteuil*, devenue *La Fondation d'Auteuil*, a fait l'objet de plusieurs mutations. Si la mission n'a pas changé, elle a su s'adapter aux nouveaux besoins de la jeunesse en difficulté. Le dossier du n° 169 d'*À l'écoute* propose de revenir sur ces évolutions majeures : lutte contre le décrochage scolaire, développement de l'apprentissage, implantation dans les quartiers sensibles, accueil des jeunes filles, prévention, autonomie des jeunes, travail avec les familles.

Ainsi, depuis plusieurs années, la Fondation d'Auteuil met en place des actions de soutien aux parents en difficulté pour prévenir l'exclusion sociale. La mission des équipes est de les aider « à poser les bons actes éducatifs dans les premiers mois et années de la vie de leur enfant, en leur permettant de s'approprier leurs responsabilités et de développer leurs compétences parentales, en les sécurisant sur leurs capacités », explique André Altmeyer, directeur général adjoint de la Fondation. Le dossier du n° 170 du magazine déjà cité présente le travail de plusieurs de ces structures.

À l'écoute - le magazine de Fondation d'Auteuil, n° 169, août-septembre 2009, pp. 8-13 et n° 170, octobre-novembre 2009, pp. 8-13.



évolutions de carrière, etc.

CFDT magazine-FEP, n° 143, septembre-octobre 2009, pp. 5-19.

Spécial carrières

CFDT magazine-FEP propose dans son premier numéro de l'année scolaire un livret de rentrée à l'intention des enseignants et des personnels de droit privé. Il résume sous forme de fiches synthétiques les droits et obligations de chacun : obligations de service, durée du travail, formation professionnelle, congés, salaires,



Présence, n°195, septembre-octobre 2009, pp. 13-15.

Internet pour les élèves

Une sélection de sites internet est proposée par le magazine *Présence* pour aider les élèves à réviser matière par matière. Des sites de références pour effectuer des exposés sont également listés. Une rubrique regroupe des informations pratiques sur la santé et les loisirs. Enfin, des adresses sont données pour connaître les métiers de l'agriculture.

Loi Debré : 50 ans d'histoire



Cinquante ans après la promulgation de la loi Debré et 25 après celle de la loi Rocard, *CFDT magazine-FEP* présente les implications de ces lois pour l'enseignement catholique, pour les personnels et plus globalement pour le système éducatif. Ce dossier revient sur le contexte social et économique dans lequel a été instaurée la loi du 31 décembre 1959.

Quels en ont été les acteurs ? Quel rôle le syndicalisme, et notamment la CFDT, a-t-il joué ? La question de son actualité est également posée.

Sur ce même sujet, *L'Éducateur chrétien* publie des extraits de la conférence prononcée lors du congrès du SPELC par Bernard Toulemonde. Ce dernier retrace l'histoire de la naissance de la loi Debré. Il analyse les deux logiques qui s'affrontent dans l'enseignement privé : « ensemble parallèle et concurrent de l'enseignement public ou association d'établissements au service public ». Les apports de cette loi pour le statut des enseignants et des chefs d'établissement sont également abordés. *CFDT magazine-FEP*, n° 144, novembre 2009, pp. 8-11. *L'Éducateur chrétien*, n°206, octobre 2009, pp. 11-14.

Valérie Granger, Isabelle Tinader

➔ Merci d'adresser vos revues, magazines et bulletins à : Formiris, Centre de ressources documentaires, 35 rue Vaugelas, 75015 Paris. Tél. : 01 53 68 60 00. E-mail : itinader@formiris.org

Enseignants : vers un nouveau « pacte de carrière »

De nouvelles missions clairement identifiées et ouvrant droit à des rémunérations spécifiques », « un meilleur accompagnement des enseignants tout au long de leur vie professionnelle », « un métier mieux

considéré et donc mieux rémunéré », « des possibilités plus larges et réelles de mobilité et d'évolution de parcours »... Tels sont les objectifs du nouveau « pacte de carrière » présenté par Luc Chatel au début du mois d'octobre dans le cadre du chantier de la revalorisation du métier enseignant. Le ministre de l'Éducation nationale souhaite à l'avenir une

gestion des ressources humaines « plus personnalisée », un accompagnement pour les réorientations vers une seconde carrière ainsi que la mise en place d'un droit individuel à la formation dès la rentrée 2010 pour une partie des enseignants.

« Ces orientations rejoignent un certain nombre d'idées que nous avons défendues devant la commission Pochard, se réjouit Éric de Labarre,

mais cela nécessitera des moyens financiers : pour la formation continue par exemple, l'enseignement catholique fonctionne à moyens constants depuis plus de dix ans ! Imaginer une plus grande porosité avec le monde



professionnel et permettre des entrées dans le métier en seconde carrière pose par ailleurs le problème des rémunérations. Enfin, il faut parvenir à intégrer de façon publique dans le service enseignant tout le travail d'accompagnement des jeunes (tutorat, principalat, participation aux activités d'orientation). »

Le pacte ministériel intègre de fait une évo-

lution des rémunérations, visant principalement les enseignants débutants avec une augmentation de 100 euros mensuels ainsi qu'un « rattrapage » pour leurs collègues ayant entre deux et cinq ans d'ancienneté. Une concertation vient d'être ouverte par la Rue de Grenelle. Elle se déroulera jusqu'à la fin de l'année pour arrêter des décisions d'ici à la fin de janvier et en commencer l'application à la rentrée 2010. **AS**

Investir « dans le capital humain »

Dans l'ensemble, les pays de l'OCDE¹ consacrent 6,1 % de leur PIB collectif à l'éducation, et ce tous niveaux d'enseignement confondus », souligne Barbara Ischinger², en introduction à l'édition 2009 du rapport que l'organisation consacre chaque année à l'éducation³. Avec 5,9 %, la France se situe au 11^e rang. Ses dépenses, comme dans la moitié des pays de l'OCDE, ont diminué. Elles varient par ailleurs selon le niveau d'enseignement. Si, pour le collège et le lycée, elles se situent au-dessus de la moyenne de l'OCDE, il en va différemment pour l'enseignement primaire et pour l'enseignement supérieur. Autre particularité française pointée par le rapport : une hausse du nombre des diplômés du supérieur inférieure à celle que connaissent les autres pays de l'organisation. Et ce alors même que les experts de l'OCDE mettent en évidence les retombées économiques et sociales de l'élévation du niveau de formation de la population. Les diplômés du supérieur bénéficient ainsi d'un avantage salarial substantiel par rapport à ceux du secondaire ; ils sont en meilleure santé que le reste de la population, s'intéressent davantage à la politique et ont plus confiance en leurs concitoyens. **VG**

1. Organisation de coopération et de développement économiques.
2. Directrice de l'éducation à l'OCDE.
3. Regards sur l'éducation 2009 - les indicateurs de l'OCDE. Rapport disponible sur www.oecd.org (cliquer sur « Français » / « de A à Z » / « E » / « Éducation, Regards sur l'éducation »).

Le salon européen de l'éducation

L'enseignement catholique, les facultés catholiques, les grandes écoles et les parents d'élèves vous attendent

Hall 7/2 / Stand ADM3



Du jeudi 19 au dimanche 22 novembre 2009, à Paris-Expo - Porte de Versailles, de 9 heures 30 à 18 heures.

Entrée gratuite pour tous.
Renseignements : www.salon-education.org

Réforme du primaire : un bilan mitigé

Dans une note de synthèse¹, les inspections générales dressent un bilan de la réforme de l'enseignement primaire. Fatigue accrue des élèves, réduction du temps consacré au dialogue avec les parents, à la concertation des personnels, aux enseignements : pour Philippe Claus et Odile Roze, les auteurs, les effets néfastes de la semaine de quatre jours sont patents. Toutefois « *l'évolution souhaitable de la situation n'est pas, selon eux, dans le retour au samedi matin [...] mais dans la scolarisation du mercredi matin [...]* ».

L'aide personnalisée n'est pas épargnée non plus. Elle a reçu un accueil favorable tant chez les élèves et les parents que

chez les enseignants, mais ses effets restent limités : elle « *ne permet pas, selon les enseignants, de compenser les difficultés lourdes [et par conséquent] d'infléchir l'organisation du cursus scolaire des élèves* ».

Quant aux stages de remise à niveau, s'ils rencontrent un « *succès croissant* », « *la liaison entre les activités [qui y sont] pratiquées et les difficultés constatées dans les classes est loin d'être systématique* ». Par ailleurs, « *il est patent qu'aucune évaluation qualitative du dispositif n'est conduite ou même envisagée* ».

Autre élément pointé par les inspecteurs généraux : l'empilement des dispositifs de prise en charge des élèves en difficulté et de lutte contre l'échec scolaire qui « *est source d'une grande confusion chez les enseignants et dont la juxtaposition risque de nuire à l'efficacité [...]* ».

Pour les auteurs, il convient de « *donner la priorité à l'approfondissement des nouvelles démarches* » sans « *exclure de répondre aux besoins de mise en cohérence des réformes et aux interrogations des personnels sur les perspectives d'avenir en précisant le cap de cette "cascade de réformes" qui modifient en profondeur le fonctionnement de l'école* ». **VG**

1. Inspection générale de l'Éducation nationale (IGEN), Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche (IGAENR), *Troisième note de synthèse sur la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement primaire*, juillet 2009. Disponible sur www.education.gouv.fr (cliquer sur « Outils de documentation, d'information » / « Tous les rapports »).

La DP3 doit décoller

Devenue en quatre années la deuxième principale option de la classe de troisième après le latin, la découverte professionnelle de trois heures (DP3) est aujourd'hui proposée dans 80 % des collèges, souligne l'IGEN dans un rapport¹ rendu public le 4 septembre. Pour les auteurs, « *le compte n'y est pas* ». Ils estiment que « *l'objectif à terme [est] de permettre à tous les collèges de proposer l'option DP3 à tout élève de*

classe de troisième volontaire ». Pour ce faire, ils formulent un certain nombre de recommandations : mettre en place un pilotage académique du dispositif jusqu'alors défaillant, développer la formation des enseignants, mutualiser les ressources et les bonnes pratiques, renommer le dispositif pour éviter toute confusion avec une option préparatoire à la voie professionnelle, ou encore prolonger l'option en classe de seconde... **VG**

1. IGEN, *Un enseignement optionnel des classes de troisième de collège : la « Découverte professionnelle 3 heures » - état des lieux et propositions*, juin 2009. Disponible sur www.education.gouv.fr (cliquer sur « Outils de documentation, d'information » / « Les rapports IGEN »).

La voie professionnelle mieux valorisée

« *La rénovation de la voie professionnelle est portée globalement par une dynamique positive* », soulignent les inspections générales dans un rapport sur la réforme de l'enseignement professionnel¹. Sa poursuite requiert toutefois que certains points fassent l'objet d'une attention particulière.

Il en va ainsi de l'équilibre entre les différentes voies de formation et de l'orientation des élèves. Les auteurs mettent en garde contre un éventuel « *glissement d'élèves de la voie générale et technologique vers la voie professionnelle* ». Ils formulent également quelques inquiétudes concernant les élèves les plus fragiles des classes de troisième : « *On peut craindre que les conseils de classe de 3^e sous-estiment les chances de réussite en baccalauréat professionnel de certains élèves de 3^e et de 3^e DP 6H jugés "un peu justes"* ».

Autre point qui mérite attention, l'évolution du mode de pilotage des établissements, conséquence de l'autonomie accrue qui leur est octroyée via la réforme. « *Les acteurs locaux, dénonce le rapport, souffrent [...] d'un manque d'accompagnement et demandent à l'institution de les aider à devenir des acteurs autonomes* ». Il invite à mettre l'accent sur la formation des chefs d'établissement et des enseignants, en accordant une place particulière à l'accompagnement personnalisé.

Les rapporteurs pointent enfin les dérives potentielles du discours sur « *l'égalité de dignité des voies de formation* ». Si la valorisation de la voie professionnelle passe par « *son rapprochement avec les autres voies de formation en durée et possibilités d'études* », elle nécessite aussi que soit réaffirmé « *ce qui fait sa spécificité* ». **VG**

1. IGEN et IGAENR, *La rénovation de la voie professionnelle*, juillet 2009. Disponible sur www.education.gouv.fr (cliquer sur « Outils de documentation, d'information » / « Tous les rapports »).



© Y. Mariani



© V. Leray

Non à l'échec scolaire

Le 23 septembre dernier, l'Afev¹ et ses partenaires organisaient la deuxième journée du refus de l'échec scolaire. Cette année, l'accent était mis sur le passage de l'école primaire au collège, sur le fonctionnement de ce dernier et sur la perception qu'en ont les élèves. À cette occasion, l'Afev a donné la parole aux élèves, *via* une enquête conduite auprès des collégiens suivis par un étudiant de l'association.



Un quart seulement des élèves interrogés déclarent « *aimer beaucoup* » se rendre quotidiennement au collège, une situation qui tient, pour partie, à « *des rythmes, et à des exigences plus importantes et plus difficiles* ». Ils sont par ailleurs nombreux à déclarer s'ennuyer en cours et à ne pas comprendre ce qui est attendu d'eux en classe sans pour autant solliciter leurs enseignants (ou leur demander de l'aide).

Enseignants, élèves, parents, acteurs institutionnels et associatifs ont témoigné des actions mises en place pour faciliter l'entrée au collège : ainsi des stages d'intégration organisés par un établissement de Saint-Nazaire à l'intention des élèves de 6^e, de la mallette imaginée par l'académie de Créteil pour présenter le collège aux parents ou encore des actions conduites par la mairie de Paris pour accompagner les collégiens les plus fragiles.

Condamnant le poids de l'évaluation, « *l'obsession de la compétition* », « *le carcan de la sélection* », François Dubet a appelé à la mise en place d'un « *collège accueillant* » dans lequel « *la vie collective a une fonction éducative* » et qui permet à chaque jeune de « *se réaliser dans ses études et dans sa vie* ». **VG**

1. L'Afev (association de la fondation des étudiants pour la ville) organise depuis 1991 l'accompagnement individuel des jeunes en difficulté par des étudiants bénévoles.

Le Sac à Sapin 2009

Grâce à Handicap International, sapin et sac ne vont plus l'un sans l'autre. Avant de dresser le premier, on prend soin d'étaler le second à grand renfort de fronces, de manière à joindre l'agréable (décorer) à l'utile (recueillir les aiguilles). Et comme le sapin, le sac, fabriqué à partir de céréales (étiquetées non OGM !) est 100 % biodégradable. Laissez-lui quatre à huit semaines,

il se transformera en humus. Pratique et écologique, donc, le Sac à Sapin a d'autres atouts qu'il est toujours bon de rappeler. Conditionné en établissement et service d'aide par le travail (Esat), il est citoyen. Enfin, c'est sa première qualité, il est solidaire : sur chaque vente de Sac à Sapin, 1,30 € est reversé à Handicap International. **RT**



Z En vente dans les grandes surfaces alimentaires et spécialisées, les grands magasins, les magasins de bricolage, les jardineries, chez les fleuristes et pépiniéristes. Prix conseillé : 5 €.

Dessiner pour la paix

La violence à l'école n'en finit pas de désarçonner les enseignants qui ne savent pas toujours trouver les réponses adéquates pour la gérer. Pour les aider, l'association Initiatives et Changement a mis en place il y a quatre ans le jeu-concours « *Le temps d'une histoire, adoptons la paix attitude* ». Cet outil ludique s'adresse aux élèves du CE2 à la 4^e. Par groupes, ils sont invités à raconter en images un conflit et à y trouver une issue positive. Pouvait-on avoir meilleur ambassadeur pour cette 4^e édition que le dessinateur Plantu, inspirateur de l'association « *Cartooning for peace* », créée au siège de l'ONU en octobre 2006 ? **EDC**

Z Inscriptions dès maintenant (les « *histoires-images* » doivent être envoyés avant le 13 mars 2010). Internet : www.fr.iofc.org/projets/education/outils

Trions les déchets

Parce qu'on ne peut plus faire l'impasse d'une véritable éducation à l'environnement pour un développement durable, bien des opérations pédagogiques sont élaborées. ÉcoleNature propose ainsi des outils, des jeux et des quiz aux jeunes du primaire afin de les aider à acquérir des comportements responsables et solidaires. Cette année, les enfants sont invités à travailler sur le tri des déchets à partir des briques alimentaires. C'est simple, ludique, créatif et citoyen. **EDC**



Une création de l'école Saint-Géraud, à Montbazens (Aveyron).

Z Envoi des photos, dessins et autres œuvres avant le 20 mai 2010. Internet : www.ecolenature.fr

Cantines, quelles solutions ?

Ici, on négocie au plus serré avec les prestataires. Là, les élèves apportent leur panier-repas.

Ailleurs, on a la chance de recevoir une aide de la mairie ou du conseil général.

Partout, on cherche la solution au problème du prix de la cantine, à l'effet dévastateur au point d'amener certains parents à renoncer à leur choix de l'enseignement catholique.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Le déjeuner du restaurant scolaire garantit aux collégiens un repas équilibré chaque jour », a constaté le conseil général du Morbihan. Aussi, pour lutter contre une « tendance à la désertion », ce dernier subventionne depuis la rentrée chaque repas de demi-pension à hauteur de 0,80 €. Cette subvention, apportée aux établissements publics et privés, est accordée sous plafond de ressources mais elle « devrait tout de même concerner environ 30 % des familles ». Cette aide représente de ce fait environ 30 % du prix du repas dans les établissements publics car le département avait déjà « une politique d'accès social à la restauration », pour tous ses élèves cette fois, auquel le repas était facturé « 2,70 €, alors que le prix de revient réel est supérieur à 5 € ». Dans ce département, où le nombre des collégiens du public et du privé est quasi identique, « la mesure du conseil général ne supprime donc pas l'écart de traitement entre familles de l'enseignement public et privé », regrette André Boulaire, secrétaire général de l'Udogec¹.

L'effet prix est de fait dévastateur. Dans le Finistère, Gilbert Hascoët, le secrétaire général de l'Udogec, observe que « le prix de la cantine en collège et lycée est ainsi en moyenne de 4,50 à 5 € dans le privé, contre 2,50 à 2,80 € dans le public ». Le résultat est sans appel : « En lycée, le taux de fréquentation des cantines est de 70 % dans le public, contre 50 % dans le privé. »

Le malaise est donc bien là. Éric de

Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique, l'évoquait en avril dernier devant la Conférence des évêques de France : « Les parents se plaignent fréquemment du coût de l'école catholique. Mais à vrai dire, ce qui est en cause, c'est le prix des prestations annexes en restauration et en transport. Pour une scolarité de 300 € par an, voire moins, en école, il n'est pas rare que la cantine coûte 100 € par mois à la famille. »

Ce prix de cantine, qui pèse sur leurs ressources, peut conduire les familles à inscrire leurs enfants dans un établis-

son projet éducatif. « Ce qui est important, insiste Claude Bauquis, responsable du pôle gestion de la Fnogec², c'est l'attractivité, y compris éducative, de la demi-pension. Car le temps du repas, c'est aussi celui du relationnel, du vivre-ensemble, de la convivialité, des animations culturelles, relevant tout autant du projet éducatif de l'établissement ». Un temps qu'il importe absolument de ne pas marginaliser. D'où l'urgence de trouver des solutions.

Sur la base d'un échantillon, établi par la Fnogec, de 677 Ogec³ – sur 5 600 –, les prix pratiqués l'an dernier dans les établissements catholiques étaient en moyenne de 4,24 € en province et de 5,50 € en Ile-de-France ; avec une amplitude de 3,72 à 6,48 €. Dans le public, où les coûts réels ne sont généralement pas facturés aux familles, l'amplitude allait de « 0,50 à 4 €, selon les ressources des familles, en école, et de 0,50 à 3,50 €, en collège et lycée », relève Anne Barré, juriste à la Fnogec. Avant de revenir au privé pour souligner que « si les contri-

butions demandées aux familles sont très généralement supportables⁴, le prix de la cantine pose un problème croissant » ; même si, observe Claude Bauquis, « il est plutôt stable depuis quelques années ».

Une première démarche impose donc de maîtriser au mieux les coûts de la restauration scolaire. De fait, dans ce domaine, « les négociations de prix sont plus serrées qu'avant », observe Michel Lorin, consultant en restauration collective⁵. « On peut aussi escompter, poursuit Claude Bauquis, une meilleure force de négociation, si



sement catholique tout en les privant du repas à la cantine. Il peut aussi les amener à renoncer à l'enseignement catholique !

Formules

Un dilemme d'autant plus crucial que, comme le relève justement le conseil général du Morbihan, « le midi, au restaurant scolaire, chacun fait "plus" que déjeuner. C'est un temps à la fois récréatif, social et éducatif ». Pour l'enseignement catholique, ce temps fait partie intégrante de

les établissements d'un même "bassin" s'unissent. Comme cela s'est fait par exemple dans les Pyrénées-Orientales où l'Udogec a pu négocier depuis six ans près de 900 000 repas par an pour le compte des établissements. »

À ce propos, il faut aussi déjà choisir entre restauration autogérée et restauration sous-traitée. Cette dernière formule est largement majoritaire : au vu de l'échantillon d'établissements évoqué plus haut : 63 % l'ont choisie, contre 19 % pour la restauration autogérée (les autres formules se répartissant comme suit : 9 % pour le recours à une association extérieure ; 4 % pour la livraison de plateaux-repas ; 3 % pour le recours à une cantine publique ; 1 % pour les repas apportés par les élèves ; tandis que 1 % des établissements de l'échantillon ne proposent pas de restauration).

« Dans les Pyrénées-Orientales, l'Udogec a pu négocier près de 900 000 repas par an. »

L'Apel⁶, pour sa part, propose de développer les solutions alternatives à la cantine, qui éclosent çà et là. Un exemple : les élèves apportent un panier-repas. Ils déjeunent alors dans une salle. L'établissement se charge de la surveillance, la "qualité" du repas étant sous la responsabilité des parents. La Fnogec travaille toutefois à « sécuriser juridiquement cette formule, pour éviter que la responsabilité de l'établissement ne puisse être engagée », relève Anne Barré.

Au vu de ce qui précède, le problème à résoudre, c'est le prix de la cantine. Il peut être allégé grâce aux aides des collectivités locales que permet le Code de l'éducation⁴. Pour les deux écoles catholiques de La Baule – qui ont aussi à supporter des charges d'emprunts pour rénovation de cantines –, la ville apporte une « aide au repas conséquente, de plus de 4 €. Les familles des 70 % d'élèves qui fréquentent la cantine ne payent dès lors que 3 € », explique Hubert Grécourt, de l'Udogec de Loire-Atlantique. Et « pratiquement toutes les communes du département apportent des aides aux cantines, ou bien ouvrent leurs cantines municipales aux élèves du privé, en appliquant le coefficient familial éventuel ».

À l'autre bout de la France, dans les Alpes-Maritimes, ce sont « les collégiens dont les familles perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, qui bénéficient depuis trois ans de 1 € de subvention par repas », complète Monique Ghiazza, attachée de direction à l'Udogec. Tandis que pour les écoliers, « quatre des sept communes qui accueillent une école privée font bénéficier les enfants de leurs familles résidentes d'une subvention de 0,52 € à 1,52 € par repas : 1,20 € pour Antibes, 1,52 € pour Nice, etc. ».

Toujours pour les écoliers, dans le Finistère, ce sont 90 % des 150 communes abritant les 200 écoles privées catholiques du département, qui accordent une subvention à caractère social. Pour 30 % de ces communes, elle prend la forme d'une aide de 1,20 à 1,50 €, permettant de limiter le prix de la cantine dans une fourchette allant de 2,80 à 3 € ; 50 % choisissent le portage de repas ; les 20 % restants accueillent dans leurs cantines publiques les élèves du privé, à des prix allant de 2,40 à 2,80 €.

Les exemples cités constituent pour les Ogec des pistes de négociation d'autant plus indispensables en ces temps de difficultés pour les familles mais aussi pour les établissements qui doivent investir des sommes souvent considérables pour la nécessaire mise aux normes des cantines.

1. Union départementale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.
2. Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'enseignement catholique.
3. Organismes de gestion de l'enseignement catholique.
4. Cf. *Contributions des familles mode d'emploi*, in ECA n° 332, pp. 24-25.
5. Société ERES-Expertise Restauration et Services – Tél. : 01 49 66 08 97.
6. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.

Et en Europe ?

Sans être une spécificité française, la formule de la cantine est assez inégalement proposée chez nos voisins européens. Un rapide tour d'horizon, effectué par Roseline Moreau, la présidente du Gerfec*, auprès de ses correspondants, en témoigne. En Norvège comme en Pologne, le petit-déjeuner, avant la classe, est très répandu. Ce qui permet aux jeunes de « tenir », à l'aide d'un en-cas apporté de la maison. En Pologne, toutefois, un déjeuner est parfois proposé à l'école. Tandis qu'en Norvège, il y a aussi des petites pauses-fruits – financées par l'État – dans la journée. Pas de repas de midi non plus en Hongrie, et pause-sandwich en Roumanie, pour les « petits », les plus grands attendant de rentrer déjeuner à la maison, après la journée continue d'une durée de 4 à 6 heures. En Espagne, petit-déjeuner très léger, et en-cas à l'heure de la récréation. Avant le « repas de midi » (entre 13 h 30 et 14 h 30) à l'école, ou à la maison. En Belgique enfin, formule mixte aussi, avec déjeuner chaud à la cantine ou repas froid apporté de la maison. JLBB

* Le Groupement européen pour la recherche et la formation des enseignants chrétiens, croyants et de toutes convictions, « vise l'ouverture interculturelle, incluant l'ouverture interreligieuse et interconvictionnelle, en Europe, par l'éducation ». Internet : www.gerfec.eu



Les restaurateurs et la crise

Les restaurateurs scolaires s'impliquent aussi dans cette recherche de solutions pour alléger le coût de la cantine, ainsi que l'explique Alexandra Branger, de la direction marketing de Scolarest : « Le marché est de plus en plus concurrentiel, avec une augmentation des consultations qui entraîne une tension sur les prix. Pour atténuer la répercussion de l'augmentation du coût des matières premières, nous avons mis en place une campagne de sensibilisation pour lutter contre le gaspillage, notamment du pain. Et développé une "table du partage" qui permet de récupérer les fruits non consommés par les élèves pour des associations. Cette implication sociale est une forte tendance aujourd'hui dans la restauration scolaire. On note par ailleurs de nouvelles attentes, comme l'intérêt pour le développement durable avec les produits issus du commerce équitable ou la provenance des produits – l'objectif est de favoriser les produits régionaux, les produits issus de l'agriculture biologique. » JLBB

Bretagne

Une force tranquille et volontaire

Rencontre avec un paradoxe agissant : le Caec à la structure légère d'une région de poids. En effet, 41 % des jeunes Bretons sont scolarisés dans un établissement catholique.

AURÉLIE SOBOCINSKI

On cite souvent la Bretagne en exemple. Mais en réalité, notre démarche relève davantage d'une intuition très forte, d'une pratique historique du travail en région renforcée par notre entité géographique, que d'une structuration très stable. » En ce lundi matin, le ton est rapidement donné par les quatre directeurs diocésains de l'académie (cf. encadré), qui se retrouvent comme tous les quinze jours pour leur réunion de pilotage, à Rennes ou à Pontivy – selon les rendez-vous à l'agenda avec les partenaires institutionnels.

L'enseignement catholique breton n'est pas à l'abri des paradoxes. Évident par son poids – 240 000 élèves, soit avec les Pays de la Loire le quart des effectifs de l'enseignement catholique – et sa présence – 41% des jeunes Bretons scolarisés –, il déroute par l'extrême modestie de l'instance qui le représente. Le Caec n'a qu'un poste et demi et pas de lieu dédié. C'est que la réalité régionale bretonne – « alchimie mystérieuse », comme la qualifie Martial

Limouzin, président du Caec et directeur diocésain de Vannes – se trouve ailleurs.

Elle est d'abord le fruit d'une histoire singulière : dans une région où le sentiment d'appartenance est très prégnant, grâce notamment à un maillage de proximité très ancien des établissements, chacun des diocèses aurait très bien pu fonctionner de façon autonome. Pourtant, « et c'est la grande différence avec bien des régions, la volonté de se structurer pour faire intelligence commune, de se concerter en permanence pour harmoniser nos vues sur les dossiers et cibler ensemble le niveau le plus pertinent de leur traitement pour l'intérêt et le bien communs s'est rapidement imposée comme une évidence », souligne Jean-Loup Leber, directeur diocésain de Rennes.

De ce contexte, un système de fonctionnement régional souple et décentralisé est né, fondé sur la relation interpersonnelle et l'exigence d'un équilibre entre niveaux académique et diocésain. « Pour nous, le Caec c'est d'abord la collégialité et la subsidiarité inscrites au cœur de notre pratique, souligne Régine Chardonnet, directrice diocésaine de Saint-Brieuc et Tréguier. Avec la reconnaissance de l'autorité légitime qui en découle, nous illustrons assez bien les trois piliers de la doctrine sociale de l'Église ! » Voilà pourquoi depuis 1992, date de sa création, l'entité bretonne s'est constituée en association, « laquelle érige le Caec en personne morale et donne davantage de poids – celui des 20 membres du conseil d'administration – à ses décisions et à

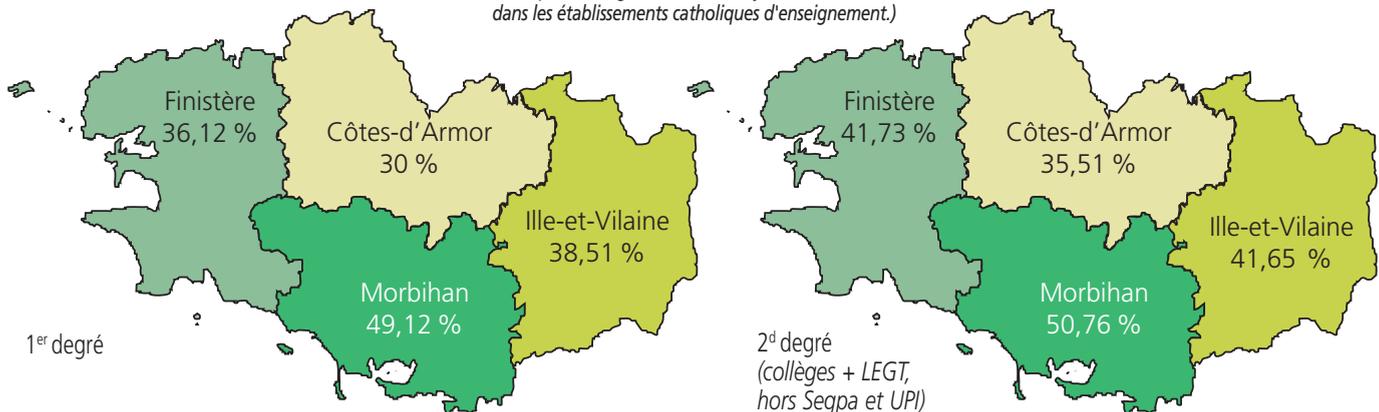
ses positions face aux interlocuteurs politiques », ajoute Patrick Lamour, son homologue en charge du Finistère.

Ainsi, « plutôt que de créer une technostructure chapeauté par un "super DD régional", une strate supplémentaire qui pèserait en coût et en contraintes sur les établissements, le choix a été fait de répartir la charge entre les services de nos directions diocésaines », poursuit Patrick Lamour. Deux principes président à la bonne marche du Caec : une pratique de travail en commun ancrée non seulement chez les directeurs diocésains mais à tous les niveaux de responsabilité (adjoints en charge du premier et du second degré, délégués académiques des chefs d'établissement...) et une mutualisation des compétences dans le traitement des dossiers qui met chacun en situation de travailler à un moment donné à la fois pour son périmètre local mais aussi pour la région (aux Côtes-d'Armor les finances, à l'Ille-et-Vilaine la formation, au Finistère la pédagogie et la mission d'insertion des jeunes, au Morbihan la coordination et les relations politiques).

L'absence d'appareil professionnel régional n'empêche pas une activité très structurée et rigoureuse. « Non seulement elle rend possible une approche évolutive des choses qui permet d'ajuster les réponses en fonction des priorités et des besoins repérés, mais elle oblige à un pilotage par le sens qui ne vient pas se substituer à la responsabilité des acteurs locaux », analyse Martial Limouzin. « C'est vrai que l'on vit un

L'enseignement catholique dans l'académie de Rennes

(En pourcentage du nombre de jeunes scolarisés dans les établissements catholiques d'enseignement.)



Sources : SOLFEGRETORAT

Fiche d'identité



véritable partenariat », confirme frère Rémy Harel, délégué de tutelle et représentant des congrégations au niveau académique. Tout cela fait du Caec, « un outil privilégié pour construire et consolider notre liberté », selon son président. « Comme au rugby, il y a le pack - les acteurs au quotidien -, et le demi de mêlée, sans lequel le jeu ne peut s'articuler, avoir un sens collectif et avancer face à l'adversité. »

Les défis sont nombreux sur le terrain breton. Le premier est la « réussite » de la mastérisation. « Concrètement, cela veut dire mettre en place une formation chrétienne validée par l'Éducation nationale et permettant d'accéder à une vraie posture d'éducateur dans un métier où les jeunes recrues ont de moins en moins de culture chrétienne, précise Jean-Loup Leber, en charge du dossier. Cela passe par le développement de notre propre outil de formation en partenariat avec l'UCO¹ d'Angers, un nouvel institut commun à la Bretagne, qui déclinera son activité sur un site dans chacun des diocèses, et particulièrement dans le second degré où il n'y a aucun étudiant cette année. »

Dossiers clés

Le maintien des espaces de liberté, c'est bien sûr aussi l'incompressible dossier des moyens. Si un gros travail de redéploiement en interne, entre une Ille-et-Vilaine en plein essor démographique (+ 850 élèves), un Morbihan qui détient historiquement le taux de scolarisation le plus fort de la région (50 %) en croissance aussi (+ 300 élèves), un Finistère et des Côtes-d'Armor touchés par un recul démographique et une perte d'attractivité économique (- 300 élèves pour chacun), a permis de compenser la suppression de 51 postes à cette rentrée, il s'agit maintenant de préserver le réseau de petites et moyennes structures. « Ne plus tenir ce maillage qui correspond à celui de l'enseignement public, c'est risquer de perdre très vite énormément de terrain et ce qui fait de nous un enseignement catholique de masse et de proximité », insiste Régine Chardonnet.

« Sur la question des forfaits, le poids du Caec et le blocage qu'il a pu exercer lors du renouvellement de la convention quinquennale fixant les liens financiers avec la Région ont permis des avancées notables - augmentation globale de 11,5 % du plan d'investissement, possibilité de renégocier avant cinq ans -, note Patrick

RÉGION BRETAGNE

- 4 départements : Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan.

- 4 diocèses : Saint-Brieuc et Tréguier (Côtes-d'Armor), Quimper et Léon (Finistère), Rennes, Dol et Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), Vannes (Morbihan).

FORMATION

- 4 CFP.

- Institut de Formation des professeurs de Bretagne (IFPB).

- UCO Bretagne Nord (Guingamp).

- UCO Bretagne Sud (Vannes).

- Institut catholique de Rennes.

PROPORTION DES JEUNES SCOLARISÉS DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

(Source : SOLFEGE - Enquête rapide : rentrée 2009)

Dans le 1^{er} degré : 38,7 %

Dans le 2^d degré : 42,1 %

- Collèges + enseignement spécialisé : 42,4 %

- LEGT : 40,8 %

- LP : 44,4 %

- Post-bac : 40,8 %

NOMBRE D'ÉLÈVES

(Source : SOLFEGE - Enquête rapide 2009 + CREAP)

TOTAL GÉNÉRAL : 251 870

Total 1^{er} degré : 128 326

Total 2^d degré : 123 544

- Collèges et enseignement spécialisé : 65 481

- Lycées et post-bac : 48 192

- Lycées agricoles : 9 871

ÉLÈVES INTERNES

(Source : SOLFEGE - Enquête lourde : 2008)

Dans le 1^{er} degré : 0

Dans le 2^d degré : 7 086 (hors enseignement agricole)

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

(Source : SOLFEGE - Enquête rapide - rentrée 2009)

Dans le 1^{er} degré : 867

Dans le 2^d degré : 263 + 28 lycées agricoles (LA)

- Collèges et enseignement spécialisé : 171

- LGT : 60

- LP : 32

- LA : 28

CFA : 1

UFA : 9

TUTELLES (Source : SOLFEGE - Enquête

Établissements sous tutelle (hors LA) :

- diocésaine : 88 %

- congréganiste : 12 %

NOMBRE D'ENSEIGNANTS

(Sources : SOLFEGE - Enquête lourde - année 2008 - suppléments non compris + CREAP)

TOTAL : 16 508, dont :

- 5 946 pour le 1^{er} degré

- 9 502 pour le 2^d degré

- 1 060 pour l'agricole

PERSONNELS NON ENSEIGNANTS

(Sources : Urogec - Enquête AG2R Prévoyance + CREAP)

TOTAL : 8 569 en 2007, dont 380 pour l'agricole

FONCTIONNEMENT DU CAEC

● Le conseil d'administration : 20 membres dont :

- 6 membres de droit : les 4 directeurs diocésains, 1 représentant

des tutelles congréganistes, 1 président de Codiec.

- 13 membres élus par l'assemblée générale : 3 représentants

des syndicats de chefs d'établissement, 3 représentants

de syndicats de salariés, 1 représentant du CREAP,

2 représentants de l'APEL de Bretagne, 2 représentants

d'UDOGEC, 1 représentant de FORMIRIS, 1 représentant

de l'UGSEL.

- 1 membre invité : le représentant du Comité académique

de l'enseignement catholique au Conseil économique et social

régional de Bretagne (CESR).

Nombre de réunions par an : au minimum 1 fois par trimestre.

● Autres instances :

- Le bureau : 4 membres de droit et 3 membres élus. 3 réunions

par an.

- L'assemblée générale : 34 personnes. 2 réunions par an

(généralement 1 AG statutaire et 1 AG non statutaire).

➔ Contact : Caec de Bretagne, Le Vincin-Arradon - BP 196 - 56005 Vannes Cedex. Tél : 02 97 46 60 60.

E-mail : ddec56.mc-braud@ecbretagne.org - Président : Martial Limouzin, directeur diocésain de Vannes.

Guillemot, délégué académique du Synadic, à la tête d'un collège à La Roche-Bernard (Morbihan), même si dans les départements les niveaux des forfaits demeurent encore souvent entre 30 et 40 % de ce qu'ils devraient être... »

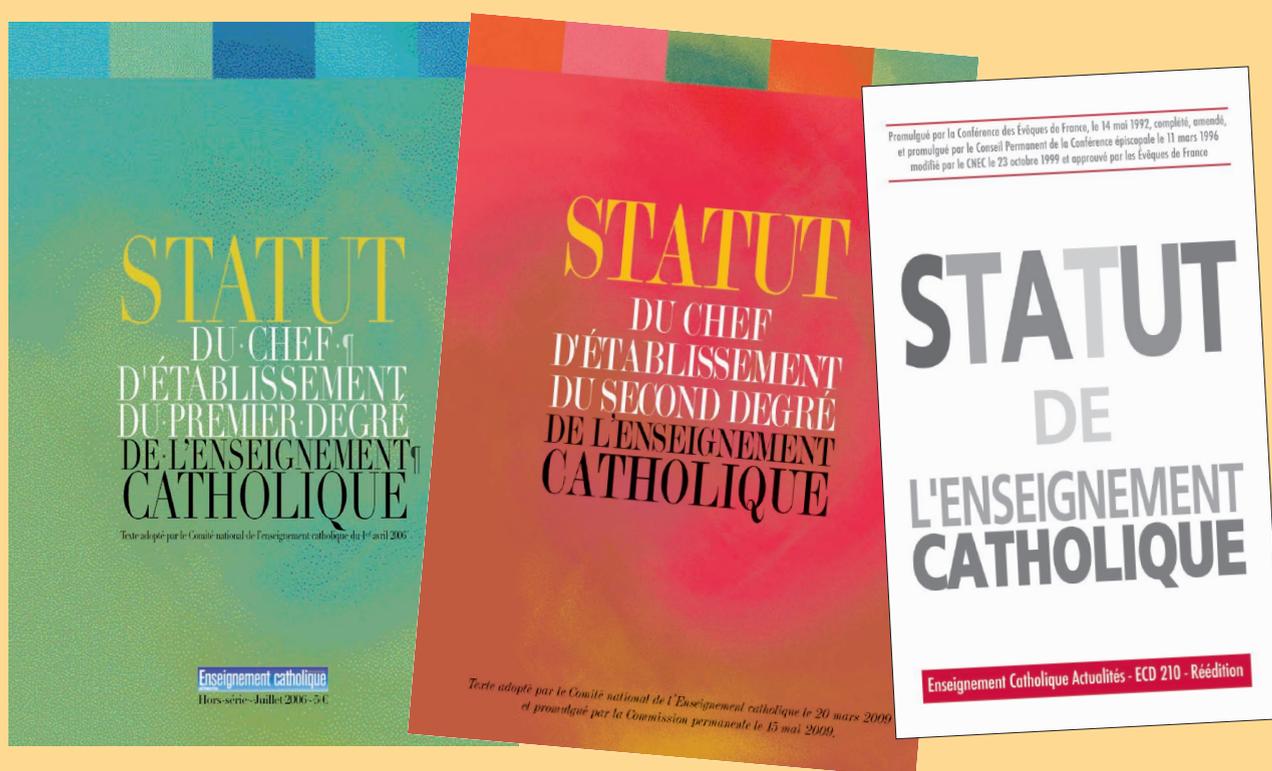
Dernier domaine parmi les plus exposés l'administration des systèmes informatisés. Face à « la puissance de feu » du rectorat et de la Région, et aux outils ultraperformants pour la gestion des données de la vie scolaire qu'ils fournissent gratuitement moyennant un droit de regard de plus en plus intrusif dans le quotidien des établissements, « nous ne pouvons constituer systématiquement des structures parallèles, comme cela a été le cas avec notre base de données "Basec", mais il est possible

de nous positionner sur une stratégie de niches permettant de garder la maîtrise de nos informations », observe Jean-Loup Leber.

La technicité croissante de dossiers clés comme la gestion du suivi des dotations aux établissements et la nécessité pour les traiter d'un personnel qualifié qui permette aux responsables d'exercer une vraie veille sur ce plan de la liberté, placent aujourd'hui l'enseignement catholique breton à une autre croisée des chemins. Il lui faut trouver le secret d'une nouvelle alchimie, en renforçant sa voilure régionale sans entraver la pérennité des spécificités diocésaines.

1. Université catholique de l'Ouest.

Des outils de référence indispensables



*Définir la mission de chef d'établissement
dans le premier et le second degré*

*Lire l'organisation
de l'enseignement
catholique*

BON DE COMMANDE / STATUTS

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir :

..... ex. du Statut de l'enseignement catholique au prix de 6,50 € l'ex., 4 € (frais non compris) à partir de 100 ex.

..... ex. du Statut du chef d'établissement du 1^{er} degré au prix de 5 € l'ex., 4 € l'ex. à partir de 5 ex., 3 € l'ex. à partir de 10 ex.

..... ex. du Statut du chef d'établissement du 2^d degré au prix de 3 € l'ex., 2,50 € l'ex. à partir de 10 ex., 2 € l'ex. à partir de 100 ex.

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de SGEC.

SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71. Fax : 01 46 34 72 79.



© Scouts et Guides de France

JEUNES EN MOUVEMENTS



L'école catholique doit être une école sans murs, ouverte sur le monde. Pour mettre en œuvre cette résolution, prise lors des assises de 2001, il existe des alliés de poids : les mouvements et services d'Église. Avec les premiers – Scouts et Guides de France ou Mej –, on bâtit un projet éducatif qui déborde le temps scolaire. Avec eux toujours – CCFD ou Société de Saint-Vincent-de-Paul –, on formera, dans et hors de la classe, des élèves solidaires de leur prochain. On se tournera aussi vers les services d'Église pour s'outiller et élaborer des stratégies communes. L'école catholique n'est pas autosuffisante, et c'est tant mieux ! Petite cellule d'Église, elle est invitée à se rapprocher de ceux qui tentent, comme elle, d'aider les jeunes à devenir pleinement eux-mêmes.

Jeunes en mouvements

SYLVIE HORGUELIN

Lors des assises du 1^{er} décembre 2001, l'enseignement catholique avait inscrit dans ses résolutions son souhait de promouvoir « une école sans murs ». Huit ans plus tard, les établissements, bien conscients qu'ils ne peuvent se suffire à eux-mêmes, ont multiplié les ouvertures sur leur environnement économique, social, culturel et ecclésial. Parmi les partenaires qui les aident dans leur mission

éducative, on trouve les mouvements et services d'Église (voir liste non exhaustive p. 39). Mais de qui parle-t-on ? Du côté des mouvements, citons pour exemple, l'Action catholique des enfants (ACE), le Mouvement eucharistique des jeunes (Mej) ou encore les Scouts et Guides de France qui offrent des points d'appui précieux pour la pastorale des jeunes ; et encore le CCFD-Terre solidaire, la Société de Saint-Vincent-de-Paul ou le Secours catholique, pour l'ouverture à l'universel et l'apprentissage de la solidarité. Quant aux services d'Église, rappelons pour mémoire que l'enseignement catholique en est un. Rien de plus naturel donc que d'échanger avec le Service national de la catéchèse et du catéchuménat (SNCC) ou le Service national des vocations.

Les liens devraient être étroits entre les membres de cette même famille qu'est l'Église. Les mouvements ne sont-ils pas nés d'ailleurs, pour la plupart d'entre eux, à l'intérieur même des établissements catholiques (cf. interview p. 33) ? Pourtant, au fil des ans, les relations se sont distendues, au point que des établissements peuvent méconnaître la péda-



Été 2008 : grâce à la Caravane du jeu, les vacanciers ont pu connaître l'ACE.

gogie de certains mouvements ou l'aide que les services pourraient leur apporter. Le temps où chacun pouvait développer sa propre stratégie est pourtant révolu. Aujourd'hui, il faut bâtir des stratégies communes pour répondre, en particulier, aux orientations du texte des évêques de France sur la catéchèse. Trouver des formes de première annonce, développer une éducation permanente de la foi, introduire à la vie ecclésiale, voilà quelques-uns des défis à relever.

Apostolat

Pourquoi le faire ensemble ? Force est de reconnaître que les mouvements ont perdu, ces vingt dernières années, une partie importante de leurs effectifs alors que leur pédagogie, elle, n'a pas pris une ride. Dans le champ des savoir-être et des savoir-faire, ceux-ci ont beaucoup à apporter aux communautés éducatives. Quant aux établissements, ils sont de plus en plus démunis face à des élèves dont certains sont peu réceptifs aux propositions pastorales qui leur sont faites. N'est-il pas dommage de voir le découragement s'installer chez des animateurs en pastorale

scholaire (APS), souvent isolés, alors qu'il existe de nombreuses ressources ? Pourquoi ne pas s'appuyer sur un ou plusieurs mouvements, en fonction de l'âge des élèves et du projet de l'établissement ? Et pourquoi ne pas se tourner aussi vers les services d'Église qui conçoivent des outils, telle la revue *Initiales* du SNCC ? M^{gr} Benoît Rivière, président du Conseil pour la pastorale des enfants et des jeunes de la Conférence des évêques de France, invite, par ailleurs, les établissements à participer aux temps forts diocésains, plutôt que de fonctionner en vase clos

(cf. interview p. 32). L'enseignement catholique de Montpellier est en cela exemplaire avec la démarche *Porte Parole* qui privilégie une catéchèse intergénérationnelle (cf. pp. 34-35).

Pour aider à ce rapprochement, le Secrétariat général de l'enseignement catholique ne manque aucune occasion de mettre en contact les uns et les autres. « Lors de journées nationales qui réunissent à Paris les directeurs diocésains, les adjoints en pastorale des diocèses ou les APS, à tour de rôle, mouvements et services d'Église sont invités à se présenter », explique Pierre Robitaille, chargé de la mission « Animation pastorale » au Sgec. Reste à chacun, de retour dans son diocèse ou son établissement, à prendre contact avec les responsables locaux. « Notre rôle ne consiste pas à définir des liens mais à faire en sorte que les acteurs se rencontrent afin de bâtir dans leur diocèse une pastorale pour les jeunes », précise Claude Berruer, adjoint au secrétaire général. Ce dernier est en effet persuadé que « c'est ensemble qu'il nous faut nous demander quel être humain nous voulons former ». Mais attention, « prendre conscience de nos

Scouts et éco-citoyens diplômés.



© Scouts de France

complémentarités ne veut pas dire se décharger de sa responsabilité pastorale, en considérant les mouvements comme des prestataires de service ! » tient-il à préciser. Il s'agit bien de travailler à des projets partagés.

C'est pour aller dans ce sens qu'une convention nationale a été signée entre le Sgec et le Mej en 2008. Elle précise que les activités et la pédagogie du Mej « seront proposées dans le cadre de la pastorale des établissements de l'enseignement catholique, sous la conduite des responsables de chaque établissement souhaitant mettre en œuvre ce partenariat ». « Notre projet éducatif s'intègre désormais dans celui des établissements », s'enthousiasme Silvère Jauny, le directeur du Centre national du Mej qui a rencontré en quelques mois trente directeurs diocésains. Vingt-deux établissements, soit 1 000 jeunes, ont ainsi rejoint le Mej qui a mis à la disposition de l'enseignement catholique trois accompagnateurs dans son Centre national. « Nous avons 40 ans de savoir-faire et une vingtaine de salariés qui produisent des outils et conçoivent des formations », explique Silvère Jauny. Or la démarche du Mej, spécifique à chaque tranche d'âge, reste méconnue. Son originalité : permettre aux jeunes de faire le lien entre la vie et la foi, au travers d'activités et d'une vie d'équipe. « Notre proposition peut se décliner de multiples façons suivant les circonstances », précise le directeur. Aux éducateurs de l'établissement d'adapter cette pédagogie à leur projet, en se formant et en s'appuyant sur les responsables locaux.

Si la proposition catéchétique retenue pour les 4^e/3^e dans un collège pourra être celle du Mej, rien n'empêche ce même établissement de créer un groupe ACE en complément. Il ne s'agit plus cette fois « d'une proposition structurée de la foi », mais



Un temps fort du Mej : chants, prières, célébrations et... fête.

« d'une pastorale de l'engagement et de la première annonce », précise son aumônier national, le père Hervé Perrot. Et d'ajouter : « Nous partons de plus loin, en ouvrant l'espace d'un cheminement spirituel à des enfants. » L'originalité de ce mouvement d'éducation populaire pour les 6-15 ans, c'est de miser sur l'apostolat des enfants par les enfants. Depuis 70 ans, les clubs accueillent des jeunes de tous milieux et confessions, pour des jeux et des activités qu'ils choisissent eux-mêmes.

« Le premier acteur, c'est l'enfant, le deuxième acteur c'est le responsable qui amène le groupe à relire ce qui s'est passé – une bagarre pendant un foot – pour développer un regard contemplatif dans l'action », expose l'aumônier. Un protocole entre l'ACE et le Sgec est en cours de signature pour mieux faire connaître ce lieu catéchuménal, car à ce jour, seule une quarantaine d'écoles et de collèges travaillent avec l'ACE.

Même projet de signature de protocole avec les Scouts et Guides de France qui peuvent participer de trois façons à la vie scolaire : avec un groupe paroissial qui a des liens étroits avec un établissement (partage de moyens, animations communes...), un groupe adossé à un

établissement (ouvert aux élèves scolarisés ailleurs), voire un groupe interne à l'établissement. Philippe Bancon, leur délégué général, a dirigé un collège catholique. Il voit donc tout le profit que peuvent tirer écoles et scouts qui ont un objectif commun : l'accueil de tous. « Le premier intérêt pour un établissement, ce sera d'élargir son offre éducative en dehors du temps scolaire et "hors les murs" », explique Philippe Bancon. Mais plus largement, il s'agit de profiter de la compétence que Scouts et Guides ont acquise en matière d'éducation à la foi des jeunes adultes. « Travailler sur la prise de responsabilité, c'est un atout pour une école », expose le délégué. Et ce, au moment où le projet de réforme du lycée envisage de valoriser l'engagement des élèves grâce à un livret de compétences qui pourrait prendre en compte les activités menées hors de l'établissement.

D'autres mouvements, telle la Société de Saint-Vincent-de-Paul (SSVP), sont très demandeurs, eux aussi, d'un partenariat formalisé avec le Sgec pour mieux se faire connaître des écoles. « Après le Mej, comment se rendre chrétiennement utile ? se demandent certains adolescents. La pratique de la charité avec la SSVP est une réponse », explique son bouillonnant président,

Bruno Dardelet. Pas de moule là encore : si un établissement est à côté d'une maison de retraite, les élèves pourront y organiser une animation mensuelle ; ailleurs, ce sera une aide aux devoirs pour les plus petits... Dans les pas de Frédéric Ozanam, on allie charité de proximité et prière (cf. reportage pp. 36 à 39).

Faire Église

À y regarder de plus près toutefois, dans certains diocèses, tels Lille, Arras et Cambrai, les liens sont restés forts. « On est église ou on ne l'est pas ! » s'exclame Pierre-Marie Deleersnyder, directeur diocésain de Lille pour le second degré. « Au niveau du diocèse, on se contente de faciliter les contacts », explique Dieudonné Davion, directeur diocésain de Cambrai. Avec une injonction toutefois : « Ne vivez pas intra-muros, et privilégiez la proximité ! » résume Marcel Debove, directeur diocésain d'Arras pour le premier degré. « Il nous faut encourager les jeunes à avoir un engagement d'Église en dehors de leur établissement », expose Jean-Bernard Courbois, directeur diocésain d'Arras pour le second degré. Ce qui n'empêche pas la participation des écoles aux opérations lancées par le CCFD (*Bouge ta planète...*), Pax Christi ou le Secours catholique (*Kilomètres de soleil*) et l'exploitation de leur documentation pédagogique, conçue pour élargir le cœur et l'horizon des enfants.

Aux autres diocèses de leur emboîter le pas si besoin est, en s'appuyant sur la dynamique impulsée par le Sgec et sur les personnes-ressources présentes dans les établissements, où se trouvent une grande partie des cadres de ces mouvements ! « Réunissons nos forces pour faire Église », résume Claude Berruer. Une Église de plain-pied dans le monde, portes grandes ouvertes.

« Une école catholique n'est pas une île déserte ! »

M^{gr} Benoît Rivière¹ connaît l'enseignement catholique de l'intérieur. L'évêque d'Autun y a été élève, aumônier, adjoint diocésain pour la pastorale à Marseille... À présent président du Conseil pour la pastorale des enfants et des jeunes², il nous explique pourquoi écoles, mouvements et services d'Église doivent se rapprocher.

PROPOS RECUEILLIS PAR

SYLVIE HORGUELIN

Deux passages de l'Évangile éclairent la collaboration qui doit être recherchée entre les écoles catholiques, les mouvements et les services d'Église. Le premier est celui de la multiplication des pains. Nous sommes face à des foules immenses d'enfants et de jeunes en quête de salut, en quête d'une bonne nourriture pour le corps et pour l'âme. Les disciples ont conscience qu'ils n'ont presque rien. Que faire ? La diversité des origines culturelles et religieuses des jeunes est telle qu'on serait tenté de ne plus rien proposer de vraiment nourrissant pour tous... Or, que répond le Christ ? *"Donnez-leur vous-mêmes à manger"* (Mc 6,37). N'ayons pas peur de donner le très peu que nous avons ! Le deuxième passage est celui du départ des soixante-douze disciples dans les villes (Lc 10). Jésus ne les envoie pas seuls mais deux par deux. De la même façon, l'école et l'église locale immédiate doivent aller ensemble vers les élèves.

« Les mouvements sont donc invités à s'ouvrir, non pas pour faire du marketing dans les écoles afin d'augmenter leurs effectifs, mais pour voir avec elles comment conduire un projet éducatif. Le Mouve-

ment eucharistique des jeunes (Mej), lors de ses dernières assises, l'a bien compris. Il s'est mis à l'écoute de ce vers quoi l'Église actuelle aspire : une catéchèse plus large. Et il s'est ainsi rapproché des écoles. Mais il n'est pas question pour lui de se substituer à une équipe éducative. Si un chef d'établissement dit au Mej : *"Allez-y, nous on ne sait pas faire"*, ce sera raté. Il s'agit bien de partager nos cinq pains et nos deux poissons ! De même, les Scouts et Guides de France, les Scouts d'Europe ou les Scouts Unitaires de France peuvent aider les écoles dans leurs missions, à condition de ne pas se fermer sur eux-mêmes.

« Quant aux services diocésains, ils sont par nature en disponibilité de service. Ils ne cessent de passer de *"La session pour les animateurs en pastorale scolaire est formidable, inscrivez-vous !"* à *"Nous pouvons chercher avec vous, responsables de l'enseignement catholique à tel endroit, les attentes de formation de vos profes-*

seurs, de vos cadres éducatifs, de vos catéchistes..." Ainsi en va-t-il de l'autorité dans l'Église. Elle ne s'exerce jamais en disant : *"J'ai ce qu'il vous faut, marchez avec moi !"* Le Seigneur lui-même ne nous a pas parlé ainsi. Ce qu'il nous montre est un amour qui se met au service des uns et des autres. »

Choix éducatifs

« De son côté, une école catholique privilégiera, par exemple, certains temps forts proposés par la pastorale des jeunes de son diocèse, auxquels s'associeront peut-être aussi les aumôneries du public et les mouvements, plutôt que de concevoir systématiquement ses propres rassemblements. Une école catholique n'est pas une île déserte, ni une île dans un archipel, mais une cellule vivante du corps de l'Église. Jouer la collaboration, c'est bien mais à condition de sortir de ses murs ! Nous ne devons pas encourager cette manière de se croire autonome vis-à-vis de la société et de

l'Église. Ce n'est pas donc pas d'outils nouveaux qu'une école a besoin, mais d'instaurer un nouveau dialogue pastoral avec les mouvements et les paroisses. Au chef d'établissement de discerner avec qui il est bon de travailler, en tenant compte des circonstances locales. Mieux vaut éviter de partir dans toutes les directions ! S'il est important que la porte d'une école catholique soit largement ouverte, il ne s'agit bien sûr pas de saturer les jeunes de propositions. Tout choisir, c'est ne rien choisir ! Or l'activité en soi n'est pas un but, la question est celle de l'éducation. Il y a des choix éducatifs à affirmer.

« L'évangélisation est un labeur, qui devient facile lorsqu'on a confiance dans le dynamisme ecclésial. Quand le Christ nous dit : *"Donnez-leur vous-mêmes à manger"*, c'est l'Église qu'il désigne. Pour y parvenir, il n'y a pas de recettes. À chacun de partager ses cinq pains et ses deux poissons ! En revanche, il existe trois freins majeurs à la collaboration pour l'évangélisation : compter sur soi sans les autres, nourrir la défiance vis-à-vis des autres et ne pas croire au désir d'ouverture à Dieu de toute conscience humaine. Le travail ne manque pas... »



Cinq pains et deux poissons (mosaïque de Tabga).

1. Évêque d'Autun, Chalons et Mâcon.

2. À la Conférence des évêques de France.

Il était une fois...

Gérard Cholvy¹ est le grand spécialiste de l'histoire des mouvements chrétiens de jeunesse en France. Il nous rappelle comment l'enseignement catholique s'est appuyé sur ces mouvements, nés dans ses établissements, pour « dégager une élite spirituelle ».

PROPOS RECUEILLIS PAR

SYLVIE HORGUELIN

Très tôt, on a pris conscience du fait que l'école ne se suffisait pas à elle-même...

Gérard Cholvy : Au début du XIX^e siècle, à Paris d'abord, des institutions catholiques se demandent comment assurer la persévérance chrétienne des garçons au-delà de la première communion (après 12-13 ans). Pourquoi à Paris ? Parce qu'il y régnait un fort anticléricalisme et un détachement généralisé des adultes vis-à-vis de la foi. Les Jésuites qui scolarisaient des jeunes des classes aisées, et les Frères des écoles chrétiennes des enfants de familles plus modestes, se sont mobilisés. Les Jésuites dont les établissements avaient été interdits, ont dû attendre 1850 et la loi Falloux pour rouvrir leurs collèges. Mais au XVIII^e siècle déjà, ils avaient eu le souci de former une élite spirituelle au sein de « congrégations mariales » : quelques élèves se réunissaient alors dans un but de piété et d'apostolat. Ces congrégations existaient aussi dans les pensionnats féminins.

Les Frères des écoles chrétiennes vont poursuivre le même objectif...

G. C. : Ils possédaient au XIX^e siècle de très nombreux établissements primaires et pro-

fessionnels (plus de 60 écoles communales à Paris). Le Cercle des Francs-Bourgeois leur servira de modèle, son directeur ayant le souci de réunir les élèves en dehors du temps scolaire. Puis en 1873, après la Commune, les Frères créent des œuvres de jeunesse qui déboucheront sur les patronages : le jeudi et le dimanche, des activités ludiques (sports et jeux) étaient proposées aux élèves. Très vite, les Lasalliens comprennent qu'on ne peut se borner au ludique. Les « amicales », nom qu'on donnait à leurs patronages, aboutiront en 1883 à la création de la Société Saint-Labre (du nom de Benoît-Joseph Labre, un mendiant du XVIII^e siècle canonisé). De nombreux dirigeants chrétiens seront issus des Saint-Labre, tels les fondateurs des premiers syndicats chrétiens. C'est aussi dans les collèges lasalliens que démarrent les Cœurs vaillants et les Ames vaillantes (aujourd'hui ACE), au recrutement populaire. Ou encore les petites conférences de Saint-Vincent-de-Paul (dérivées de la Société de Saint-Vincent-de-Paul fondée par Frédéric Ozanam).

Le scoutisme s'est également développé dans des établissements scolaires...

G. C. : Les jeunes de milieu modeste fréquentaient les patronages tandis que les garçons et les filles issus de la bourgeoisie ou de l'aristocratie

se retrouvaient dans les troupes scouts des établissements secondaires. Ces troupes ont connu leur essor dans les années 30 et ce, jusque dans les années 60. Après le scoutisme a été parfois mal vu. C'est encore dans les écoles que naît la Croisade eucharistique des jeunes (aujourd'hui Mej) avec des exigences spirituelles assez fortes. Parallèlement se développe l'Action catholique spécialisée (à destination des étudiants, la JEC ; des jeunes professionnels, la JIC ; de la jeunesse agricole, la JAC...) qui semblait devoir remplacer tous les mouvements généralistes.

Pourquoi les mouvements chrétiens de jeunesse se sont-ils étiolés ?

G. C. : La société a évolué. En 1930, ils étaient libérateurs. Et puis sont arrivées les années Johnny et Sylvie. Avec les transistors et les Mobylettes, les jeunes ont acquis une vraie autonomie. La proposition des mouvements semblait dépassée, et progressivement elle a disparu dans bon nombre d'établissements.

Ont-ils encore une raison d'être aujourd'hui ?

G. C. : Oui. Des jeunes ne trouvent-ils pas une autre voie à travers les communautés nouvelles, comme l'Emmanuel ou le Chemin neuf, et ce en dehors des établissements scolaires et



Gérard Cholvy

des paroisses ? Les mouvements de jeunesse sont adaptables, à condition que l'on trouve des adultes qui prennent les choses en main dans les écoles. C'est toute la difficulté selon moi. Autrefois, on se reposait beaucoup sur des prêtres, des religieux ou des religieuses.

Qu'est-ce que les mouvements ont à apporter aux établissements selon vous ?

G. C. : L'école est là pour transmettre des savoirs mais cela ne suffit pas ! Pour éduquer à la responsabilité et à la citoyenneté, pour ouvrir à la spiritualité, à l'universel..., les établissements ont besoin de s'appuyer sur le savoir-faire et la pédagogie des mouvements. Organiser une opération ponctuelle avec le Secours catholique ou un temps fort au moment de Noël ne peut suffire. Le besoin de former une « élite spirituelle » n'a pas disparu. Pour y parvenir, c'est tout au long de l'année qu'il faut aider les élèves à cheminer.

1. Cet historien, professeur émérite des universités, est spécialiste de l'histoire religieuse contemporaine. Il a publié : *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Cerf, 1999, 419 p.

Église en pays d'Hérault

Comment établissements catholiques, services diocésains et paroisses travaillent-ils ensemble à l'annonce de l'Évangile ? Le diocèse de Montpellier répond.

VÉRONIQUE GLINEUR

Je salue la façon dont l'enseignement catholique fait corps au sein du diocèse, souligne M^{gr} Thomazeau dans la Lettre pastorale *Cap sur la mission*¹, se félicitant des « liens entretenus par les établissements [...] avec les aumôneries et les paroisses ». « L'enseignement catholique, poursuit l'archevêque de Montpellier, accueille et enrichit les initiatives de la Pastorale des jeunes [...]. » Dans le prolongement de cette Lettre, les orientations diocésaines de la catéchèse² invitent l'enseignement catholique à poursuivre dans cette voie.

Dans le diocèse de Montpellier, cette collaboration entre l'enseignement catholique et les services d'Église a une longue histoire. Une histoire qui tient à la rencontre de trois responsables, Françoise Gausson, directrice diocésaine, Marie-Thérèse Teisserenc³ et sœur Thérèse-Marie Potelle⁴, qui dès leur

installation dans leurs fonctions respectives, au début des années 90 après le synode de Montpellier, ont voulu mettre en synergie le travail qu'elles conduisaient auprès des jeunes. « Notre souci, explique Françoise Gausson, a été de construire une pastorale globale pour les jeunes, et ce, en misant sur la complémentarité de nos lieux professionnels. Nous avons par exemple, poursuit la directrice diocésaine, mis en place des actions de formation commune à l'intention des personnes en charge de la catéchèse dans les paroisses, dans les aumôneries des établissements publics et dans nos écoles. »

Bel exemple de cette collaboration entre l'enseignement catholique de l'Hérault et le service diocésain de l'Initiation chrétienne⁵, la production de documents catéchétiques rassemblés dans la collection « Porte Parole⁶ ». « Ce parcours catéchétique a été expérimenté dans les écoles catholiques du diocèse ; il s'enracine dans les expériences qui y ont

été vécues depuis quinze ans, souligne Odile Theiller, animatrice pastorale pour les écoles à la direction diocésaine de Montpellier⁷. Chaque titre a été réalisé par une équipe de personnes des services diocésains de l'enseignement catholique et de l'Initiation chrétienne. Il comprend deux documents de pédagogie catéchétique – l'un destiné aux animateurs adultes, l'autre aux animateurs enfants – et cinq albums qui correspondent à cinq modules, pour accompagner chaque participant. »

Aujourd'hui ce parcours catéchétique est mis en œuvre à la fois dans les écoles et dans les paroisses. Il constitue en particulier un support qui aide à la mise en place des rassemblements intergénérationnels : ces temps de catéchèse organisés dans le cadre du rassemblement dominical développent le partage entre jeunes et adultes et favorisent une expérience d'Église comme communauté de croyants. « Ils proposent

une séquence commune – lecture d'un récit biblique, d'une image –, puis des ateliers particuliers pour chaque âge, et enfin une mise en commun en grand groupe suivie d'une célébration, détaille Odile Theiller. L'enseignement catholique est partie prenante de ces rassemblements ouverts à tous et mis en œuvre par les équipes d'animation pastorale des paroisses. Il n'est pas rare qu'ils aient lieu dans les écoles : celles-ci mettent leurs locaux à disposition, les enseignants assurent l'animation des ateliers... Ce sont des moyens forts de vivre une collaboration avec les paroisses. »

Autre exemple de collaboration : les actions de formation mises en place et conduites, à l'intention des acteurs de la catéchèse, par les services diocésains de l'enseignement catholique et de l'Initiation chrétienne. « Les orientations diocésaines rendues publiques avant l'été mettent l'accent sur la catéchèse des adultes, rappelle l'animatrice pastorale. Pour chaque module de

Le parcours catéchétique mis en œuvre dans les écoles et les paroisses



catéchèse mis en place dans les écoles et les paroisses, des temps de formation sont proposés à ceux qui vont intervenir auprès des jeunes et des adultes. »

Si, dans le premier degré, les liens noués entre les établissements catholiques et l'Église locale sont forts, comme on l'a vu précédemment, les choses se jouent un peu différemment dans le second degré.

« Dans les gros villages ou les petits bourgs, les relations demeurent étroites entre les paroisses et les collèges. Le plus souvent, ces derniers scolarisent des élèves qui résident dans la localité ou à proximité. Elles sont plus ténues dans les villes et les agglomérations importantes, les établissements accueillant alors des élèves domiciliés dans un environnement plus lointain », explique Alain Jerez⁵. Reste que la collaboration soulignée par M^{gr} Thomazeau entre l'enseignement catholique et les services d'Église est de mise également dans le second degré. En témoigne la création, par l'archevêque de Montpellier, d'un service de pastorale des jeunes qui regroupe, sous la responsabilité de Jacqueline Jauch, l'aumônerie des étudiants, l'aumônerie de l'enseignement public et le service des vocations,

et auquel l'enseignement catholique est associé en la personne d'Alain Jerez.

« L'enseignement catholique est partie prenante des travaux de ce service voulu par M^{gr} Thomazeau. Il met en place et conduit des projets avec lui », explique l'adjoint diocésain à la pastorale. Ainsi, dans le cadre de l'Année sacerdotale, l'organisation, avec le service des vocations, d'une rencontre qui rassemblera, en janvier prochain, les adjoints en pastorale scolaire des établissements catholiques du diocèse, ou encore les actions menées avec l'aumônerie des étudiants.

Un temps pour construire

« Avant la fin de l'année scolaire, nous allons organiser, auprès des futurs bacheliers, une information sur l'aumônerie des étudiants, en prenant appui sur le journal diocésain Église en pays d'Hérault. Notre souci est d'accompagner ces jeunes dans la construction d'un projet de vie, et nous savons combien il est difficile de rejoindre nombre d'entre eux quand ils ont quitté le lycée. »

Avec l'aumônerie de l'enseignement public, l'enseignement catholique participe aussi

à la mise en œuvre des « Chemins nouveaux pour recevoir, annoncer et partager la Parole de Dieu ». « Nous invitons les jeunes de nos établissements à se retrouver, comme nous le demandent les orientations diocésaines, dans des "rassemblements qui jalonnent les temps de l'adolescence comme autant de temps forts qui leur permettent de vivre une expérience forte de foi en communauté". Une année, la proposition est faite aux élèves des classes de 6^e, 5^e et 4^e ; l'année suivante aux collégiens de 3^e et aux lycéens. Elle est faite aussi aux jeunes des mouvements : Scouts et Guides de France, Mouvement eucharistique des jeunes... Deux fois par an, d'ailleurs, le service de la pastorale des jeunes rencontre les responsables de ces mouvements d'Église. C'est l'occasion de nous informer réciproquement sur ce que, les uns les autres, nous mettons en place. C'est aussi un temps pour construire ensemble des projets », précise Alain Jerez.

Cette volonté de s'ouvrir aux autres services d'Église traverse également les actions conduites auprès des chefs d'établissement, explique Françoise Gausсен. « Lors d'une réunion trimestrielle des chefs d'établissement des premier et second

degrés, nous avons sollicité la responsable du service "Mouvements sectaires", sœur Marie Ange Patriarca. L'objectif était d'informer, de prévenir mais aussi de mettre en place des collaborations avec nos écoles, collèges et lycées. Une autre fois, c'est le père Jean-Sébastien Strumia, qui fait partie de l'équipe du centre catholique universitaire Le Truel, qui est intervenu » auprès des chefs d'établissement du second degré.

Pour Françoise Gausсен, il est important pour l'enseignement catholique de « faire Église ». « Faire Église, explique-t-elle, c'est établir des liens entre catéchistes, prêtres, directeurs des écoles catholiques qui se trouvent sur la paroisse ; c'est s'engager dans des solidarités ; c'est renforcer les partenariats sur le terrain entre le monde scolaire et les services diocésains ; c'est travailler avec les communautés paroissiales en encourageant par exemple les temps forts intergénérationnels et en les ouvrant au plus grand nombre ; c'est prendre sa place dans la société et y être témoin de l'Évangile. »

favorise les rassemblements intergénérationnels.



1. Ce document de mai 2009 est disponible sur : <http://catholique-montpellier.ccf.fr>

2. Ce document de juin 2009, intitulé « Des chemins nouveaux pour recevoir, annoncer et partager la Parole de Dieu », est disponible sur le site internet diocésain (adresse ci-dessus).

3. Alors responsable de l'aumônerie de l'enseignement public, aujourd'hui responsable de l'institut diocésain de la formation.

4. Alors responsable du service diocésain de la pastorale catéchétique, aujourd'hui adjointe du directeur du Service national de la catéchèse et du catéchuménat (SNCC).

5. Le service diocésain de l'Initiation chrétienne a succédé au service diocésain de la pastorale catéchétique. « Son champ de mission, précisent les orientations diocésaines de la catéchèse, est le catéchuménat et la catéchèse des 3-11 ans et de leurs parents. »

6. La collection complète est disponible sur : www.collection-porteparole.catholique.fr

7. Par ailleurs responsable de la coordination de l'équipe des auteurs et du site « Porte Parole ».

8. Adjoint diocésain à la pastorale et délégué de l'enseignement catholique à la pastorale des jeunes.

S'engager, c'est s'enrichir



D.R.

À Saint-Michel d'Anney, le scoutisme, c'est une question d'affinités pédagogiques.

ÉLISABETH DU CLOSEL

En tant qu'adjointe en pastorale scolaire [APS], si je n'avais pas ouvert l'établissement à un mouvement d'Église, je serais passée à côté de quelque chose », reconnaît d'emblée Béatrice Ruyant. APS depuis quinze ans à l'institution Saint-Jude¹, un gros ensemble scolaire de 1 600 élèves à Armentières dans le Nord, cela fait quinze ans donc qu'elle fait vivre le Mouvement eucharistique des jeunes (Mej) au sein de l'établissement. À tous les niveaux, des primaires au post-bac², sans compter des jeunes de l'extérieur et d'anciens élèves qui ont souhaité prolonger leur engagement en tant qu'animateurs : au total ils sont une cinquantaine qui participent à la vie du mouvement. « Je me suis beaucoup investie pour que vive le Mej. Et formée à la pédagogie ignatienne dont il s'inspire ».

Une pédagogie basée sur

Se soucier des autres, s'engager dans une action durable, approfondir sa foi, apprendre le sens des responsabilités : les mouvements d'Église, bien intégrés à la pastorale, sont un formidable tremplin pour les élèves, et les répercussions sont évidentes sur l'ambiance d'un établissement.

l'expérience et le discernement. « Le côté festif attire beaucoup, commente de son côté son fils, Pierre-Louis Ruyant (cf. encadré, p. 36), qui reprend cette année le flambeau de sa mère comme responsable de la Petite équipe de responsables locaux (PERL). *Le chant, la fête, les rassemblements, les camps d'été, la participation à des actions de solidarité en lien avec d'autres mouvements font partie du Mej. Il y a une grande richesse d'expériences hors du champ scolaire, une ouverture à l'extérieur. Chaque jeune, en outre, apprend à se décentrer de soi et prend conscience que le monde l'interpelle dans sa vie quotidienne.* »

À chaque mouvement, sa « coloration ». Si le scoutisme est perçu avant tout comme un mouvement éducatif avec son vivre-ensemble et la débrouillardise qu'exigent ses camps de week-end et d'été, le Mej serait plus « intériorisé », s'appuyant sur une réflexion chrétienne et spirituelle de fond. La démarche de foi est au centre, sans cesse interrogée par un approfondissement des textes bibliques et une relecture permanente de sa vie à la lumière des Évangiles.

Il est étrange de constater que ceux qui adhèrent à l'un de ces deux mouvements se sentent beaucoup moins à l'aise avec le second. Tant chez les adultes que chez les jeunes. Les petites

phrases des uns et des autres le prouvent. « Notre partenariat avec les Scouts et Guides de France existe depuis vingt ans, rapporte Jean-Marie Boasso, délégué territorial du mouvement en Haute-Savoie et directeur adjoint de l'ensemble scolaire Saint-Michel³ à Anney, dans le même département. *Il s'agit d'un projet intergénérationnel porté par l'établissement et qui touche aujourd'hui 10 % de notre population, soit 150 jeunes sur 1 500. Pourquoi les Scouts ? C'est une question d'affinités de l'établissement. La pédagogie salésienne qui est la nôtre rejoint la pédagogie scout. Nous avons essayé de relancer le Mej qui avait sa place chez nous à une certaine époque. Notre expérience nous prouve qu'il toucherait le primaire et pas au-delà. Ce ne sont pas les mêmes jeunes qui s'investissent dans ces deux mouvements. Certains ne se retrouvent pas du tout dans le scoutisme.* »

Une maman d'élève d'Armentières confirme ce sentiment : « Notre fils Hugo manquait totalement de confiance en lui et ne parvenait pas à s'intégrer dans un groupe de jeunes. On a beaucoup cherché ce qui lui conviendrait. Le scoutisme a été un échec, il se sentait rejeté et se renfermait encore plus. Au Mej, il s'est métamorphosé. Il a été accueilli tel qu'il était par ses camarades et s'est senti reconnu. »

« Ce qui est intéressant, c'est l'apprentissage par l'action. C'est irremplaçable. »

Le directeur de Saint-Jude, Nicolas Carlier, estime quant à lui que le Mej correspond bien à son établissement : « Tout le monde peut faire une relecture de sa vie, de ses choix. Accueillir une PERL correspond bien à notre idée d'abattre des murs et de nous ouvrir sur le secteur. Un autre point important : l'accompagnement des petits du primaire ou du collège par des lycéens et des anciens élèves. Il fait sauter les barrières entre classes et relance l'association des anciens. Tout cela est imbriqué, comme une charpente. » À vrai dire, c'est aussi une affaire personnelle. « J'ai été éduqué dans un lycée jésuite, et trois de mes enfants étaient engagés au Mej. »

Esprit de service

À chaque mouvement donc, sa « coloration », ses objectifs et ses adeptes. Au lycée industriel et commercial privé⁴ (LICP) de Tourcoing (Nord), une énorme structure de 3 500 élèves allant du primaire au post-bac, on a opté pour les Conférences Saint-Vincent-de-Paul (CSVP). À force de liens et de soutien à



Des jeunes qui s'impliquent, c'est une bouffée d'air frais pour la CCSVP de Tourcoing.



À Armentières, le Mej est un lieu de ressourcement reconnu par tous les enseignants.

celle de Mouvaux-Tourcoing, entièrement animée par des bénévoles à la retraite, le LICP a voulu faire un pas de plus. En juin 2008, il a obtenu l'agrégation pour constituer sa propre Conférence, la Conférence Saint-Jean-Bosco⁵, et a élu Matthieu, un ancien élève en licence de maths, comme président.

Dix jeunes se sont ainsi engagés. Là, le mode de fonctionnement est très différent. « Il n'y a pas de pédagogie particulière mais un esprit de service », commente l'APS Hugues Fantino. Il n'y a pas non plus d'échelons à gravir selon les âges, pas plus de « promesses » ou d'organisation structurée de mouvement. Il s'agit d'être, d'offrir,

d'aller vers l'autre, de faire des actions de solidarité auprès des personnes isolées, essentiellement des personnes âgées mais aussi des familles en grande difficulté. « Animations pour Noël et Pâques, repas de l'amitié, galette des rois, collecte de vêtements et de denrées alimentaires... les jeunes découvrent le bonheur de procurer un peu de joie aux autres, et ce dans la durée, poursuit Hugues Fantino. La dimension intergénérationnelle est en outre très enrichissante. Et toutes leurs actions sont nourries de leur spiritualité. Ce sont les mêmes qui participent aux animations pour la confirmation, qui vont à Taizé, sont engagés à l'aumônerie, viennent aux

lectures bibliques ». Et pour Henri Cochet, bénévole de la Conférence de Mouvaux-Tourcoing, l'implication de ces jeunes est une bouffée d'air frais. « Cela nous pousse à continuer. L'idée est venue d'eux. À force de nous aider, ils ont voulu aller plus loin. En trente ans, il n'y avait jamais eu d'équipe de jeunes. On craindra moins pour l'avenir, car des Conférences à Tourcoing disparaissent, faute de relève, alors que la précarité ne cesse d'augmenter. »

Pastorale enrichie

Ici et là, pastorale et mouvements d'Église s'enrichissent mutuellement. En aucun cas, ces derniers ne viennent se substituer à la catéchèse. Il y a croisement des projets éducatifs. Tout entre en interconnexion. Avec des rejaillissements positifs sur l'ensemble de l'établissement. « Dix pour cent de scouts⁶ dans un ensemble scolaire comme le nôtre changent l'état d'esprit de celui-ci, confirme Jean-Marie Boasso. Le scoutisme est un vrai projet d'éducation holistique de la personne. On retrouve chez les jeunes un esprit de solidarité, une capacité à prendre des responsabilités. On peut leur faire confiance. Ils sont souvent moteurs dans des causes pour lancer une action de solidarité. Acquièrent une autonomie certaine et une capacité à coopérer en équipe. Ils expérimentent très vite que s'ils ne s'entraident pas, toute l'équipe en pâtit. Ce qui est intéressant, c'est l'apprentissage par l'action. C'est irremplaçable. Ne dit-on pas que le scoutisme est une excellente école de management ! »

Même écho au LICP de Tourcoing, bien que les choses se vivent très différemment. « Ce qui est important dans un bahut de la taille de celui-ci, c'est de

Pierre-Louis Ruyant : « Jamais sans le Mej »

Il a 20 ans, est étudiant en BTS notariat. Responsable pour le Nord de la branche Témoins Aujourd'hui (4^e-3^e) et responsable de la PERL (Petite équipe de responsables locaux).

« J'ai commencé au Mej en CE1, à Saint-Jude. Je n'ai fait que suivre ma mère et mes sœurs, qui ont toujours été très investies dans le mouvement. J'ai fait toutes les branches. Le mouvement m'a vraiment permis de me poser pour écouter les autres et ce qu'ils vivaient. J'ai appris à trouver ma place, sans empiéter sur celle des autres. Passant de "branche en branche", j'ai fait toutes les démarches de foi. Enfant, je me souviens, c'était une toute petite chose, un service à rendre, mais ce n'était pas facile, et pour moi, ça a été très important. À partir de la seconde, j'ai fait le choix de devenir animateur. De vivre le mouvement d'une autre manière. Une des raisons tient au fait que mon animatrice est devenue mon accompagnatrice spirituelle. J'avais un partage profond avec elle, et je ne ressentais plus le groupe de la même manière. Il est vrai que j'ai eu la chance de ne pas avoir trop de doutes quant à ma foi. Le Mej est vraiment venu la conforter. J'ai toujours eu cette curiosité des Évangiles. Je voulais faire le lien, prendre du recul sur moi à la lumière des textes. Être animateur implique une autre posture. Et beaucoup d'investissement, car nous nous réunissons une fois par semaine. Les questions qu'on nous pose nous obligent à nous repositionner. Nous sommes vraiment dans le "donner-recevoir". L'an dernier, j'ai fait le choix d'être responsable diocésain après réflexion. C'était une chance de pouvoir faire vivre à d'autres le mouvement tel que je l'ai vécu. Aujourd'hui, je ne peux envisager ma vie sans le Mej. J'y ai beaucoup d'ami(e)s. Dans mon chemin de foi, il a pris une place fondamentale. Il m'a construit, m'a nourri. Plus on avance, plus on est remis en question. Et on est obligé de prendre du recul par rapport à soi. »



D.R.

hétérogène et ça vit bien ensemble, dans le respect mutuel. L'écoute et la confiance y contribuent. Et comme nous proposons une grande diversité de formations, il existe toujours une porte de sortie pour un jeune démotivé. Grâce à tout cela, on peut vivre le projet éducatif qui propose de viser l'excellence. »

Le Mej a, pour sa part, une position un peu différente, car, préparant aux sacrements, il est en soi une catéchèse. « Des parents ayant inscrit leurs enfants au Mej en primaire voulaient les retirer du catéchisme, rapporte Béatrice Ruyant. J'ai vraiment insisté pour défendre le caté de paroisse. Il est fondamental de garder un lien et un dialogue avec elle et avec les jeunes du secteur. » Une conviction de la part de cette APS, même si l'on entend à demi-mots que cette catéchèse devrait peut-être se rénover pour être plus attrayante. Et à Armentières, le Mej est vraiment un lieu de ressourcement reconnu par tous les enseignants, même s'ils n'y sont guère impliqués. Il vient nourrir une dynamique d'établissement. « Certains profs n'hésitent pas à nous contacter quand un de leurs élèves a des difficultés. Ils veulent savoir comment ce jeune se comporte au sein du groupe, avec ses camarades, comment il est perçu. Il y a un vrai lien, une vraie prise en compte de ce que nous faisons et apportons. On pourrait accueillir beaucoup plus de jeunes, mais il n'est pas toujours facile de recruter des animateurs qui tiendront sur la durée. »

Quant aux jeunes, ils disent combien ils apprennent et s'enrichissent quand ils sont dans un mouvement ouvert sur l'extérieur : « Le Mej m'a permis

de me poser, d'arrêter un peu la course » ; « Avec le Mej, j'ai pu me questionner sur mes choix, sur ce que je voulais être en tant qu'être humain. Tout seul, je n'aurais pas pu » ; « Le Mej m'a donné une estime de moi et une confiance en moi » ; « Avec les Guides, j'ai appris à prendre des responsabilités » ; « En me coupant du confort matériel, les camps scouts m'ont fait prendre conscience qu'on pouvait vivre différemment et beaucoup plus simplement. Et à faire face à des difficultés imprévues. Ils m'ont aussi appris qu'on n'avait jamais rien sans effort. Si personne ne va chercher l'eau ou le bois, il n'y aura pas de quoi se laver ni faire du feu. »

« Un jour, on ne viendra plus à l'école pour obtenir un diplôme, mais pour se construire en tant qu'être humain, fils et fille de Dieu. » Utopie ou réalité prochaine que cette parole qui a jailli de la bouche de Béatrice Ruyant ?

1. Adresse : 18 rue Lamartine, 59280 Armentières. Tél. : 03 20 77 10 49. Internet : www.saintjude.fr

2. Selon leur âge, les jeunes sont accueillis dans des équipes encadrées par un adulte : « Feu Nouveau » (7-10 ans) ; « Jeunes Témoins » (10-13 ans) ; « Témoins Aujourd'hui » (12-15 ans) ; « Équipes Espérance » (15-18 ans) ; « Équipes Apostoliques » (18-21 ans). Internet : www.mej.fr

3. Adresse : 27 faubourg des Balmettes, 74007 Annecy. Tél. : 04 50 45 05 20. Internet : www.st-michel.fr

4. Adresse : 27 rue du Dragon, BP 90279 - 59202 Tourcoing Cedex. Tél. : 03 20 69 93 60. Internet : www.licap.fr

5. Chaque Conférence se constituant prend un nom. Don Bosco a été choisi par les jeunes. Les conférences ont été créées par la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Internet : www.ssvp.fr

6. On peut intégrer les Scouts et Guides de France dès l'âge de 6 ans. On est « louveteaux ou jeannettes » de 8 à 11 ans ; « scouts et guides » de 11 à 14 ans ; « pionniers et caravelles » de 14 à 17 ans ; « compagnons » de 17 à 20 ans. Internet : www.sgdff.fr

vivre la pastorale dans le concret, au quotidien, commente son directeur, Frédéric Delemazure. Une pastorale "dif-

fusante". Avoir foi en chacun passe par des attitudes de chaque jour. L'établissement brasse une population très

Engagement et bénévolat

La Conférence Saint-Vincent-de-Paul est encore peu visible au lycée industriel et commercial (LICP) de Tourcoing (Nord), mais elle intrigue. Aider les autres de manière bénévole ne va pas de soi pour tous. Les jeunes nous parlent de leur engagement.

Matthieu (président) : Vivre ma foi, c'est aider les autres. Je ne suis pas très friand de la messe du dimanche. Dans l'équipe, on est un peu comme ça. On préfère être disponible aux autres plutôt qu'aller à la messe.

Kimberley : Pour le moment, on a peu de temps pour se consacrer à des visites de familles. Nous nous axons sur les animations. Tout cela est sous-tendu par des questionnements sur notre relation à Dieu, la façon dont nous la vivons, les difficultés à vivre notre foi au quotidien. Une nourriture indispensable à nos actions.

Adrien : Je faisais partie de l'Action catholique des enfants [ACE], et dans le cadre du collège, on rendait visite aux personnes âgées en maison de retraite. La Conférence est une continuité. Nous sommes peu nombreux à être investis, mais on peut partager notre expé-

rience avec d'autres. La question du bénévolat intrigue beaucoup. Certains s'étonnent que l'on accepte de faire cela sans être rémunérés. On essaie de convaincre de l'importance de la gratuité.

Élodie : Dans ma famille, tout le monde était aux Conférences. Je suis tombée dedans toute petite. J'ai pu continuer ici. Quand on dit que l'on reçoit plus qu'on ne donne, on ne nous croit pas toujours.

Hugues : Servir les autres, ce n'est pas toujours évident. Dès qu'il y a des contraintes parce que cela exige une régularité, une persévérance, ça bloque. Certains participent ponctuellement à des activités, mais ils ne connaissent pas la vie du groupe, comment ça s'organise, le sens profond de l'action. C'est une question d'investissement, et nous ne désespérons pas de voir d'autres lycéens nous rejoindre !

Benoît (secrétaire-trésorier) : Le fait que nous soyons « Conférence » nous donne une reconnaissance et encore plus de responsabilités car c'est un vrai engagement. Mais après tout, Frédéric Ozanam avait notre âge quand il a fondé la Société Saint-Vincent-de-Paul ! **EDC**



« Nous nous axons sur les animations. »

Mouvements, associations et services d'Église : des partenaires privilégiés

Pastorale des jeunes

- Action catholique des enfants (Cœurs vaillants-Âmes vaillantes) : <http://ace.cef.fr>
- Mouvement eucharistique des jeunes : www.mej.fr
- Fédération française des petits chanteurs *Pueri Cantores* : www.petits-chanteurs.com
- Scouts et Guides de France : www.sgdf.fr
- Guides et Scouts d'Europe : www.scouts-europe.org
- Scouts Unitaires de France : www.scouts-unitaires.org
- Fondacio : www.fondacio.org
- Jeunesse ouvrière chrétienne : www.joc.asso.fr
- Mouvement rural de jeunesse chrétienne : www.mrjc.org
- Jeunesse étudiante chrétienne : www.jecfrance.org/site.php
- Jeunesse indépendante chrétienne : www.jic.cef.fr
- ...

Ouverture à l'universel et solidarité

- CCFD-Terre solidaire : www.ccfid.asso.fr
- Délégation catholique pour la coopération : www.ladcc.org
- Pax Christi : <http://paxchristi.cef.fr>
- Secours catholique : www.secours-catholique.asso.fr
- Société de Saint-Vincent-de-Paul : www.ssvp.fr
- ...

Des ressources pour les éducateurs

Services nationaux

- Service catholique Jeunesse Enfance inadaptée : <http://scej.cef.fr>
- Service national de la catéchèse et du catéchuménat : www.sncc.cef.fr
- Service national pour l'évangélisation des jeunes, scolaires et étudiants : www.inxl6.org
- Service national de la Mission universelle de l'Église (Œuvres pontificales missionnaires) : www.mission.catholique.fr
- Service national de la pastorale liturgique et sacramentelle : www.liturgiecatholique.fr
- Service national des vocations : <http://vocations.cef.fr>
- Service national pour les relations avec l'islam : www.le-sri.com
- ...

Organismes

- CLER, amour et famille : www.cler.net
- Office chrétien des personnes handicapées : www.och.asso.fr

www.enseignement-catholique.fr



Fraternité sans frontières au Sénégal

Retour en Casamance¹ où, en juillet dernier, l'association franco-sénégalaise Génération Non Violente a organisé un séjour d'éducation à la paix. Il réunissait de jeunes Français, Bissau-Guinéens, Sénégalais et Gambiens. Rien de tel que ce temps de partage pour se défaire de ses préjugés.

ÉLISABETH DU CLOSEL

I faut se faire violence pour entrer dans la non-violence. C'est dans ma philosophie de penser ainsi. Dans le monde, on constate un réel affaiblissement social. L'Europe est malade, aussi malade que l'Afrique, mais pas sur le même plan. J'ai choisi de faire ce séminaire d'éducation à la paix et à la non-violence, car je suis convaincue que nous sommes tous porteurs d'une dose de violence en nous-mêmes, que nous refusons de voir mais qui est toujours prête à se réactiver. J'ai un caractère passionnel. Quand les gens ne ressentent pas les choses avec la même intensité que moi, pire, quand ils n'expriment que de l'indifférence, je pense violemment. En formation, durant le séjour, nous nous sommes exprimés sur nos ressentis à partir de notre histoire personnelle, mais des spécialistes ont évoqué également des figures comme celles de Gandhi ou de



Tous réunis dans les contreforts du fromager.

Martin Luther King et ont abordé avec nous l'histoire de la Casamance et le conflit récent qui a déchiré la région. C'était incroyablement enrichissant et questionnant. Tout cela était fait pour nous aider à déconstruire nos préjugés : en nous faisant réfléchir par exemple à ce que nous pensons réellement des Sénégalais et non en fonction de clichés véhiculés. »

Celle qui s'exprime de manière aussi posée et réfléchie, c'est Camille, tout juste 17 ans, une élève de terminale L de Sainte-Marie d'Antony (Hauts-de-Seine). Ils étaient seize de cet établissement scolaire à participer à ce séjour « Fraternité sans frontières² » organisé à Brin, à dix kilomètres de Ziguinchor, capitale de la Casamance. Seize jeunes Français qui ont rejoint dix jeunes Sénégalais, cinq Bissau-Guinéens

et six Gambiens pour partager leur façon de vivre et leur vision de l'existence et confronter des points de vue et des modes de pensée parfois très opposés, tout en travaillant ensemble à un chantier de réhabilitation d'un ancien collège, futur centre de recherche et de formation en gestion des conflits (cf. encadré p. 43).

Au point de départ de cette grande aventure, l'abbé Camille Gomis. En 2000, ce prêtre de Ziguinchor, alors âgé de 30 ans, est responsable des mouvements d'Église du diocèse et directeur des œuvres catholiques. Il constate « la situation de ni guerre ni paix, mais de violence, qui perdure dans le Sud-Sénégal depuis plus d'un quart de siècle ». Il sait de quoi il parle. Il a vu son village rayé de la carte, victime de pillages et d'exactions commis par des rebelles indépendantistes. Nous

sommes en outre en pleine préparation du Jubilé, et le pape Jean-Paul II lance un appel aux jeunes afin qu'ils soient « les bâtisseurs d'une civilisation de paix ». Camille souhaite monter un mouvement travaillant dans ce sens. De rencontre en rencontre, grâce aussi au financement des œuvres pontificales d'Allemagne et d'Italie et à l'adhésion de responsables catholiques locaux, sa structure voit le jour.

Brassage

L'abbé vient alors en France suivre des formations dispensées par de multiples organismes reconnus dans ce domaine : l'Intervention civile de paix (ICP), le Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN), Pax Christi, Bioforce, l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture et des

exécutions capitales (Acat). Mais c'est réellement en 2006, quand la Croix pèlerine viendra à Ziguinchor, que l'association Génération Non Violente (GNV) (cf. encadré « Un engagement dynamique ») verra le jour en Casamance. Aussitôt relayée en France par Denyse Leleu, une ancienne professeur de sport de l'enseignement catholique, déjà présidente de l'association À la croisée des écoles Yonne-Sénégal qui parraine 60 écoles sénégalaises. « Quand j'ai rencontré Camille, j'ai compris qu'il avait besoin de quelqu'un pour s'occuper de la logistique. J'ai donné un coup de main, j'ai monté GNV-France pour trouver des financements³, et nous avons abouti à ce premier séjour international en juillet dernier », dit-elle sans fioritures.

« Nous voulons aider les jeunes à faire de ce millénaire une civilisation de l'amour. »

Juillet 2009, Brin, grand séminaire. De vastes bâtiments qui semblent à l'abandon, au milieu des manguiers, rôniers et fromagers. Les oiseaux lancent leurs trilles, les crapauds chantent une sérénade en ces temps de mousson. Quant aux chauves-souris, énormes, elles hantent les lieux dès la tombée de la nuit.

Pendant trois semaines, nos trente jeunes et leurs accompagnateurs ont égayé les lieux. Quatre pays, quatre cultures, quatre langues – wolof, créole, anglais, français –, trois religions – chrétienne, musulmane, traditionnelle : tout aurait pu les séparer. Mais le brassage a été un enrichissement et le séjour une fête. Trois semaines et un rythme effréné. Le matin, travail sur le chantier – décapage des murs, ponçage, peinture. L'après-midi, conférences sur la non-violence, projections, débats, échanges en petits groupes, partages d'expériences.

Le soir, activités diverses. Sans oublier les travaux ménagers, la corvée des sanitaires à laquelle tous cherchent à échapper... Une pause sieste obligatoire. Et parfois un peu de tourisme, à la découverte de la région.

Certes, tout n'a pas été facile, surtout dans les débuts. « Pour nous, l'intégration n'a pas été trop longue, car nous sommes Africains, commente Alio, venu de Guinée-Bissau. Mais comme nous avons les mêmes objectifs, réunis autour de la notion très forte de non-violence que nous voulions la vivre, chacun a fourni l'effort nécessaire. » « L'intégration a certainement été plus difficile pour nous, Français, renchérit Anne-Cécile qui n'avait pas renoncé au voyage malgré une fracture de la clavicule. Il y avait un tel choc de culture. Sans compter l'hygiène, les conditions de vie très rudimentaires, la chaleur. Mais l'accueil et le premier contact ont été si émouvants, si chaleureux que nos mouvements d'humeur ont vite été dépassés. Tout de suite, nos hôtes nous ont mis à l'aise. »

Même écho chez les animateurs. « Certains étaient très timides, isolés, en raison du barrage de la langue, raconte Olivier Dacosta Mendy, instituteur dans une école catholique de Ziguinchor, moniteur d'État de collectivités (l'équivalent de nos centres aérés), animateur-formateur GNV. Mais la communication s'est installée entre tous par tous les moyens. Et on n'arrêtait pas de rire. J'ai su alors que nous étions dans le même cheminement. »

Pour Camille Gomis, en dehors même de ce rassemblement hors norme, l'objectif de l'association n'est pas d'« enseigner » la paix et la non-violence, mais d'inciter chacun à « vivre » ces concepts au quotidien, à les faire siens par un changement de posture intérieure. « Nous voulons aider



Photos : E. du Clozel



les jeunes à faire de ce millénaire une civilisation de l'amour, dit-il. Des figures comme Martin Luther King ou Gandhi sont des preuves vivantes que « ça marche ». »

De mois en mois, à Ziguinchor, depuis trois ans, ces formations drainent un nombre croissant de jeunes. Elles visaient d'abord les enfants qui souffraient de traumatismes dus au conflit. « La majorité est née dans cette guerre, commente Olivier Dacosta Mendy. J'ai moi-même assisté à des

scènes d'horreur dans mon village. Je n'oublierai jamais le 27 décembre 1997. Mais cela ne doit entraîner ni idée de vengeance ni haine dans nos cœurs. » « Dans nos premières formations, nous abordions le conflit en laissant nos jeunes exprimer ce qu'ils avaient vécu, poursuit Daniel Simon, formateur à GNV et professeur d'éducation physique et sportive au collège public de Kandé, un quartier de Ziguinchor. Ils pleuraient très souvent en se remémorant toutes ces violences.



© O. Glaize

ment suivre les voies toutes tracées, mais aller où l'on sent que l'on doit aller. » Pour Bienvenu, chez lui au Sénégal, comme ailleurs : « Pour vivre avec l'autre, il faut d'abord se connaître soi-même. C'est un véritable engagement à l'ouverture. » Richard, un participant gambien, souligne que « souvent, on ne veut pas faire l'effort de comprendre l'autre. On ne veut pas s'asseoir pour dialoguer. La paix est pourtant contenue dans ce dialogue et cette compréhension ». Mais tout cela ne s'est pas fait sans secousses. Et c'est Grégoire, un lycéen français, qui ose l'exprimer : « J'ai été très heureux de participer à cette aventure. Mais j'ai été très tiraillé et chahuté par ce choc des cultures. À quelques jours du retour, je ressens vraiment le besoin de me retrouver moi-même. »



© E. du Closel

Chantier de rénovation, échanges d'expériences, tâches ménagères... ont permis aux participants de mieux se connaître.

Mais enfin, ils pouvaient extérioriser leurs émotions, et nous étions là pour les aider à les canaliser. »

Un point de départ très concret pour ensuite pouvoir aborder toutes formes de violences vécues ou dont on peut être l'auteur. « Petit à petit, ils doivent apprendre à gérer des conflits de manière pacifique, commente Camille, à faire de la médiation à tous les niveaux, à l'école, à la maison, entre amis... Il y a une vraie aspiration de la jeunesse. À ce jour, 900 ont reçu les premières formations. »

Secousses

Et cela porte ses fruits. « Au départ, ils pensaient qu'il s'agissait d'une utopie, se souvient Daniel. Aujourd'hui, ils comprennent le sens de la démarche. Un exemple. Il y a un an, mes collégiens voulaient manifester pour obtenir des latrines et une clôture autour de l'établissement. Ils voulaient faire un casse. Je leur

ai proposé une marche silencieuse dans les rues de Ziguinchor jusqu'à l'inspection d'académie. C'était osé. Les passants étaient très intrigués. Nous avons été reçus par le gouverneur. Les jeunes ont exposé leurs griefs. Un an après, ils ont non seulement obtenu ce qu'ils souhaitaient mais aussi quatre classes supplémentaires ! »

De leur séjour à Brin, les jeunes ont tiré une grande richesse et de quoi méditer. Pour Babacar, Sénégalais : « Il faut donner sa valeur juste au vivre-ensemble. La couleur de la peau importe peu. Ce qui différencie de l'autre, c'est le cœur, l'intelligence. Nous sommes sur terre pour une mission commune. Pour avancer et se défaire de nos préjugés, rien de tel que les échanges comme celui que nous venons de vivre. Suivre la voie des grands, on y croit. Je veux être le défenseur des opprimés. » Anne-Cécile, venue de France, a « compris qu'il faut toujours rester soi-même. Ne pas forcée-

La paix au centre

Ambitieux programme pour le futur centre de formation et de recherche en gestion des conflits de Brin, au Sénégal. En matière d'équipements, il proposera une bibliothèque spécialisée, une vidéothèque, un espace multimédia, un site d'hébergement. En matière de formation, il doit servir de tremplin pour l'introduction dans le système éducatif national d'un programme d'éducation à la paix et à la non-violence. Il doit également accueillir des acteurs de paix venus de partout. Pour Denyse Leleu, qui relaie ce projet en France, « ce centre a vocation à s'ouvrir au monde. Un travail se met d'ailleurs en place avec le secrétariat général du Comité européen pour l'enseignement catholique. Un contact a été pris avec le secrétariat général de l'enseignement catholique du Maroc. Des Irlandais et des Bosniaques ont aussi manifesté leur intérêt ». En outre, l'abbé Camille Gomis, initiateur de ce projet, poursuit cette année à l'Institut catholique de Paris un master II « Géopolitique et sécurité internationale » afin de renforcer ses connaissances pour ensuite en faire profiter son pays et, poursuit Denyse, « aider à trouver la place de l'Église dans le règlement des conflits en Afrique de l'Ouest ». Ce centre compte sur des dons de particuliers mais aussi d'organismes internationaux. EDC

1. La première partie de ce reportage, intitulée « Un été en Casamance », a été publiée dans le n° 332 d'ECA (pp. 41 à 43).
2. Ce séjour était proposé par l'association Class Open. Sainte-Marie d'Antony a répondu tout de suite à l'appel. Cet établissement éduque en effet à la paix et à la non-violence par le biais de son association Jeunes pour la Paix et de la classe « Craig Kielburger » dans lesquelles sont investis Audrey Soumastre, professeur d'histoire, et Olivier Glaize, professeur de musique (cf. ECA n° 329, pp. 50-51). Quant aux jeunes Africains, ils sont tous engagés dans des associations œuvrant dans le même sens. Un nouveau séjour « Fraternité sans frontières » est prévu au printemps 2010 (cf. www.classopen.fr).
3. Le Sgec a donné 5 000 euros.

Un engagement dynamique



L'adhésion à l'association Génération Non Violente (GNV) ouvre sur un ensemble de rites symboliques avec échelons à graver. Ce n'est pas un acte statique, mais un engagement dynamique puisqu'il marque le début d'un processus. Quand on adhère, on porte un bracelet de bronze. On doit, dès lors, amener de nouveaux membres, et avoir, au quotidien, des comportements cohérents avec les discours tenus. Petit à petit, on passe au bracelet en bronze et argent, puis en argent seul, voire en or ! Un bracelet porté en permanence, sur lequel est gravée l'inscription « Génération Non Violente ». En le mettant au poignet droit, commente Camille Gomis, « nous voulons rappeler de manière permanente que la force qui sort de la main doit toujours être une force constructrice et non destructrice ». Au bracelet s'ajoute une écharpe aux couleurs de l'arc-en-ciel, signe de paix. Des rites importants qui rappellent à la jeunesse qu'un tel engagement est un choix fondamental de vie et de mode de pensée et d'action. EDC

Association Génération Non Violente Sénégal : camillejoseph.gomis@aliceadsl.fr
 Association Génération Non Violente France : denyse.l@aliceadsl.fr -
 Internet : www.generationnonviolente.org

Une ferme dans la ville

ÉLISABETH DU CLOSEL

Depuis quelques mois, Alexandre Piquenard, directeur de l'école des Sacrés-Cœurs¹ à Boissy-Saint-Léger (Val-de-Marne), doit faire face à de drôles de

soucis dans le cadre de sa fonction. Imaginez un peu. Notre chef d'établissement s'interroge sur la manière dont il va empêcher le rat de venir gober les œufs de ses poules. Il cherche encore à savoir comment faire pour détourner le renard du poulailler. Autre interrogation : comment éviter que les chèvres n'aillent croquer les rosiers du jardin médiéval et la vigne du potager ? On l'a compris, dans cet établissement en bout de piste d'Orly, on oublie les vrombissements des avions. On vit au rythme de la ferme. Ça caquette, ça bégue, ça glapit, ça crételle, ça couine. Poules et chèvres font partie de la vie quotidienne des enfants, des enseignants et des parents.

Au départ, Alexandre Piquenard avait juste l'intention de créer un petit jardin sur l'ancien potager cultivé par les religieuses qui géraient l'école avant de se retirer dans le petit château qui la jouxte. Il fait appel aux parents. C'est l'enthousiasme. On achète râteaux, houes, piquets, grillage, paille. On laboure, on sème. Ça germe, ça pousse. Tomates, radis, salades, choux, fraisiers prennent des couleurs. Une visite dans une ferme pédagogique a fait le reste. L'enseignante de CP, Anne-Marie Thépault, lance en boutade : « *Et si nous achetions des animaux ?* » Sitôt dit, sitôt fait. L'équipe éducative se renseigne. La ferme pédagogique déconseille les lapins trop souvent malades, et les petits cochons vietnamiens noirs à l'odeur un peu trop forte. On les oriente vers les poules et les chèvres, « *deux increvables* ». Alexandre sillonne le coin, d'éleveur en éleveur pour trouver des

Un potager, un poulailler, des chèvres, un jardin médiéval, bientôt des ruches... À Boissy-Saint-Léger, l'école des Sacrés-Cœurs se met au vert.



PHOTOS : D. R.

ce contact avec la nature est un baume, une ouverture, une mise en confiance. « *Ils sont en fusion complète avec les animaux* », constate le directeur. Quant aux membres de la communauté religieuse, elles semblent rajeunies par toutes ces initiatives. « *Nous devons gentiment les réprimander pour qu'elles ne nourrissent pas trop les chèvres !* » Un tel projet, ludique, éducatif, vivant, exige un engagement de chacun.

Mais on n'a eu aucun mal à rallier les partenaires.

Les passants déposent des épluchures à la porte de l'école.

Consoler les chèvres

Les enfants, eux, sont toujours heureux d'avoir de petites responsabilités : nourrir les bêtes et consoler les chèvres qui pleurent. Quant aux parents, ils se sont totalement investis, au quotidien, et notamment pendant les vacances. « *Ces derniers sont intrigués. Pour eux, un établissement qui ose un tel projet, n'aura pas peur de se lancer d'autres défis* », constate encore Alexandre Piquenard.

La prochaine étape ? Faire venir un apiculteur car les abeilles butinent les plantes aromatiques. Et introduire des canards... Mais qui dit canards, dit mare et grenouilles ! Ça va cancaner, nasiller, coasser, bourdonner... Quant au paradoxe : « *Qui est arrivé en premier, l'œuf ou la poule ?* », on ne l'a pas encore résolu, même en CP, où l'on travaille sur le cycle de l'œuf et de la poule.

poules naines – des Bantam de Pékin avec leurs pattes de cocker, des Barbués de Watermael qui portent une houppette sur la tête, des Nagasaki du Japon, de vraies boules de plumes blanches – et deux chèvres naines noires. Avec l'aide des parents, les enclos et les niches se montent. Les enfants donnent de drôles de noms. Biscuit Doré, Poule Poulette, Ernest, Sky, Daisy, Câlina... « *Sur nos quinze poules, je n'en ai acheté que trois. Les autres nous ont été données.* » Et puis, il y a déjà des descendants. Mais comme le rat gobe les œufs (voir plus haut), ceux-ci sont ramenés chez l'éleveur qui les confie à une poule de chez lui. Et vers l'âge de deux mois, les volatiles reviennent à la maison. Où, pour contrer le rongeur, on songe à introduire un cochon d'Inde dans le poulailler.

Simple jeu ? Non, car ce projet a débouché sur une réflexion plus large sur l'écologie. Ici, on recycle les déchets grâce au compost qui sert ensuite d'en-

1. Adresse : 2 rue de l'Église, 94470 Boissy-Saint-Léger. Tél. : 01 45 69 74 17.

Européens à Istanbul

Ils ont représenté la France au Parlement européen des jeunes ! Les élèves du lycée La Nativité d'Aix-en-Provence reviennent sur « le souvenir le plus fort de leur année de première ». C'était en mai dernier à Istanbul. Une expérience qui a fait d'eux des citoyens européens.



D. R.

Lola, Thomas, Camille et les autres, sur les marches à Istanbul, avec leur chef d'établissement, Alain Clément (à droite).

SYLVIE HORGUELIN

Tout a commencé « un peu par hasard », raconte Ugo Di Mascio. Cet élève en 1^{re} ES au lycée La Nativité d'Aix-en-Provence¹ voit passer un papier qui présente le Parlement européen des jeunes (Pej). « J'ai été voir le site et j'ai commencé à en parler aux élèves. Cela les intéressait. Je me suis renseigné pour savoir comment postuler à la première session régionale », explique ce délégué. Reste à trouver le professeur accompagnateur du projet. L'enseignante de DNL (discipline non linguistique) de leur section européenne est partante.

Yva Biddiscombe enseigne à Ugo et à ses camarades l'histoire/géographie en anglais. Le Pej, elle connaît bien car elle s'y est déjà rendue avec deux classes d'un autre lycée. Mais rien ne pourra se faire sans l'appui du chef d'établissement. Alain Clément découvre pour sa part ce parlement mais il soutient l'initiative qui va dans le sens de son projet pour La

Nativité : obtenir le label européen². Autour d'Ugo se forme donc un groupe de dix lycéens de 1^{re} ES et S prêts à en découdre. Premier défi lancé à Lola, Thomas, Camille et les autres : concevoir un événement pour commémorer le 20^e anniversaire de la chute du mur de Berlin. « Nous avons proposé un marathon sur le tracé du Mur avec des checkpoints où répondre à des questions historiques et culturelles », explique Léo.

Vif mais pas méchant

Les voilà sélectionnés pour participer à la session régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur qui se tiendra le dernier week-end de janvier au lycée de Luynes (Bouches-du-Rhône). Il s'agit désormais de regarder de près les questions, posées par les huit commissions (Droits de la femme et de l'égalité des genres, Économie et finances...), qui leur ont été envoyées³. Des questions pas faciles du tout. Voyons celle de la commission de la Culture et de l'éducation : « La lutte contre le piratage : responsabiliser

les consommateurs et respecter la propriété intellectuelle. Quelles mesures l'Union européenne pourrait-elle adopter afin d'impliquer tous les acteurs concernés dans la lutte contre le piratage, dans le respect des libertés fondamentales et des droits des auteurs ? »

Adrien et Léo s'y collent en consultant les sites en français et en anglais conseillés par le Pej. Tous les mercredis, les élèves se préparent du mieux qu'ils peuvent pour affronter les quatre lycées en compétition. Arrive enfin la session et le travail de « parlementaire » à proprement parler (cf. encadré). Pendant trois jours, c'est l'ébullition. « Une partie de la nuit de samedi a été consacrée à la préparation de l'assemblée plénière », rapporte Lola. « En commission, il faut négocier et arriver à un texte qui satisfasse tout le monde », se souvient Camille. « Le débat était vif mais pas méchant », précise Adrien. Pour lutter contre le piratage, par exemple, on finit par lister treize remarques préalables et quatorze préconisations, parmi lesquelles : « 1. Demande à

l'Union européenne de faire appliquer les traités de l'OMPI de manière réelle et commune. 2. Soutient qu'une politique de sanction doit être couplée à une politique de réduction des prix pour diminuer le piratage... » Rien que du très sérieux.

Pendant l'assemblée plénière qui se déroule le dimanche à l'hôtel de Région de Marseille, les observateurs du Pej notent la pugnacité des interventions des élèves de La Nativité. « *Nous étions tous en costard-cravate ou en tailleur dans l'hémicycle du conseil régional. On nous filmait. Je tremblais quand je parlais, se souvient Léo, c'était impressionnant !* » Quand résonne l'hymne du Pej, imagine de John Lennon, ils savent qu'ils ont gagné. Pas de session nationale cette fois, mais un aller direct pour Istanbul où ils représenteront la France.

Une liste de sujets leur est à nouveau adressée. Pour Guillaume, ce sera : « *Comment aider la Birmanie, les Philippines et le Soudan à défendre les*

droits de l'homme sans interférer ? » ; pour Léo : « *Face à la crise, comment booster l'emploi ?* » Outre la complexité des thèmes abordés, il va falloir désormais s'exprimer en anglais ! « *Nous avons vite compris que notre niveau était nul* », confesse Jean-Baptiste. À Istanbul, les Français réalisent en effet que leurs concurrents « *ont moitié moins d'heures de cours et parlent deux langues super bien*⁵. » Mais « *les Russes et les Géorgiens ne connaissaient rien en économie* », tempère Léo. Alain Clément et Yva Biddiscombe⁶ sont du voyage.

« Grâce au PEJ, nous nous sentons européens maintenant, pas les Français ! »

Cinq jours de travail intense et de fête sur les rives du Bosphore, fin mai, juste avant les élections européennes des 6 et 7 juin 2009. « *J'ai été consterné par le taux d'abstention*⁷ ! » s'exclame Léo. Et d'ajouter :

« *Grâce au PEJ, nous nous sentons européen maintenant, pas les Français !* » Le « *plus fort souvenir* » de leur année de 1^{re} aura pour certains un impact sur leur avenir car les lycéens ont pris goût aux débats de société : « *J'hésitais entre une école de commerce et Sciences-Po, reconnaît Andrea, je sais maintenant que ce sera Sciences-Po.* » « *Et pourquoi pas un jour travailler au Parlement européen ?* » se prend à rêver la jeune fille.

1. Adresse : 8 rue Jean-Andréani, 13097 Aix-en-Provence Cedex 02. Tél. : 04 42 93 45 70. Internet : www.la-nativite.fr
2. Avec deux sections européennes – anglais (officielle en 4^e/3^e et 2^{de} en 2010) et allemand – et des classes bilingues anglais, allemand et chinois, cet établissement de 1 900 élèves, de la maternelle au post-bac, fait la part belle aux langues.
3. Voir le site : www.pejpaca.eu
4. Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.
5. Les résultats 2008 du TOEFL, le test de niveau d'anglais des principales universités internationales, placent la France au 25^e rang dans la liste des États européens. Seuls l'Italie et la Grèce obtiennent un moins bon score.
6. Yva recommence cette année avec 10 élèves de 1^{re} qui devraient participer à une session nationale les 10, 11 et 12 décembre 2009. Neuf lycées de toute la France seront cette fois en lice.
7. Il s'élevait à 59,37 % des inscrits.

Pej, mode d'emploi

Le Parlement européen des jeunes (Pej)-France est la section nationale du PEJ, organisation internationale créée à Fontainebleau en 1987. Cette association loi 1901 a reçu l'agrément « Jeunesse et Éducation Populaire », décerné par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Son but : impliquer les jeunes dans la construction de l'Europe, en les invitant à prendre part au débat public européen. Sans aucune connotation politique partisane, le Pej n'étant affilié à aucun mouvement ou parti, cette association constitue un forum unique. Deux fois par an, le Pej-France rassemble des lycées qui ont fait acte de candidature auprès de son bureau national. Ces sessions régionales ou nationales permettent de choisir l'établissement qui représentera la France à la session internationale suivante. Lors de cette dernière, les jeunes débattent avec les lycéens et étudiants des autres pays membres du Pej. Trente-deux pays (dont la Turquie) y sont représentés, au-delà des frontières actuelles de l'Union européenne.

Les sessions régionales ou nationales

Chaque lycée est représenté par une délégation de dix élèves de 1^{re}, toutes sections confondues (générales, techniques, professionnelles). Pendant trois jours, ils débattent de questions d'actualité européenne et proposent des résolutions. Chaque session comprend des temps forts parfaitement rodés. Ainsi, le vendredi après-midi, les participants sont répartis en commissions, comprenant un jeune de chaque lycée. C'est le *team building* : des activités sportives et des exercices de communication pour briser la glace. Suit, le samedi matin, le

travail dans ces mêmes commissions pour débattre d'une question. On y apprend à arrêter une position commune. Le samedi après-midi et le dimanche matin, se tient l'assemblée plénière. Elle réunit tous les participants pour discuter des résolutions préparées. Chaque jeune parlementaire vote en son nom propre et indépendamment de la délégation à laquelle il appartient. La session se clôt le plus souvent par la rencontre avec un député européen qui repart avec les résolutions adoptées.

Les sessions internationales

Elles rassemblent 300 délégués qui représentent leur pays pendant 5 à 10 jours. On y retrouve le *team building* pour former des équipes unies, le travail en commissions pour trouver des résolutions sur un sujet précis, et l'assemblée plénière à la fin de laquelle on vote les résolutions qui sont transmises au Parlement européen. Le soir, des activités culturelles et sociales permettent aux jeunes des différents pays d'échanger entre eux.

Z Pour en savoir plus : www.pejfrance.org – On trouve sur le site des témoignages enthousiastes de professeurs des lycées catholiques Saint-Vincent (Rennes), Saint-Joseph - Saint-Régis (Le Puy-en-Velay), Saint-Louis (Saint-Étienne)...



D. R.

Le renouveau de Charles-de-Foucauld

C'est l'histoire d'une renaissance. Au début des années 2000, le lycée parisien Charles-de-Foucauld, situé juste derrière la gare du Nord dans un 18^e arrondissement très bigarré, vivait sous la menace d'une fermeture. Au cœur de ce quartier difficile, l'établissement à l'histoire complexe souffrait d'une réputation exécrable, accumulant les problèmes – élèves en difficulté, résultats en chute libre, problèmes de discipline, équipe éducative découragée... Le lycée, alors, ne comptait plus que 312 élèves, de la seconde au BTS : ils sont près de 500 à cette rentrée, bénéficiant notamment de la réouverture de la section S !

Pour remettre son établissement « debout » et restaurer la confiance, pas de recette miracle : Jean-Marc Fallone, le nouveau directeur depuis 2004, a dû mener de front plusieurs chantiers d'envergure. Premier levier de son action : le renouvellement de l'équipe enseignante et de l'offre éducative, avec la réouverture de la section scientifique qui avait dû fermer en raison de résultats calamiteux, la reconnaissance officielle de la section européenne de l'établissement, le renforcement de son pôle artistique *via* la création d'une option théâtre-expression dramatique en partenariat avec l'Odéon...



© Mélissa Bréngle

Au-delà de cette amélioration de la qualité de l'enseignement, une autre dimension essentielle pour Jean-Marc Fallone a été de redonner toute leur place aux familles dans la vie du lycée – accueil personnalisé et mise en place de parents référents avec l'Apel ; et toute sa valeur de témoignage d'Église à l'école, en commençant par renouer les liens avec la paroisse voisine de Saint-Denys-de-la-Chapelle. Enfin, Charles-de-Foucauld a bénéficié d'un « lifting » en profondeur, avec la rénovation de ses installations et la construction d'un nouveau bâtiment de 900 m². De quoi offrir un nouveau visage au seul lycée général et technologique catholique sous contrat du nord-est de Paris (18^e, 19^e, 20^e arrondissements), sans

rien changer à ses fondamentaux : avec près de 100 % de réussite aux bacs L et ES, et 88 % pour la première promotion en S, le lycée accueille un public à la diversité sociologique, culturelle et religieuse très marquée, et fait le pari à cette rentrée d'une ouverture plus grande encore, avec le soutien de la direction diocésaine, en créant une classe du soir. Destinée à aider les plus de vingt ans qui ont perdu confiance, à reprendre leurs études, elle propose une année de préparation au Bac STG option Mercatique et compte dix inscrits pour sa première promotion. **AS**

Un internat pour « respirer »

Alors que le ministre de l'Éducation nationale met l'accent en cette rentrée sur les internats de réussite, en Ile-et-Vilaine le conseil général, en lien avec la direction diocésaine, opte pour un concept nouveau au montage original public-privé : l'« *internat de respiration* » pour collégiens en difficulté familiale et scolaire. Partant d'un constat

selon lequel « *les difficultés scolaires relèvent souvent davantage des problèmes familiaux que de réels problèmes d'apprentissage* », le département a décidé l'ouverture d'une structure expérimentale, le 11 septembre dernier et pour une durée d'un an, sur la base nautique du Couesnon.

Le site se trouve à une dizaine de kilomètres des communes de Saint-Aubin-d'Aubigné et de Saint-Aubin-du-Cormier. Les seize premiers internes sont scolarisés, de la 6^e à la 3^e, dans deux collèges publics (pour douze d'entre eux) et un établissement privé (pour les quatre autres). « *Que le lieu d'implantation de l'internat ne dépende pas d'un établissement scolaire faisait partie des prérequis de ce projet qui se veut tout sauf un internat-dortoir*, explique Yvon Béniguel, directeur diocésain adjoint d'Ile-et-Vilaine qui a participé au groupe de pilotage. *L'objectif est vraiment que les jeunes puissent*



à la fois prendre du recul par rapport à leur situation familiale et s'investir sereinement dans les apprentissages au cours de l'année scolaire, et se sentent dans une véritable "maison" où ils puissent retrouver la vie et la participation à certaines tâches de la vie en commun. »

Expérimentée dans la création et la gestion d'internats de prévention, la Fondation d'Auteuil est chargée de la mise en œuvre du projet, qui comprend du soutien scolaire, des

activités sportives et de plein air, ainsi qu'un accompagnement autour des relations parents-enfants. Les jeunes candidats, ont tous été repérés par les établissements, et leurs dossiers présentés, avec l'aval de leurs parents, au comité d'admission composé de représentants de l'inspection académique, de la direction diocésaine, du conseil général et de la Fondation d'Auteuil.

« *C'est une petite goutte dans un océan mais cela pourrait donner des idées...* », souligne Yvon Béniguel. Reste à savoir si le coût de l'opération – la participation des familles, malgré un large soutien du département dans le cadre de sa politique d'égalité des chances, devrait avoisiner celle pratiquée dans les internats classiques (entre 120 et 140 euros mensuels) – ne sera pas un obstacle à sa pérennisation. Rendez-vous dans un an, pour être fixé. **AS**

Bruno Parmentier Semeur d'avenir

Ingénieur des mines, Bruno Parmentier a fait carrière dans la presse et l'édition, avant de pouvoir concrétiser sa vocation dans le monde de l'agriculture. Depuis son arrivée à la tête de l'École supérieure d'agriculture d'Angers, l'auteur de Nourrir l'humanité met les bouchées doubles.



D.R.

« Ma grande force est justement de ne rien connaître à l'agriculture. »

AURÉLIE SOBOCINSKI

Depuis son arrivée en 2002, l'ESA¹ d'Angers a pris un sérieux coup de jeune et retrouvé une nouvelle verdure. Bruno Parmentier, 61 ans, directeur général de la plus grosse école privée supérieure d'agriculture française, n'a rien du cliché de l'écolo soixante-huitard à la barbe épaisse. À la porte de son bureau design dernier cri, dont la large baie vitrée plonge dans la couronne feuillue des arbres du jardin, c'est le patron d'une PME florissante, à la poigne énergique et à la coupe de costume impeccable, qui s'avance pour vous serrer la main et vous hypnotise, le sourire étincelant, avec sa façon de tribun. Celle-là même qui fait aujourd'hui de son livre *Nourrir l'humanité*² un best-seller, et le consacre « Monsieur Agriculture » sur les plateaux radio et télé des quatre coins de l'Hexagone, lui qui n'a jamais planté une tomate de

sa vie... Une erreur de casting, ce Parisien haut en couleur, le cœur plus « proche » d'un Cohn-Bendit que d'un Sarkozy, à la tête de la vénérable institution angevine ? Elle si longtemps dirigée par les Jésuites, avant qu'ils ne passent la main à leurs anciens élèves, et façonnée, comme l'agriculture française, par une longue tradition catholique de droite. Si son recrutement a pu paraître complètement fou, l'ancien directeur commercial, expert dans le redressement « sans douleur » d'entreprises de presse et d'édition, a rapidement prouvé qu'il était surtout un spécialiste du développement. Mieux encore : l'homme de la situation pour l'ESA.

« Ma grande force est justement de ne rien connaître à l'agriculture », lance cet électron libre, volontiers provocateur. Et de n'être ni un pur produit du sérail ni un pur produit de la campagne : tout juste issu d'une lignée

de propriétaires terriens dans le Sud-Ouest, petit-fils d'un président de chambre d'agriculture et fils d'un secrétaire général industriel très tôt retiré en Beauce. Jugez plutôt : en six ans, le groupe ESA est devenu « de très loin » le plus gros centre de formation supérieure agricole en France avec 3 000 étudiants – là où les autres structures françaises plafonnent à 1 200 – répartis entre une école d'ingénieurs, une école de commerce, des BTS³, des licences pro, de l'enseignement à distance...

Formant ainsi « de toutes les manières et à tous les niveaux après le bac », de la production de semences à la celle de services (Crédit agricole et assurances), l'ESA fait figure de météorite dans le paysage français. Grâce à la méthode largement internationalisée de Bruno Parmentier, elle pourrait même, avec le développement de ses doubles diplômes internationaux, la création de son master en viticulture européenne, le déploie-

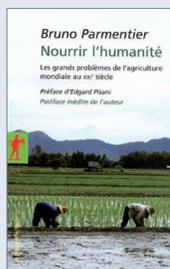
ment de sa recherche au plus proche des entreprises, et enfin l'invention de la toute dernière martingale de son directeur général – un service de chasseur de têtes pour les entreprises agro-industrielles françaises à l'étranger –, voir bientôt son blason se hisser parmi ceux des plus prestigieuses universités agricoles mondiales.

À la vue d'un tel palmarès, comment ne pas croire Bruno Parmentier, lorsque derrière sa belle assurance, il avoue presque timidement que « LA » vocation de sa vie se trouve « ici » ? « Jusqu'à l'âge de 53 ans, j'agaçais tous mes amis avec cela : "Tout de même, parvenu à un âge canonique et après une telle carrière, tu exagères", me disaient-ils. Or, j'avais beau avoir fait fi des voies toutes tracées vers lesquelles menait mon diplôme d'ingénieur des mines, et toujours cherché du sens dans mon travail, je n'avais pas trouvé mon "vrai" truc... »

Le déclic a eu lieu au troisième plan social de sa carrière – deux aux éditions de la Découverte, un aux éditions du Cerf. Bien que « reconnu pour ses qualités humanistes et ses origines chrétiennes », l'entrepreneur raccroche et choisit un secteur d'avenir. Pas n'importe lequel : celui du vivant, comme l'en a convaincu la lecture du *Siècle biotech*⁴ de l'économiste américain Jeremy Rifkin. En bon « *intello qui aime caresser les idées* », selon ses propres termes, et nostalgique de son passage dans l'équipe du Centre de formation des journalistes (CFJ) de Paris, Bruno Parmentier rêve de diriger une grande école. Il aurait volontiers opté pour la médecine, c'est finalement l'agriculture qui s'offre et... se révèle à lui.

Un cadre d'abord, dans le privé avec l'ESA, où il n'est pas contraint de « *demande systématiquement la permission* ». Un domaine ensuite, dont il ne soupçonnait pas les enjeux stratégiques. « *Je me suis aperçu que l'on n'avait aucune idée de la manière dont on allait nourrir les trois milliards d'humains supplémentaires que comptera la planète en 2050. Loin d'être un problème du passé, l'agriculture revient au cœur des préoccupations. Il n'y a plus de réserves et il apparaît plus que jamais nécessaire de réinventer de nouvelles techniques pour continuer à produire plus, mieux, mais avec moins. C'est un énorme défi, celui de l'agriculture écologiquement intensive, où il va falloir réussir à réconcilier les frères ennemis – gens des villes et gens des champs, agriculteurs*

Lourde charge



« L'agriculture est bien au cœur des grandes problématiques du XXI^e siècle : elle a la lourde charge de nourrir toute la population mondiale dans les meilleures conditions possibles (en veillant à ses besoins immédiats et à sa santé à plus long terme) et de fournir un emploi et des moyens de subsistance à des milliards de paysans. Mais elle a aussi pour mission de fixer le carbone en excès dans l'atmosphère et de régénérer l'oxygène, de préserver la qualité de l'eau, la biodiversité ainsi que les paysages. Si, faute de soutien résolu et efficace du reste de la société, elle échoue, les crises et les pénuries seront terribles pour une part sans cesse croissante des 7 milliards d'êtres humains qui peupleront la terre en 2011. De crise en crise, le dernier mot pourrait revenir aux régimes autoritaires, de nombreux problèmes finissant par être résolus par les armes. »

Bruno Parmentier
(extrait de *Nourrir l'humanité*)

productivistes et agriculteurs "bio"... » Un défi crucial. Une providence aussi pour Bruno Parmentier, la réponse tant attendue au sens de sa mission. « *Pris* » par le besoin d'approfondir dans un livre les questions fondamentales de ce grand débat – de quelle agriculture parle-t-on ? Quels sont les grands enjeux de ce XXI^e siècle ? Quelle agriculture voulons-nous ? –, le directeur de l'ESA, doté d'une habileté à manier les idées et le verbe « *légèrement supérieure à la moyenne* », a été rapidement bombardé sur les ondes et propulsé vers les tribunes comme le vulgarisateur le plus connu du grand public s'agissant des enjeux de l'alimentation de demain, sur les traces de son ami Edgar Pisani...

Passionné, l'homme n'en refuse pas moins de céder aux sirènes du militantisme politique et se place en « *vigie* », au-dessus de tous les camps. Bien sûr, à son entretien d'embauche devant les administrateurs de l'ESA, l'ancien leader des prépas de son lycée en mai 68 était attendu au tournant : « *On m'a demandé si j'inviterai José Bové à l'école et j'ai répondu oui ! Mais je ne suis pas venu avec un programme clés en main assener des solutions toutes faites.* » À l'image de son école, le directeur, très attaché à la franchise universitaire, met un point d'honneur à laisser les portes ouvertes à tous « *aussi bien à McDo*

qu'aux altermondialistes, à partir du moment où chacun, sans sectarisme, veut contribuer au débat ». Et de préciser : « *C'est dans la contradiction et dans la liberté intellectuelle que s'entraîne et s'élabore la pensée.* »

Et Benoît Parmentier espère qu'une petite graine sera semée dans l'esprit des 8 000 à 10 000 futurs dirigeants agricoles en France et dans le monde que l'ESA aura formés pendant ses années de direction... « *Ce n'est plus à moi d'agir mais à tous ces jeunes qui sont là. Moi, je suis déjà monté au balcon, et de là, je peux montrer la voie et indiquer où se trouve l'Amérique, ce monde à venir qu'il est possible de construire ! La posture d'observateur-analyste un peu prophète me va d'autant mieux que je reste les deux pieds dans l'économie réelle et que je ne suis pas enfermé dans ma chambre à pondre des bouquins.* »

Ligne de crête

Ceux qui rêvent de voir cet hyperactif à l'arrêt devront encore patienter. Car cette ligne de crête, à la fois ambitieuse et difficile à tenir, que le directeur-conférencier s'est fixée, lui vaut aussi bien des imitiés. Pour certains, Bruno Parmentier a franchi la ligne jaune cet été en engageant l'ESA dans la création d'une association internationale pour réfléchir, « *tous bords confondus, les armes aux vestiaires* », à l'agriculture de demain, et en prévoyant déjà la sortie d'un deuxième livre, cette fois sur notre manière de nous alimenter... Cet ancien élève des « *Jés'* » y voit lui un clin d'œil à l'histoire, sinon la promesse d'un aboutissement bien plus jubilatoire, à trois ans de la retraite, que ne pourrait l'être la perspective d'un éventuel maroquin ministériel : « *Quatre-vingts ans après, on refait le coup de la JAC⁵ en créant un nouveau mouvement social ! Et puis je continue à aller au boulot à vélo, ça c'est la vraie vie !* »

Point de cocotiers en vue pour Bruno Parmentier donc, mais l'exploitation continue d'un gisement de ressources bien plus inépuisable pour cet optimiste-né : « *Le génie de l'homme !* »

1. École supérieure d'agriculture. Internet : www.groupe-esa.com

2. Bruno Parmentier (préface d'Edgar Pisani), *Nourrir l'humanité - les grands problèmes de l'agriculture mondiale au XXI^e siècle*, La Découverte, 2009, 293 p., 10 €

3. Brevet de technicien supérieur.

4. Jeremy Rifkin, *Le Siècle biotech*, La Découverte, 1998 (rééd. Pocket, 2000, 446 p., 6,90 €).

5. Jeunesse agricole chrétienne.

En caserne, les élèves ont appris l'altruisme, le sens de la hiérarchie et l'esprit d'équipe. En classe, ils ont repris goût aux cours. L'ouverture d'une option Jeunes sapeurs-pompiers au collège Jeanne-d'Arc de Fougères a été une bouffée d'oxygène ! Motivés à bloc, ils nous expliquent comment ils ont adopté la devise « Courage et dévouement ».

VIRGINIE LERAY

Connaissez-vous les Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ? Anciennement appelés cadets, ces jeunes, âgés de 12 à 18 ans, suivent une formation de quatre ans axée sur la lutte contre le feu et le secours à personne. Ce cursus, organisé par des associations liées à des casernes de pompiers, est sanctionné par un diplôme pouvant servir de passerelle vers un engagement comme pompier volontaire. Au collège Jeanne-d'Arc¹ de Fougères (Ille-et-Vilaine), une option JSP permet d'enrichir une offre pédagogique déjà très variée.

En effet, l'établissement a opté pour des horaires aménagés : des cours réduits à 55 minutes, puis à 50 minutes depuis cette rentrée, lui permettent de proposer un riche parcours optionnel, tous les après-midi de 14 h 30 à 16 h 30, avec deux ateliers obligatoires, plus un troisième facultatif. Résultat, les élèves peuvent choisir trois sections thématiques – européenne, théâtre ou musique – et cinq propositions sportives : gymnastique, football, badminton, tennis de table et pêche. Ce dernier atelier est animé par le directeur en personne, Luc Jamet, qui ne voit que des

UN PIED DANS L'UNIV

avantages à diversifier ainsi au maximum les parcours : « Cela permet réellement de développer une école de toutes les intelligences, ce qui s'accorde parfaitement avec l'esprit de la pédagogie lasallienne. »

Toujours dans l'idée de valoriser les talents les plus divers, l'atelier JSP s'est appuyé sur l'expérience d'un sapeur-pompier volontaire, également enseignant de mathématiques dans l'établissement. Il a



Nicolas : J'ai voulu suivre cette option car le métier de sapeur-pompier me faisait rêver. Non seulement je ne suis pas déçu, mais c'est devenu une véritable passion.

Arsène : Comme quelques autres, j'avais déjà un pied dans l'univers pompier, par mes grands-parents. J'ai aussi suivi l'exemple de ma sœur aînée qui, après avoir choisi cette option au collège, est aujourd'hui pompier volontaire à la caserne de Fougères.

Marion : Comme je me l'imaginai, c'est un métier où il y a toujours de la nouveauté, de l'action et de la variété, car, en plus des incendies, il y a le secours à personne.

Johan : Tout de suite, on apprend à se rendre utile car, en début de formation, on nous enseigne les gestes de premiers secours.

Marion : Et c'est un bon atout pour trouver du travail, notamment dans l'encadrement d'enfants. En revanche, je ne pensais pas qu'il y avait autant de théorie à assimiler avant de se lancer dans les manœuvres...

Johan : Il faut comprendre comment fonctionne le corps humain et tout un tas d'équipements très spécifiques. Sans oublier la dimension instruction civique, avec des connaissances sur les lois, l'administration.

Arsène : En physique, on a par exemple appris que tous les extincteurs ne fonctionnent pas à l'eau. Certains propulsent de la poudre qui se transforme en neige carbonique et qu'on utilise contre les feux d'hydrocarbures ou de produits chimiques. D'autres, pour les feux de gaz, contiennent du CO₂.

Marion : On peut poser toutes sortes de problèmes à partir d'une situation d'intervention : par exemple, calculer le débit d'une lance à incendie, en fonction de sa pression, de la longueur et du diamètre du tuyau utilisé, du dénivelé...

Julien : C'est compliqué, mais, heureusement, les profs sont plus sympas durant les cours pompier !

Johan : En plus, nous sommes en petits effectifs et plus attentifs que dans un cours classique, car on part de situations concrètes qui nous intéressent davantage.

Marion : Il y a aussi beaucoup de cérémonies, durant lesquelles il faut rester au moins deux heures debout, immobiles... sans tomber dans les pommes !

Johan : Nous avons assisté au congrès national des sapeurs-pompiers qui s'est tenu à



Kevin, Florian et Alexandre.



Marion, Nicolas R. et Arsène.

ERS POMPIER

été l'artisan d'un partenariat qui a mis deux ans à se construire entre la caserne, le collège Jeanne-d'Arc, mais aussi le collège public Gandhi. Quatre promotions, de huit élèves par établissement, ont ainsi

pu découvrir le monde pompier. Et certains parmi les plus âgés, aujourd'hui en 1^{re} et leur brevet de JSP en poche depuis deux ans, restent impliqués dans la vie de casernes locales. Preuve du succès

Rennes, sur deux jours, l'an dernier. Nous étions chargés de faire visiter l'espace JSP à d'autres collégiens. Il y avait aussi un jeu de piste avec des questions sur le monde pompier auxquelles on a bien su répondre.

Pierre : La ministre de la Défense, Michèle Alliot-Marie, est même venue nous saluer !

Jérémy : La devise des sapeurs-pompiers, c'est « Courage et dévouement », et leur mission première est de se mettre au service des autres.

Marion : En caserne, on nous apprend l'altruisme, mais aussi le sens de la hiérarchie, l'honnêteté et l'esprit d'équipe... Surtout qu'on a des punitions collectives, comme des pompes, si quelqu'un fait une bêtise.

Johan : C'est sûr qu'au niveau discipline, il faut assurer ! Les formateurs vérifient toujours la bonne tenue de notre uniforme : qu'aucun bouton ne manque, que les chaussures soient bien cirées...

Brice : Et mieux vaut ne pas oublier de se mettre au garde-à-vous quand un gradé arrive !

Marion : Je voudrais poursuivre l'expérience... pas comme professionnelle, mais plutôt comme volontaire, avec un autre métier à côté. En effet, le travail en caserne est à la fois éprouvant et exigeant.

Kévin : Et puis, c'est un métier à risques : on y croise souvent la mort.

Florent : Moi aussi, je serais motivé pour continuer. Même s'il y a les astreintes, un week-end par mois. C'est contraignant mais ça responsabilise.

Kévin : Le problème, c'est qu'il faut que les études suivent... Pour décrocher le brevet, il y a déjà beaucoup de choses à apprendre. Heureusement que je n'ai pas de souci en sport : je me suis même qualifié aux épreuves du parcours sportif départemental. C'est un parcours d'obstacles, avec des charges allant de 10 à 30 kilos et qui requiert à la fois un bon physique et de la précision.

Pierre : Souvent, le dimanche matin, il y a des cross d'entraînement.

Alexandre : Moi je suis content, car je suis bien plus musclé qu'avant !

Marion : Et tout le monde nous connaît dans l'établissement car, pendant les portes ouvertes, on a présenté notre option, en tenue.

Arsène : Du coup, maintenant, en classe, si quelqu'un a un malaise, c'est nous qu'on appelle à la rescousse !

Propos recueillis par Virginie Leray

rempporté par cette formation qui s'organise sur deux sites, la matinée du samedi, passée en caserne, se prolonge, sur le temps scolaire, par quatre heures de cours hebdomadaires : deux heures de sport et deux heures d'enseignement général. L'opportunité pour six professeurs d'éducation physique et sportive, de sciences de la vie et de la Terre, de sciences physiques, de technologie et d'histoire de travailler en transversalité. Ces moyens horaires, conjugués avec l'implication des enseignants attachés à instaurer un suivi avec les instructeurs pompiers *via* des rencontres et bilans réguliers, a permis qu'aucun des élèves de Jeanne-d'Arc n'abandonne la formation en cours de route, malgré son exigence.

« Son plus grand intérêt est de donner une motivation aux élèves, le goût de l'effort et du dévouement mais aussi le moyen de mieux vivre les années de collège. Pour certains, notamment en troisième découverte professionnelle, cette option a été la bouffée d'oxygène qui leur a permis de s'accrocher scolairement », détaille Jean-Luc Barbier. Ce professeur d'EPS apprécie aussi le nouveau rapport entre élèves et enseignants qui s'instaure pendant les heures optionnelles dispensées au collège. Enfin, parfaite illustration de l'adage *« Un esprit sain dans un corps sain »*, la formation développe, en même temps que la musculature des élèves, leur esprit d'équipe, leur sens du civisme et de la solidarité. École de prévention, elle donne aussi à ces jeunes, plongés dans un univers très hiérarchisé, un avant-goût de la vie active.

1. Adresse : 6 rue Jeanne-d'Arc, BP 50413 - 35304 Fougères Cedex. Internet : www.college-jeannedarc-fougères.com

Z Tout sur l'option JSP :

www.pompiersdefrance.org

(rubrique « Devenir pompier » / « Jeune SP » / « Vivre sa passion au collège et au lycée »).



Nicolas F., Martin et Pierre.



Johan, Corentin et Julien.

Photos : V. Leray

La bioéthique au lycée

Les lois de bioéthique devraient être révisées d'ici à la fin de cette année. Le père Bruno Cazin, vice-recteur de l'Université catholique de Lille et médecin hématologue, nous donne quelques clés pour aborder le sujet en classe, avant d'entrer dans le détail (p. 53) des questions qui se posent.

PROPOS RECUEILLIS PAR

SYLVIE HORGUELIN

Les états généraux de la bioéthique¹ se sont terminés à Paris le 23 juin dernier. Quels en étaient les enjeux ?

Bruno Cazin² : Les lois de bioéthique existent depuis 1994. Elles ont été révisées en 2004 et le seront à nouveau dans les mois qui viennent. C'est pourquoi, à l'initiative du ministère de la Santé, une large consultation de la population a été menée dans l'Hexagone. L'Église a elle aussi conduit une réflexion pilotée par le groupe de travail de la Conférence des évêques de France. Ce groupe a élaboré un texte, *Bioéthique - propos pour un dialogue³*, qui donne des points de repère et non des normes. Ce débat démocratique est une première : les Français ont compris que la bioéthique n'était pas une question de spécialistes. Elle touche au sens de l'homme et concerne toute la société, l'école y compris !

Mais peut-on aborder ces sujets complexes avec les élèves ?

B. C. : Oui bien sûr, d'autant que les lycéens rencontrent dans leur famille les problèmes dont il est question : stérilité et assistance à la procréation, diagnostic prénatal, don d'organes... Leur formation en SVT est par ailleurs d'un bon niveau. Toutefois, il serait dommage d'en rester à la notion biologique de la vie. Si l'on aborde en classe la reproduction, la sexualité,



Le père Bruno Cazin, médecin, membre du groupe de travail des évêques de France sur la bioéthique.

« Tout est possible aujourd'hui, ou presque, mais tout est-il souhaitable ? »

voire les maladies sexuellement transmissibles, il faudrait aussi prendre l'entrée anthropologique, voir l'homme dans une société avec ses dimensions relationnelles. Sinon, on court le risque de former des jeunes qui seront fascinés par les possibilités offertes par la science sans s'interroger sur le type de société que l'on bâtit. Tout est possible aujourd'hui, ou presque, mais tout est-il souhaitable ? Qu'est-ce qui est bon pour l'homme ?

Quels sont les outils dont les enseignants disposent pour se documenter ?

B. C. : Sur le site des états généraux de la bioéthique⁴, ils trouveront des fiches thématiques, le rapport final, les rapports officiels en vue de la révision de la loi... De nombreux professeurs et lycéens piochent déjà dans ce site avec bonheur. Je leur conseille aussi le livre écrit par les évêques⁵ et leur blog bioéthique⁵. Ils peuvent également consulter le dossier mis en ligne par *La Croix*⁶.

L'université catholique de Lille qui a un pôle Santé important, est-elle écartelée entre le point de vue des praticiens et celui de l'Église ?

B. C. : Ce fut le cas autrefois. Le pôle Santé de notre université réalisait des fécondations *in vitro* homologues⁷, avant que Rome ne demande, en 1987, que les techniques d'aide à la procréation soient abandonnées⁸. Cette technique a donc été arrêtée, ce d'autant que le centre du groupe hospitalier de l'Institut catholique de Lille n'a pas été agréé par l'État. Notre université, à travers son département d'éthique, sa faculté de médecine et son groupe hospitalier s'est investie depuis dans les soins palliatifs en créant en 1989 le premier diplôme qui y prépare. À présent, nous nous lançons dans un grand projet urbain, *Humanité*, centré sur la personne vulnérable. Notre ambition est de créer un pôle médico-social et universitaire, pour valoriser le soin et l'accompagnement avec l'implantation de nombreuses entités dont une maison de retraite, une unité de soins palliatifs, des centres de rééducation soutenus par un pôle de recherche handicap, dépendance et citoyenneté... C'est un projet qui suscite beaucoup d'enthousiasme.

1. Le projet de loi de révision devrait être déposé avant la fin 2009 pour une application au premier trimestre 2010.
2. Il est aussi vicaire épiscopal du diocèse de Lille et associé au groupe de travail des évêques de France sur la bioéthique.
3. M^{gr} Pierre d'Ornellas et les évêques du groupe de travail sur la bioéthique de la Conférence épiscopale de France, *Bioéthique - propos pour un dialogue*, Lethielleux-DDB, 2009, 153 p., 14 €.
4. Adresse : www.etatsgenerauxdelabioethique.fr
5. Adresse : www.bioethique.catholique.fr
6. Adresse : www.la-croix.com (rubrique « Dossier » puis « France »). Voir aussi www.lavie.fr (rubrique : « Les dossiers de La Vie »). Sans oublier le documentaire *La vie en question* (1 DVD CLC Productions, 2009, 58', 15 €) qui dégage les questions clés du débat dans trois domaines – l'embryon, l'assistance médicale à la procréation et les diagnostics prénatal et préimplantatoire –, avec l'aide de scientifiques, de théologiens et de personnes de terrain.
7. La fécondation *in vitro* « homologue » désigne une fécondation avec les gamètes d'un des deux membres d'un couple. La fécondation *in vitro* « hétérologue » désigne une fécondation avec un don de gamètes extérieur au couple.
8. Les positions du Vatican sur la bioéthique ne font pas l'unanimité chez les catholiques. Ainsi, à l'université catholique de Louvain (Belgique), des médecins pratiquent des fécondations *in vitro* depuis trente ans, malgré l'interdiction répétée de Rome.

La thérapie cellulaire, à quelles conditions ?

Le traitement par les cellules souches fait naître bien des espoirs pour soigner des maladies génétiques (mucoviscidose, myopathie...) ou dégénératives (Alzheimer...). On pourra peut-être remplacer un jour les cellules déficientes par des cellules souches embryonnaires ou adultes, prélevées sur la peau, les muscles, le cordon ombilical... et les reprogrammer. L'Église encourage la recherche sur les cellules souches adultes ou de sang de cordon mais pas sur les cellules souches embryonnaires (cf. « Pour ou contre le diagnostic préimplantatoire ? »). Les thérapies cellulaires resteront de toute façon complexes et onéreuses. Je place plus d'espoir dans la découverte de médicaments ciblés, plus facile à généraliser.

Doit-on encourager le don d'organes ?

Bien entendu. C'est un beau geste de générosité et d'altruisme. Il y a en France un consensus pour les principes de gratuité et d'anonymat. Le « consentement présumé » est aujourd'hui préféré au « consentement préalable » (qui consiste à faire état de son désir de son vivant). Lors d'un décès, les préleveurs doivent donc dialoguer avec les familles. Cette pratique semble juste et bonne. Elle atténue la violence de cet acte. Aujourd'hui chaque citoyen est simplement appelé à en parler à son entourage. De même, le prélèvement sur corps mort, s'il augmenterait le nombre de prélèvements possibles, rendrait difficile le recueil du consentement des familles. L'important est de préserver et valoriser une dynamique de don.

Quid de l'extension du droit à l'assistance médicale à la procréation ?

Aujourd'hui, la loi autorise qu'un couple stable, depuis au moins deux ans, puisse recourir à cette assistance. Cela exclut cependant les veuves qui souhaitent récupérer le sperme de leur mari mort pour enfanter. J'ai été confronté à de telles demandes qui sont une manière de détourner le deuil. Cela exclut aussi les personnes seules, qui ont cependant le droit d'adopter, et les couples homosexuels. L'Église souhaite garder cette règle du couple stable, un homme et une femme, et promeut le don mutuel et la procréation dans le mariage. Elle n'est pas favorable à l'assistance médicale à la procréation, sauf lorsque la technique est « une aide à l'acte conjugal et à sa fécondité ». Cela écarte les inséminations artificielles ou les fécondations *in vitro* homologues ou hétérologues, avec don de sperme ou d'ovocyte par des donneurs. Mais si l'Église énonce ainsi une sagesse, elle ne se substitue pas aux consciences des parents douloureux devant leur infertilité. L'enfant est avant tout un don à accueillir. On ne peut mettre en avant un droit à l'enfant, ni satisfaire par les techniques tous les désirs individuels en mésestimant l'impact sociétal des décisions.

Sept questions à débattre

Que penser de la maternité pour autrui ?

Elle ne concerne que quelques centaines de cas en France. Il s'agit de femmes qui ne peuvent pas recourir à la fécondation *in vitro* car elles n'ont pas d'utérus ou d'ovaires. Recourir à la maternité pour autrui pose une question : qui est la mère ? la porteuse, celle qui a donné les gamètes ou la demandeuse ? Les repères pour définir la filiation sont brouillés. Cette pratique ferait fi des liens psychologiques et affectifs qu'une femme noue avec son bébé pendant la grossesse. Sans compter la marchandisation du corps que cela entraînerait quand une indemnisation ou une rémunération est demandée. La Grande-Bretagne et l'Inde, par exemple, autorisent pourtant ce procédé. Pas la France. Il semble y avoir aujourd'hui un consensus pour ne pas ouvrir cette possibilité.

Pour ou contre le diagnostic préimplantatoire ?

Si des parents qui ont perdu un premier enfant de maladie génétique veulent un deuxième enfant, la médecine peut leur proposer une fécondation *in vitro* avec une sélection des embryons. Pour l'Église, cela pose problème car on élimine des embryons vivants. Or l'Église se refuse à déterminer un seuil d'humanité : elle considère qu'il y a un continuum de la première cellule jusqu'à l'adulte. À ce titre, on doit à l'embryon le respect qu'on doit à toute personne humaine (Cf. l'instruction de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Dignitas Personae*, 2008). C'est ce qui motive son refus du diagnostic prénatal et préimplantatoire, sauf si la découverte d'une anomalie permet de soigner ainsi le bébé. Cependant, dans la pratique médicale, il s'agit avant tout d'accompagner des personnes dans une histoire précise, d'éclairer leur décision, de les aider à assumer le choix qu'elles vont faire. Nous ne nous situons pas dans le registre du permis et du défendu !

Faut-il généraliser le diagnostic prénatal ?

La loi de bioéthique s'intéresse au statut de l'embryon. On s'interroge donc sur le diagnostic prénatal. La loi française le permet et autorise l'interruption de la grossesse « en cas de découverte d'une maladie d'une particulière gravité reconnue comme incurable au moment du diagnostic ». La détection d'une trisomie 21 entraîne de fait une interruption de grossesse dans 90 % des cas. Une interprétation de plus en plus large est faite de cette clause : des grossesses sont ainsi interrompues pour des malformations limitées. Il existe un vrai risque de dérive eugéniste. L'Église ne l'admet pas : elle privilégie l'accueil de la vie et le soin. Qui peut s'arroger le droit de refuser le droit de naître, d'établir des seuils d'humanité ? N'y a-t-il pas un paradoxe à accepter un avortement à huit mois et demi de grossesse (quand l'enfant est viable) et à considérer qu'il s'agit d'un infanticide si ce même enfant est supprimé après sa naissance, quel que soit son handicap ?

L'accès aux origines doit-il être autorisé ?

Il existe une tradition d'anonymat dans le don de gamètes et la possibilité d'accoucher sous X. Or aujourd'hui, il y a une forte demande d'accéder à ses origines. Les adultes concernés veulent connaître leur identité pour des raisons psychologiques ainsi que leurs origines génétiques pour des raisons médicales. Ouvrir l'accès à ces dernières me semble légitime. Je suis plus réservé pour la première qui risque d'amener certaines femmes à privilégier l'avortement plutôt que l'accouchement sous X.

Jésus: dernier état de l'enquête

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIE HORGUELIN

En 2005, vous aviez présenté² avec enthousiasme les trois premiers tomes d'*Un certain Juif, Jésus* dans *Le Monde*, en qualifiant de « chef-d'œuvre » le travail de John Paul Meier. Le quatrième tome vient de sortir, qu'en pensez-vous ?

Maurice Sartre : Il mérite les mêmes éloges. On y retrouve les qualités d'historien que je soulignais alors : rigueur, érudition, clarté, intelligence.

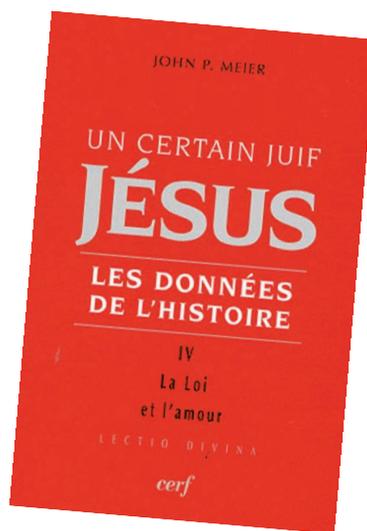
Qui est John Paul Meier ?

M. S. : John Paul Meier est un prêtre catholique et un universitaire américain. Il avance donc à visage découvert : il est croyant, il connaît les aspects théologiques de la question qu'il aborde. Mais son entreprise est justement aux antipodes de la démarche de l'exégète ou du théologien. Meier se veut strictement historien, et il rejette de façon impitoyable tout ce qui relève de la foi. J'ai tendance à penser qu'il le fait avec d'autant plus d'énergie que ses lecteurs pourraient soupçonner sa foi d'influencer son jugement d'historien.

Quel est l'objet de sa recherche ?

M. S. : L'objet de la recherche de Meier est le « Jésus historique ». Ce n'est donc ni le Jésus réel ni le Jésus des croyants. Pas le Jésus réel, car Meier estime, à juste titre, que l'historien n'a pas les moyens de restituer la plénitude d'un individu, quelles que soient les sources. Pour Jésus, on ne connaît même pas son aspect physique, sa vie reste totalement dans l'ombre à l'exception de la courte période de sa vie publique, et il n'a

John Paul Meier publie au Cerf le quatrième tome d'une œuvre magistrale, *Un certain Juif, Jésus*¹. « 740 pages qui se lisent comme un roman », déclare Maurice Sartre, membre de l'Institut universitaire de France. Ce spécialiste du monde grec et romain oriental nous explique pourquoi ce livre fera date.



laissé aucun écrit. Le Jésus réel nous échappera donc toujours. Le Jésus des croyants n'intéresse pas Meier non plus, car c'est une construction non de l'histoire, mais de la foi. Le « Jésus historique » que tente de cerner Meier est clairement une construction intellectuelle fondée sur une analyse de la documentation conforme au raisonnement scientifique le plus rigoureux. La figure ainsi constituée se rapproche autant que faire se peut du Jésus réel, même s'il n'en restitue que quelques aspects.

L'enquête serrée de Meier aborde tous les sujets : la naissance, la famille, les amis, l'environnement intellectuel et religieux, l'enseignement de Jésus,

les miracles, le rapport au politique. Mais il l'annonce dès le départ : son enquête s'arrêtera à la mort sur la croix, car ce qui se passe ensuite relève de la foi, non de l'histoire.

Cet ouvrage est-il abordable pour des non-spécialistes (chefs d'établissement, professeurs d'histoire du secondaire, animateurs en pastorale scolaire...) et les informations qu'il recèle peuvent-elles être retransmises aux élèves ?

M. S. : Meier est parfaitement lisible à condition d'en comprendre la démarche. Il est donc capital de prendre le temps de lire la longue introduction méthodologique, ce que Meier nomme parfois son « code de la route », afin de comprendre sa logique. À partir de là, on peut très bien lire des passages isolés, s'intéresser à l'historicité de tel miracle plutôt que tel autre, lire ce que l'on sait d'un disciple ou s'instruire sur sa famille, indépendamment de l'ensemble. L'exposé de la méthode est un merveilleux exemple de raisonnement historique, qu'il n'est pas difficile de transposer, avec des exemples, pour les élèves.

Quel était le dernier état de la recherche sur le Jésus historique avant cet ouvrage, et qu'apporte Meier de vraiment nouveau ?

M. S. : Meier cite à peu près tous les historiens antérieurs ou contemporains, et il ne ménage pas ses critiques. Il me semble que ses principaux reproches sont la confusion entre histoire et théologie, l'anachronisme, et la volonté d'appréhender Jésus comme un chrétien. Meier le dit plusieurs fois avec

force : Jésus n'est pas chrétien, c'est un Juif, pas même un proto-chrétien, et son image est sans cesse déformée par ceux qui connaissent la suite de l'histoire !

Comment traque-t-il le Jésus historique, et quel est son corpus ?

M. S. : Le discours sur les sources, qui occupe une grande partie du tome 1, paraîtra peut-être décevant puisque Meier conclut qu'en définitive, les Évangiles canoniques restent de loin la source la plus riche et la plus fiable. Ce qui ne veut pas dire que son corpus n'est pas plus large puisqu'il englobe évidemment les *Actes des Apôtres*, les Lettres attribuées aux apôtres, l'Apocalypse, et naturellement toute la littérature issue du christianisme primitif, qu'elle soit canonique ou apocryphe. Mais il montre bien comment les Évangiles apocryphes, par exemple, n'apportent strictement rien à la biographie de Jésus, puisqu'ils ne font qu'accommoder des éléments empruntés au mieux aux canoni-ques et au pire à l'imagination des rédacteurs, pour les besoins d'une démonstration théologique.

Cette longue enquête sur les sources permet de mettre au point la liste des cinq critères d'historicité dont use Meier : critère d'embarras, critère de discontinuité, critère d'attestations multiples, et, moins importants mais pouvant conforter les premiers le cas échéant, critère de cohérence et critère du rejet et de l'exécution de Jésus. Critère d'embarras : ce qui place les premiers chrétiens dans une situation embarrassante face à leurs adversaires a une chance d'être vrai, sinon on l'aurait supprimé. Critère de discontinuité : ce qui n'apparaît ni dans la tradition juive, ni dans l'élaboration théologique des premiers chrétiens, ni dans une autre tradition littéraire ou religieuse doit provenir de l'enseignement original de Jésus. Critère d'attestations multiples : un fait, un propos rapportés par des sources indépendantes, ou de formes littéraires différentes, risquent de remonter à une tradition historique jugée fiable dès l'Antiquité. Critère de cohérence : à lui seul insuffisant, mais lorsqu'un fait paraît cohérent avec tout



Le Christ dans la maison de Marthe et Marie, par Johannes Vermeer (National Gallery of Scotland, Edinburgh)

« Meier aborde de front des questions souvent esquivées : Jésus a-t-il été marié ? Jésus a-t-il des frères et sœurs ? »

ce que l'on sait par ailleurs, cela renforce sa vraisemblance. Critère du rejet et de l'exécution de Jésus : si la justice romaine est faillible, malgré tout, elle obéit à des règles et il faut donc trouver ce que Jésus a bien pu faire ou dire qui justifie qu'il soit condamné à mort. Dominant le tout, un refus constant de l'anachronisme : lorsque Meier étudie l'état du judaïsme au temps de la vie publique de Jésus, il s'agit bien du judaïsme des années 30 de notre ère, pas celui d'un demi-siècle plus tôt ou d'un demi-siècle plus tard.

Pose-t-il des questions dérangeantes concernant Jésus ?

M. S. : Dérangeantes pour qui ? Meier aborde de front des questions souvent esquivées : Jésus a-t-il été marié ? Jésus a-t-il des frères et sœurs ? À la première question, il répond de façon nuancée : oui, ce serait vraisemblable, car le célibat n'est pas un état fréquent pour les individus dans cette société, à cette époque-là, mais on connaît des exceptions et l'on peut donc estimer que Jésus en est une puisqu'il n'y a aucune allusion à une épouse. À la seconde question, la

réponse est plus nette : oui, sans aucun doute, ce qui évidemment place les théologiens en difficulté quant à la virginité de Marie.

Comment interprète-t-il les miracles et tous les récits qui introduisent une dimension irrationnelle ?

M. S. : Il n'y a pas de réponse unique : il passe en revue tous les miracles, en établit une typologie, montre que certains sont très vraisemblables (c'est-à-dire que les contemporains ont cru au miracle), que d'autres sont des fictions créées sur des bases scripturaires et sans aucun rapport avec la typologie des miracles « historiques ». Jésus marchant sur les eaux fournit un bon exemple de fiction : Meier le récuse non pas parce que

personne ne peut marcher sur l'eau, mais parce que la structure du récit rompt totalement avec celle des autres miracles (du coup, il est inutile d'aller chercher des explications « rationnelles » à la marche sur les flots puisqu'elle n'a jamais eu lieu !).

Des vérités considérées comme telles depuis des siècles sont remises en question. Ce livre risque-t-il de déstabiliser certains chrétiens ?

M. S. : Pour l'historien, il n'y a pas de vérités acquises, donc rien dans Meier ne peut me choquer du moment où il adopte les méthodes historico-critiques qui sont à la base de notre discipline. Et il le fait avec un talent exceptionnel, parce qu'il maîtrise une érudition phénoménale. Déstabiliser des chrétiens : oui, si certains pensent encore que les Évangiles sont des livres d'histoire. Mais cela fait plus de trois siècles que les historiens procèdent à une analyse scientifique des textes « sacrés »... Alors, la déstabilisation ne commence pas avec Meier !

1. John P. Meier, *Un certain Juif, Jésus - les données de l'histoire*, Cerf, coll. « Lectio divina » : tome 1 *Les sources, les origines, les dates*, 2004, 496 p. ; tome 2 *La parole et les gestes*, 2005, 1 344 p. ; tome 3 *Attachements, affrontements, ruptures*, 2005, 752 p. ; tome 4 *La Loi et l'amour*, 2009, 740 p.

2. *Le Monde*, 23 décembre 2005.

Une femme est accusée d'adultère. Doit-elle être lapidée ? À Jésus de trancher. Contre toute attente, il lui rend sa liberté avant même de l'inviter à ne plus pécher. Prodigeux renversement, Dieu ne condamne pas mais invite à la marche !

« Je ne te condamne pas »

Évangile de Jésus Christ selon saint Jean (8,1-11)

« ¹Jésus s'était rendu au mont des Oliviers ; ²de bon matin, il retourna au Temple. Comme tout le peuple venait à lui, il s'assit et se mit à enseigner. ³Les scribes et les Pharisiens lui amènent une femme qu'on avait surprise en train de commettre l'adultère. Ils la font avancer, ⁴et disent à Jésus : « Maître, cette femme a été prise en flagrant délit d'adultère. ⁵Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, qu'en dis-tu ? » ⁶Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus s'était baissé et, du doigt, il traçait des traits sur le sol. ⁷Comme on persistait à l'interroger, il se redressa et leur dit : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter la pierre. » ⁸Et il se baissa de nouveau pour tracer des traits sur le sol. ⁹Quant à eux, sur cette réponse, ils s'en allaient l'un après l'autre, en commençant par les plus âgés. Jésus resta seul avec la femme en face de lui. ¹⁰Il se redressa et lui demanda : « Femme, où sont-ils donc ? Alors, personne ne t'a condamnée ? » ¹¹Elle répondit : « Personne, Seigneur. » Et Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus. » »



Le Christ et la Femme adultère, par Gabriel Metsu (Musée du Louvre, Paris)

CLAUDE BERRUER

Ce texte produit une forme de césure dans le fil de l'Évangile. Le récit

est en effet enchâssé dans des discussions entre Jésus et les Pharisiens, d'abord sur l'origine du Christ¹ puis sur le témoignage que Jésus se porte à lui-même². Le lecteur est certes légitimement attentif à la compassion manifestée par le Christ, mais la pointe du texte concerne d'abord le jugement des Pharisiens sur Jésus. « Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. » Dans les

versets qui précèdent cette page, les scribes et les Pharisiens accusent la foule de se laisser séduire par Jésus, quand les notables, eux, resteraient lucides. Seul, Nicodème qui s'est préalablement entretenu avec Jésus³ appelle à plus de discernement : « Notre Loi juge-t-elle un homme sans fait⁴ ? » Le récit de la femme adultère vient à propos pour nous rendre

témoin de la façon dont Jésus agit. Une façon d'agir assurément déconcertante, quand les Pharisiens attendent une conformité comme ils l'affirment vigoureusement à Nicodème : « Es-tu de la Galilée, toi aussi ? Étudie ! Tu verras que ce n'est pas de la Galilée que surgit le prophète⁵. » Leur savoir même les ferme à tout inattendu. La représentation qu'ils se sont forgée du Messie les empêche d'accueillir le vrai visage du Christ. Or la liberté des paroles et des attitudes de Jésus va susciter notre propre liberté.

La scène se passe à Jérusalem, au Temple, au lendemain de la Fête des Tentés qui commémore le séjour des Hébreux au désert, pendant lequel le peuple s'est appuyé sur la présence et la fidélité de Dieu, tout en connaissant la précarité de la vie nomade. Mémoire d'un peuple en marche, d'un peuple en quête quand les Pharisiens contemporains de Jésus semblent figés dans une conception mécaniste de la Loi.

Le décalogue interdit l'adultère⁶ comme Jésus le rappelle lui-même⁷. Le Lévitique appelle à la mise à mort des deux coupables : « [...] l'homme adultère aussi bien que la femme adultère⁸. » Ici, seule la femme compare. C'est dire que les conditions du procès sont bien peu régulières, et que le vrai procès concerne Jésus. L'attitude de Jésus vis-à-vis de la femme adultère va témoigner autrement de la présence et de la fidélité de Dieu à son peuple. Sans renier la Loi (« ne pêche plus »), Jésus va renouveler fondamentalement le rapport à la Loi.

Jésus « s'était rendu au mont des Oliviers ». Préfiguration de sa prochaine arrestation⁹ mais aussi évocation du dialogue constant qu'il a avec le Père. Après s'être uni à son Père par la prière, retournant au Temple (« la maison de son Père »), Jésus s'adresse à la foule : « [...] tout le peuple venait à lui, il s'assit et se mit à enseigner. » Rien ne nous est dit par l'évangéliste du contenu de cet enseignement, mais ne doutons pas que la foule, silencieuse, va assister à toute la scène et que le récit lui-même se fait enseignement : Jésus fait ce qu'il dit, il est ce qu'il dit.

Soyons d'abord attentifs aux mouvements du texte. La femme est traînée au Temple par ses accusateurs, qui déjà lui dénie sa qualité de personne. On ne parle d'elle qu'au passif (« elle a été prise en flagrant délit »), elle est traitée comme un objet (on l'amène ; on la place au milieu), elle est méprisée (« ces femmes-là »), elle n'a pas la parole. Le regard de Jésus va la restaurer dans sa dignité de personne et, à la fin du texte, redonner droit à la parole. L'Évangile nous fait progressivement passer d'un jeu de rôle (les accusateurs, l'accusée, le juge) à un dialogue entre personnes.

Jésus trace des signes sur le sol, sur la terre battue, ou sur la poussière recouvrant les dalles du Temple, des signes qui seront vite effacés.

Le texte joue aussi sur la fonction de l'écrit. Les scribes¹⁰, précisément spécialistes de l'Écriture, défendent l'application de la Loi écrite, recueillie sur les tables de la Loi. À deux reprises, le texte nous montre – et c'est là la seule occurrence des quatre Évangiles – Jésus qui écrit.

Comme Yahvé a gravé le décalogue sur les tables de la Loi, Jésus trace des signes sur le sol, sur la terre battue, ou sur la poussière recouvrant les dalles du Temple, des signes qui seront vite effacés. Les écrits restent, dit-on, mais Jésus oppose à la fixité de l'écrit, à la rigidité de la lettre, la dynamique de la Parole. Les scribes et les Pharisiens s'appuient sur la lettre de la Loi pour condamner jusqu'à la mort, quand Jésus remet en mouvement par sa Parole : « Va »... La femme adultère opprimée par ses accusateurs, entravée, conduite à la mort, est rendue à la vie. Jésus inaugure ainsi le chemin qu'il proposera à ses apôtres, « ministres d'une nouvelle alliance, non de la lettre, mais de l'Esprit ; car la lettre tue, l'Esprit vivifie¹¹ ».

L'atmosphère est très tendue au début du récit, en raison de la menace pesant sur la femme adultère et du piège tendu à Jésus : « Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, qu'en dis-tu ? » La tension est palpable dans le silence pesant qui pousse les Pharisiens à renouveler leur question : « [...] on persistait à l'interroger [...] ». Jésus va alors s'appuyer sur le rituel de la lapidation. Deux témoins du flagrant délit devaient, en premier, jeter la pierre, avant que l'ensemble du peuple ne prenne le relais pour participer à la purification. Mais Jésus invite au déplacement : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter la pierre. » Il ne fait pas appel à ce que les accusateurs auraient vu, mais à ce que ces accusateurs sont intérieurement. Sont-ils purs, eux qui veulent purifier ? Tous

ne peuvent que s'esquiver « en commençant par les plus âgés », ceux-là mêmes auxquels la société attribuait la sagesse. Ainsi Jésus interroge-t-il notre capacité à porter des jugements : « Ne jugez pas, afin de n'être pas jugés [...]. Qu'as-tu à regarder la paille qui est dans l'œil de ton frère ? Et la poutre qui est dans ton œil à toi, tu ne la remarques pas¹² ! » Seul Dieu peut juger.

Prodigieux renversement

« Femme, où sont-ils donc ? Alors, personne ne t'a condamnée ? [...] Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, désormais ne pêche plus. » La dernière parole de ce récit est bien un rappel de la Loi, mais non pas comme une exigence préalable à l'amour de Dieu. Le Christ ne dit pas à cette femme qu'il l'aimera si elle ne commet pas d'adultère mais il lui demande de ne pas commettre l'adultère parce qu'il l'aime. Prodigieux renversement qui subordonne l'observance à l'accueil de l'amour, de la grâce et du pardon. Fulgurante libération que de savoir que Dieu aime chacun malgré le péché, que Dieu ne condamne pas mais invite à la marche, à la vie. « [...] Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui¹³ », avait dit Jésus à Nicodème.

Nous marchons dans les pas d'un peuple tiré de l'Égypte et arraché à l'esclavage par l'amour de Dieu ; les chrétiens sont un peuple de baptisés arrachés au péché et à la mort par le Christ. Et nous sommes invités à vivre de cette liberté restaurée. « C'est pour que nous restions libres que le Christ nous a libérés¹⁴. »

1. Titre choisi par la Bible de Jérusalem pour Jn 7,40-52.

2. Titre choisi par la Bible de Jérusalem pour Jn 8,13-30.

3. Jn 3,1-22.

4. Jn 7,51.

5. Jn 7,52.

6. Ex 20,14.

7. Mt 5,27.

8. Lv 20,10.

9. Voir, quelques versets avant le récit de la femme adultère, la mention, à deux reprises : « Ils cherchaient alors à le saisir mais personne ne porta la main sur lui [...] » (Jn 7,30) ; « Certains d'entre eux voulaient le saisir, mais personne ne porta sur lui les mains » (Jn 7,44).

10. Du latin « scribere », écrire.

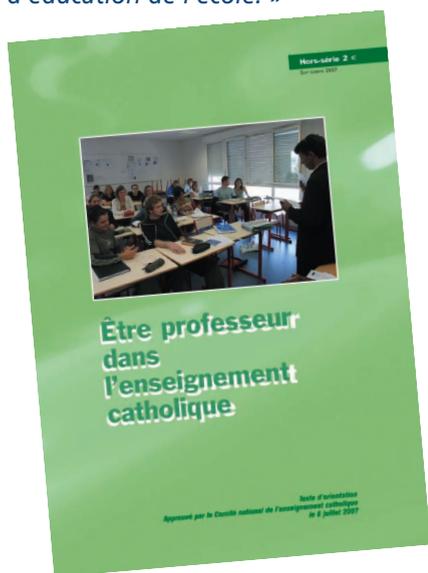
11. 2 Co 3,6.

12. Mt 7,1-3.

13. Jn 3,17.

14. Ga 5,1.

« Un message de reconnaissance et de confiance aux professeurs, premiers acteurs de la mission d'enseignement et d'éducation de l'école. »



Texte d'orientation approuvé par le Comité national de l'enseignement catholique, le 6 juillet 2007.

« Après avoir réfléchi sur la place des parents, des gestionnaires, puis des enseignants, il n'est que légitime de vouloir reconnaître le rôle essentiel tenu par les adjoints en pastorale scolaire. »



Un texte approuvé par le Comité national de l'enseignement catholique, le 9 novembre 2007.

La contribution de l'enseignement catholique au projet de réforme de l'école primaire.



Réflexions et propositions de l'enseignement catholique, 23 janvier 2008.

« Le fonctionnement d'un conseil d'établissement, celui d'un conseil de classe, d'un conseil de discipline ou des instances représentatives des personnels témoignent du regard porté sur chaque personne. »



Un texte promulgué par la Commission permanente, le 11 mai 2007.

LES TEXTES DE RÉFÉRENCE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'exemplaire : 2 €

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « Être professeur dans l'enseignement catholique » ex. de « L'adjoint en pastorale scolaire »
 ex. de « Orientations pour l'enseignement primaire » ex. de « Les instances de participation... »
 2 € l'exemplaire (frais de port compris) / 1 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port)

Ci-joint la somme de : € à l'ordre du SGEC, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.

Le phénomène Twilight

Twilight, c'est quatre livres épais que les adolescentes dévorent, quand elles peinent à finir une nouvelle de Maupassant ! La sortie au cinéma de Tentation, l'adaptation du deuxième tome, relance l'intérêt pour la saga. Un point d'accroche pour les profs de collège ?

SYLVIE HORGUELIN

A la rentrée, j'ai présenté le CDI aux 4^{es}, raconte Mathilde Leconte, professeur documentaliste au groupe scolaire Charles-Péguy, à Paris. Sur un présentoir, les filles ont tout de suite repéré la couverture de Première. On y voyait Robert Pattinson, l'acteur qui joue le rôle d'Edward dans l'adaptation au cinéma de Twilight¹. Quand je leur ai dit que les quatre tomes étaient au CDI et que je les avais lus avec plaisir, la glace a vite été rompue ! » L'engouement pour la saga a repris avec la sortie annoncée du deuxième film². « Madame, est-ce qu'il est revenu ? » lui demandent chaque jour des collégiennes qui dévorent ces volumes de 500 pages en quelques jours.

La comparaison avec *Harry Potter* est immédiate, mais Harry intéressait filles et garçons... et était bien mieux écrit. Il n'empêche que l'auteur de *Twilight*, Stephenie Meyer, a vendu plus de 42 millions d'exemplaires dans le monde, dont plus de 2,6 en France. Les raisons de ce succès ? « C'est une belle romance en partie fantastique, explique Mathilde Leconte. Or les collections jeunesse présentent beaucoup d'histoires dures, tirées du quotidien. Les jeunes ont besoin de s'évader. Et puis cela se lit très vite : les chapitres sont courts. »

Thaïs, 13 ans, s'est identifiée à Bella, l'héroïne de la saga qui en a 17, et elle en pince pour Edward, le beau vampire à la peau diaphane. En 4^e aux Francs-Bourgeois, à Paris, elle avoue qu'à la récré, avec Victoire, Lou Salomé et Louise, elles parlent de Bella et d'Edward – « Pas les garçons qui n'aiment pas les histoires d'amour ». Thaïs reconnaît, par ailleurs, que « personne ne lit » dans sa classe. Elle vient pourtant d'attaquer un autre pavé, le *Journal d'un vampire*, de Lisa Jane Smith ! « Twilight déclenche le goût pour la lecture et crée une connivence avec les ados », explique Mathilde Leconte. On peut ensuite les orienter vers d'autres livres. » À celles qui lisent déjà bien, elle conseille les sœurs Brontë : *Les Hauts de Hurlevent* ou *Jane Eyre* qui figure dans la liste des



Thaïs, élève de 4^e, à Paris, fan de Twilight. © S. Horguelin

livres favoris de Stephenie Meyer (voir son site). Mathilde recommande aussi *Le Clan des Otori* de Lian Hearn, une série de romans captivants qui se déroulent dans un Japon féodal imaginaire. Et l'enseignante de regretter que la littérature de jeunesse soit parfois méprisée par ses collègues. Tel n'est pas le cas de Gérard Le Tulzo, professeur de français et d'histoire/géographie au collège des Francs-Bourgeois : « Je n'ai pas de réticence à utiliser la littérature de jeunesse et même un produit culturel grand public pour amener les élèves vers autre chose. » Aussi fourmille-t-il d'idées pour exploiter l'intérêt suscité par *Twilight*.

Quelques exemples. On travaillera sur le récit écrit et le récit filmique, en comparant un chapitre du premier tome (*Fascination*) et sa transposition à l'écran. On étudiera le thème de l'amour interdit en établissant des liens avec *Le Roman de Tristan et Yseult* au programme de 5^e. On proposera aux élèves de compléter le récit de Stephenie Meyer qui comprend de nombreuses ellipses. Utopique ? Certes pas. L'année dernière, Gérard Le Tulzo a animé un atelier sur l'écriture d'une nouvelle policière qui a fait un tabac. Il récidive cette année avec un atelier d'écriture historique et... 70 inscrits ! « Si vous demandez aux élèves de raconter leurs vacances, ils seront bloqués mais dès que vous parlez à leur imaginaire, ils aiment écrire. »

Habile

Enfin, la saga du désir interdit peut aussi servir de support dans le cadre de l'éducation affective et sexuelle. L'intrigue, en effet, illustre parfaitement l'idée que la sexualité ne se réduit pas à la génitalité. La romancière américaine, née dans une famille mormone, se fait même le chantre de l'abstinence, car si Edward a renoncé au sang humain et se nourrit de celui des animaux, il doit encore lutter contre ses pulsions. Rester à distance de Bella est vital ! Une façon habile d'expliquer que la sexualité est un lieu d'ambivalence qui peut être le signe d'une relation accomplie, mais aussi de violence destructrice.

« J'aimerais vivre une histoire d'amour comme celle de Bella », avoue Thaïs, qui est allée sur *You Tube* écouter *Clair de Lune* de Debussy, l'air favori de son héros. Il a bon goût Edward !

1. La série *Twilight* (qui signifie crépuscule) de Stephenie Meyer, *Fascination*, *Tentation*, *Hésitation*, *Révélation*, est publiée chez Hachette Jeunesse, 18 € le tome. Voir aussi le site de l'auteur (en anglais) : www.stepheniemeyer.com

2. *Tentation (New Moon)* de Chris Weitz sur les écrans le 18 novembre prochain. *Fascination (Twilight)* de Catherine Hardwicke, sorti en 2008, se trouve désormais en DVD.

Le Nord au charbon

À Lewarde, à 8 kilomètres de Douai, sur une fosse d'extraction rénovée, le Centre historique minier préserve la mémoire du bassin houiller. Le quotidien des travailleurs de fond et des habitants des corons y croise les aspects géologiques et énergétiques.

VIRGINIE LERAY

La tarte au maroilles, la convivialité des estaminets et des friteries, le tout sur fond de briquettes rouges et de patois fleuri... Sous le folklore ch'ti, se cache aussi tout un pan de l'histoire industrielle européenne : celle du charbon.

De Valenciennes à Béthune, la plaine du Nord est vallonnée par les puits et terrils façonnés par les gueules noires qui ont extrait, en trois siècles, deux milliards de tonnes de minerai sur 250 kilomètres de galeries. Ces paysages, aujourd'hui candidats à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, offrent parfois le visage de reconversions inattendues, telles les pistes de ski de Nœux-les-Mines.

À Lewarde, à huit kilomètres de Douai, le site d'extraction de la fosse Delloye s'est, lui, métamorphosé, depuis 1982, en Centre historique minier (CHM). Ses 8 000 m² de bâtiments rénovés conservent la mémoire du bassin houiller. Ses archives ont d'ailleurs servi à Claude Berri pour la réalisation de *Germinal*.

Un circuit, guidé en partie par un ancien mineur, invite à plonger dans la réalité quotidienne du millier de travailleurs qui descendaient ici chaque jour au fond, de 1931 à 1971 : depuis la salle des pendus, à la double fonction de douches et de vestiaires, où les tenues de travail sont accrochées au plafond, jusqu'à la lampisterie et sa collection d'éclairages,



Les visiteurs passent par la salle des pendus avant de parcourir les galeries reconstituées.



© E. Willebeau

en passant par 450 mètres de galeries reconstituées. Cette expédition souterraine vous enseignera aussi tous les dangers de la mine : du redoutable coup de grisou à la silicose, insidieuse maladie pulmonaire dont certains mineurs retraités décèdent encore.

Attachant

Cette mise en situation est complétée par des expositions permanentes. « À l'origine du charbon » aborde l'aspect géologique à travers de nombreux supports dont une importante collection de fossiles de l'ère carbonifère. Le centre de culture scientifique intégré au musée explore la question énergétique (mécanismes

à air comprimé, pétrole, éoliennes, photovoltaïque...) et répond à la question que se posent la plupart des visiteurs : « Pourquoi l'exploitation du charbon a-t-elle cessé en France ? » Côté sociologique,

enfin, « La vie dans la cité minière » propose un circuit muséographique dédié à la vie quotidienne dans les corons : l'histoire des luttes syndicalistes y croise l'évolution architecturale, le statut de la femme, les vagues d'immigrations successives, les fêtes, les bals et les loisirs, comme la colombophilie. Le tout offrant un portrait exhaustif et attachant du bassin minier.

➤ Adresse : Centre historique minier, Fosse Delloye, BP 39, 59287 Lewarde. Tél. : 03 27 95 82 82. Internet : www.chm-lewarde.com (On y trouve, entre autres outils, des fiches pédagogiques téléchargeables.)

POUR LES GALIBOTS

Le Centre historique minier propose des animations et ateliers, du primaire à la terminale, pour les « galibots », surnom des jeunes mineurs. Les enseignants peuvent préparer cette sortie avec le concours de médiateurs culturels, au cours de prévisites gratuites, le mercredi après-midi. Le Centre peut aussi fournir ou vendre des ouvrages et des dossiers pédagogiques qu'il édite pour accompagner cette immersion en bassin minier. Enfin, en plus de ses aires de pique-nique aménagées, le site dispose d'un restaurant scolaire d'une capacité de 100 couverts. VL

▶ Contact : Vincent Simonnet au 03 27 95 82 82. E-mail : vsimonnet@chm-lewarde.com



EN SOL MINEUR

Orphéons, fanfares et autres chorales... Jusqu'au 31 décembre prochain, le Centre historique minier propose une exposition sur les sociétés musicales qui, soutenues par le paternalisme des sociétés minières, connurent un essor important dans la

région au XIX^e siècle. Pour l'occasion, le CHM s'est associé à l'Orchestre de Douai-Région Nord-Pas-de-Calais pour commander à Nicolas Bacri, compositeur, et Philippe Murgier, librettiste, une œuvre inspirée par la culture minière.

Entre terres sera donné les 7 et 8 novembre à l'auditorium Henri-Dutilleul, à Douai. Autour de cet événement, l'office du tourisme

organise un « week-end en sol mineur » avec découverte du vieux Douai, de son beffroi, de ses cités minières et de son carillon dont le maître carillonneur fera sonner les 62 cloches... VL

▶ Renseignements et réservations : 03 27 88 26 79 (Office de tourisme).

La Bible de Jérusalem, 20 siècles d'art

La belle idée ! Publier le texte intégral de la Bible en y adjoignant 400 chefs-d'œuvre de la peinture occidentale, commentés par des spécialistes de l'iconographie religieuse ! Cela donne un ouvrage magnifique, un coffret avec trois volumes, où l'on retrouve l'ange Gabriel sous le pinceau de Michel-Ange, la Cène vue par Salvador Dali, Moïse sauvé des eaux représenté par Nicolas Poussin, des peintures, des sculptures, des icônes, des enluminures, des fresques... au service de la traduction française du texte de l'École biblique de Jérusalem. Pour Jean-François Colosimo, l'un des auteurs, directeur général de CNRS Éditions et enseignant de philosophie et de patrologie à l'Institut Saint-Serge à Paris, il s'agit de montrer « comment, sur deux mille ans, peintres et artistes ont lu la Bible, et relire du coup, en regard, le texte biblique avec leurs yeux. [...] L'image se découvre, à part entière, comme une mystique vibrante, plus enseignante que nombre d'essais doctrinaux ; et "l'Icono-Bible" comme le plus fabuleux des commentaires scripturaires et le plus absolu des musées imaginaires ». **EDC**



1. *La Bible de Jérusalem - vingt siècles d'art* - Commentaires : Grégoire Aslanoff, Jean-François Colosimo, Isabelle Saint-Martin, coédition Cerf/RMN. Trois volumes sous coffret, 400 illustrations quadri, 3 104 pages. Prix : 295 € jusqu'au 31 mars 2010, puis 380 € - Feuillotez la Bible sur www.catalogue-publications-rmn.com

Berlin : vivre sans le Mur

Il n'aura fallu qu'une nuit, celle du 12 au 13 août 1961, pour construire le « mur de la honte » qui coupa Berlin en deux. Il n'aura fallu qu'une nuit, celle du 9 au 10 novembre 1989, pour casser, dépecer, faire disparaître cet édifice symbolique de la Guerre froide. Plus qu'un simple mur, il s'agissait d'un dispositif de défense avec chemin de ronde, barbelés, miradors... Que reste-t-il aujourd'hui de ce serpent de béton de 43 kilomètres ? Quelques traces à peine



© J.-C. Meuron

visibles, des musées et des cicatrices aussi bien dans l'organisation humaine de la capitale allemande que dans la pensée et l'imaginaire de tous, et qui ne sont toujours pas effacées malgré les années qui ont passé. C'est ce que montre l'exposition du musée d'Histoire contemporaine de Paris¹, à travers notamment une accumulation foisonnante d'œuvres et d'objets-souvenirs hétéroclites rassemblés dans un cabinet de curiosités. Des photos comme celles de Jean-Claude Mouton, prises tout au long du tracé du Mur depuis vingt ans, mesurent quant à elles l'œuvre simultanée de destruction et de transformation, alors que celles de Bernard Plossu offrent au regard le Berlin hypermoderne. Le Mémorial de Caen², de son côté, ouvre pour l'occasion un nouvel espace, « Mur de Berlin », de 500 m². Objets, témoignages, journaux d'époque rappellent la réalité de la vie quotidienne des Allemands entre 1945 et 1989. Le Mémorial propose également une programmation cinématographique et des conférences. Son point d'orgue : les troisièmes États de la paix, du 15 au 17 décembre 2009, avec pour thème : « Du mur de Berlin aux murs d'aujourd'hui ». **EDC**

1. « Berlin : l'effacement des traces, 1989-2009 » - Musée d'histoire contemporaine - BDIC, Hôtel national des Invalides, Paris. Jusqu'au 31 décembre 2009. Tél. : 01 44 42 54 91. Internet : www.bdic.fr

2. Mémorial de Caen. Tél. : 02 31 06 06 65. Internet : www.memorial-caen.fr

Mille et un eldorados

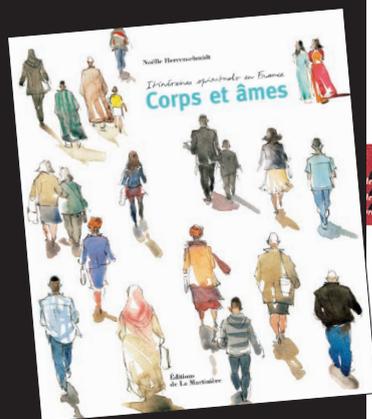
Gage d'amour fièrement arboré ou trésor caché dans les coffres-forts des banques... l'or brille, fascine et suscite la convoitise depuis l'Antiquité. Le Muséum national d'histoire naturelle consacre une exposition à ce matériau exceptionnel, intimement lié au destin du continent américain, particulièrement gâté par la géologie. Les sujets abordés sont nombreux : de la formation de l'or, dans les chambres magmatiques de la croûte terrestre, à son artisanat, commencé par les civilisations précolombiennes, jusqu'à la ruée des aventuriers vers le *Far-West*, prélude d'une exploitation industrielle du métal jaune qui deviendra même un étalon monétaire... Sans oublier les ravages environnementaux que cause aujourd'hui l'orpaillage clandestin au mercure en Guyane ou les applications modernes de l'or, en informatique, pharmacie et dans l'industrie spatiale. L'exposition intéressera aussi bien les géologues que les économistes, géographes et historiens. De plus, la variété des pièces et des documents d'archives présentés pourra être exploitée par les enseignants de tous les niveaux de classes. **VL**



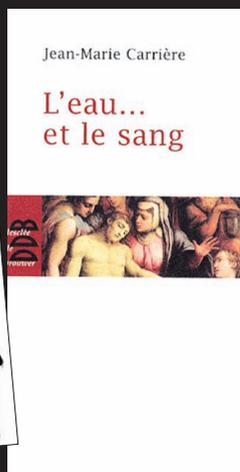
© Museo del Oro, Bogotá.

Figurine votive en forme de cerf.

Z « Or des Amériques ». Jusqu'au 11 janvier 2010. Muséum national d'histoire naturelle, Galerie de minéralogie, 36 rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris. Internet : www.mnhn.fr

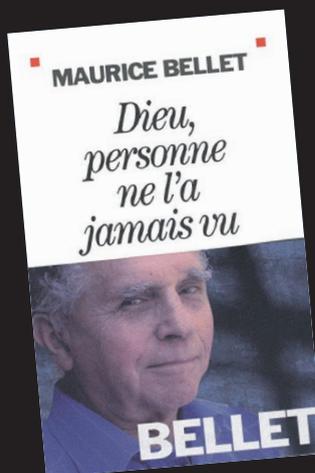


1



Jean-Marie Carrière
**L'eau...
et le sang**

2



MAURICE BELLET
*Dieu,
personne
ne l'a
jamais vu*

3



GUY COQ
*Inscription
chrétienne
dans une
société
sécularisée*

4



Dominique Trotignon
Thierry-Marie Courau

**La mort
est-elle
une fin ?**

Controverses SALVATOR

5

CHEZ CEUX QUI CROIENT

1 Noëlle Herrenschildt est aquarelliste-reporter. Elle a parcouru la France entière pour croquer sur le vif les pratiques religieuses de la France d'aujourd'hui. Grâce à elle, nous assistons à l'enseignement d'un lama tibétain, au marathon du dimanche d'un prêtre de campagne ou encore à l'office de Yom Kippour. Ce splendide album est ponctué de témoignages émouvants d'hommes et de femmes, de toutes origines. Le livre révèle la diversité des itinéraires. On y rencontre un fils de pope devenu bouddhiste, une juive sépharade dans les pas du Dalai-lama... Une mention toute particulière aux pages sur la Semaine sainte à Wazemmes, un quartier populaire de Lille, qui nous présentent une Église catholique à l'écoute des plus démunis. **Sylvie Horguelin**

Noëlle Herrenschildt (texte et ill.)
Corps et âmes - itinéraires spirituels en France

La Martinière
336 p., 42 €

AU FIL DE L'EAU

2 Dans la Bible, l'eau tient une place majeure. Le jésuite Jean-Marie Carrière, professeur d'exégèse au Centre Sèvres, à Paris, nous présente cette thématique dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Chaque court chapitre est centré sur un passage : les noces de Cana où l'eau est transformée en vin, le psaume 69 dans lequel l'homme s'écrie : « [...] l'eau m'arrive à la gorge... ». Signe de vie ou signe de mort, son sens change au fil des textes. Mise en relation avec le Christ, l'eau symbolise la vie en plénitude, si le sang, signe du sacrifice, s'y mêle. **SH**

Jean-Marie Carrière
L'eau... et le sang
Desclée de Brouwer
114 p., 13 €

POINT DE LUMIÈRE

3 Dieu disparaît-il, ou ne continue-t-il pas plutôt d'être là, au gré du « retour du religieux » ? Mais ce retour n'est-il pas projection de nos désirs ou de nos angoisses, accréditant l'idée que Dieu n'est que « construction de l'homme » ? Les préoccupations du temps présent voisinent avec ce que nous dit la tradition, sachant que « sauver la tradition, c'est la délivrer de ce qui l'encombre et la défait ». Dieu, personne ne l'a jamais vu, mais il se révèle dans la parole échangée et le silence de la prière. Dieu ne peut venir qu'en surgissant de notre humanité. « Si Dieu est, il est en l'homme ce point de lumière qui précède toute raison et toute folie et que rien n'a puissance de détruire. Peut-être qu'alors croire en Dieu consiste en ceci : croire qu'en tout être humain existe ce point de lumière. » **Claude Berruer**

Maurice Bellet
Dieu, personne ne l'a jamais vu
Albin Michel
101 p., 10 €

LE CHRISTIANISME DANS LE CHAMP SOCIAL

4 L'Église a souvent du mal à dialoguer avec la société. La fin de cet ouvrage aborde les « affaires » de 2009, le négationnisme de Williamson, les excommunications de Recife... Pourtant, si la foi chrétienne n'encadre plus la société, il ne faut pas pour autant exclure le christianisme du champ social. Les chrétiens ont cette responsabilité de « l'inscription », pour une rencontre possible entre la civilisation et l'Évangile. Le christianisme qui marque fortement l'Occident a, avec d'autres traditions, une responsabilité particulière, celle de permettre la transmission de la culture chrétienne. La laïcité n'est

plus aujourd'hui un espace neutre, mais un espace où le dialogue doit être possible entre les options philosophiques, religieuses et spirituelles. Celles-ci peuvent ainsi « aider l'éducation de citoyens profondément assurés de la légitimité des principes et des valeurs de notre vivre-ensemble ». **CB**

Guy Coq
Inscription chrétienne dans une société sécularisée
Parole et Silence
213 p., 18 €

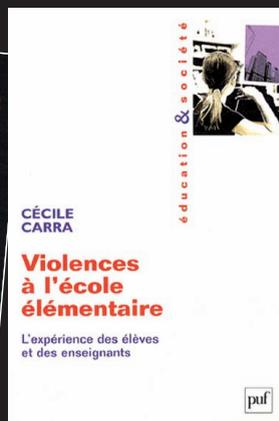
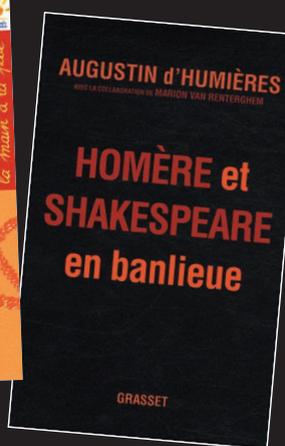
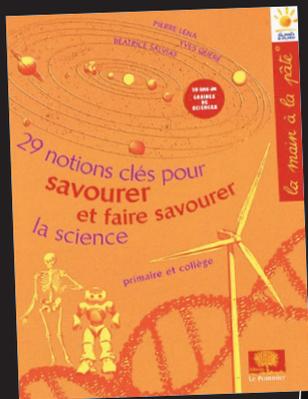
DISPUTATIO SUR LA MORT

5 Saluons le Centre théologique universitaire de Rouen et l'association Disputatio qui invitent chaque année deux maîtres reconnus à s'affronter sur une question difficile. La collection « Controverses » reprend leurs propos stimulants. « La mort est-elle une fin ? » a-t-on demandé cette fois à Dominique Trotignon, directeur de l'Université bouddhique européenne, et Thierry-Marie Courau, dominicain, directeur de l'Institut de science et de théologie des religions, à Paris. Chacun expose la réponse de sa tradition spirituelle avant de croiser le fer avec bienveillance. Le résultat : un petit livre qui bouscule les idées reçues et donne envie de creuser le sujet. **SH**

Dominique Trotignon, Thierry-Marie Courau
La mort est-elle une fin ?
Salvator
96 p., 10 €

L'ÉGLISE EN ANALYSE

6 Peut-on porter un regard psychanalytique sur le fonctionnement de l'Église ? C'est ce qu'ose, dans ce long entretien, Daniel Duigou, journaliste et psychanalyste, devenu prêtre à l'âge de 51 ans. Pour lui, l'Institution-Église est en crise. Elle « se recroqueville



6

7

8

9

10

sur elle-même » et sa parole est devenue défaillante. Et de passer en revue, des sujets qui « crispent » : la messe en latin, la place des femmes, le Pacs, la question des laïcs, etc. Quand l'Église redeviendra-t-elle « un lieu formidable de propositions ? » s'interroge-t-il. Cette critique, plutôt décapante, agacera sans doute, voire choquera, bien des chrétiens, comme elle semblera salutaire à d'autres. Continuant son itinéraire, Daniel Duigou vit aujourd'hui une expérience d'ermite au Maroc. **Danielle Lacroix**

Daniel Duigou (entretien avec Claude Plettner)
L'Église sur le divan
Bayard
 265 p., 19,50 €

LE GOÛT DES SCIENCES

7 Passer de la structure de l'Univers aux mécanismes de l'évolution, du monde numérique à l'effet de serre, voilà ce que permet cet ouvrage dont tous les articles ont été rédigés par des scientifiques passionnés. Chacune des neuf grandes parties correspond à un thème scientifique de la connaissance du monde (également inscrit dans le *Socle commun* à la rubrique « Sciences et technologie »). On y trouve aussi de nombreuses observations et expériences simples à réaliser. Enfin, chaque chapitre s'achève sur une bibliographie et des adresses de sites internet pour aller plus loin en toute liberté. Ces pages permettront aux adultes, qu'ils soient enseignants ou parents, d'approfondir leur bagage scientifique pour mieux le transmettre. **DL**

Pierre Léna, Yves Quéré, Béatrice Salviat
29 notions clés pour savourer et faire savourer la science - primaire et collège
Le Pommier
 496 p., 29 €

ULYSSE ET HAMLET : MÊME PAS MORTS !

8 « Vous êtes le Robin des Bois du grec qui a volé le grec pour le donner aux pauvres que nous sommes ! » s'exclame un jour un des élèves d'Augustin d'Humières, professeur de grec et de latin. Et c'est vrai que pour cet enseignant, être nommé en 1995 dans un lycée difficile de la banlieue parisienne, sera une sorte d'aventure. L'auteur dresse tout d'abord un état des lieux de son établissement. Il n'épargne pas l'institution dont il dénonce la médiocrité de la hiérarchie avec un humour décapant. Il raconte aussi ses collègues démissionnaires ou apeurés, la perturbation des cours, le désintérêt des élèves. Puis, il engage la bataille. Trois élèves seulement sont inscrits à ses cours : il recrutera lui-même ! Mais surtout il va fonder l'association Métis pour accompagner sa démarche. Peu à peu, il a des émules auxquels il donne envie d'apprendre ces langues encore vivantes... ou de jouer *Roméo et Juliette*. **DL**

Augustin d'Humières
 (avec Marion Van Renterghem)
Homère et Shakespeare en banlieue
Grasset
 202 p., 18 €

LA VIOLENCE PAR DÉFAUT

9 La violence en milieu scolaire est rarement étudiée du point de vue des élèves, encore moins quand elle se manifeste à l'école élémentaire. La sociologue Cécile Carra a interviewé plus de 2 000 élèves et enseignants du Nord, afin de ne pas limiter son analyse à la représentation des adultes. Parmi ses constats : les frontières ne sont pas si étanches entre victimes et auteurs de

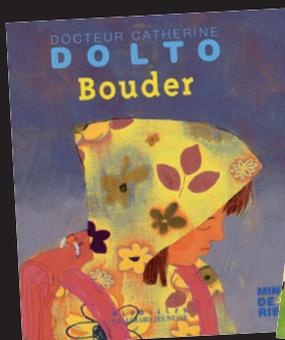
violences. La réalité est plus complexe. La violence paraît être souvent « un choix par défaut chez les élèves ». Quant aux réactions des enseignants, elles prennent la forme de « réponses individuelles spontanées », tandis que leurs « relations avec les parents tendent à se construire sur la défensive ». De fait, la différence de climat entre établissements provient d'une « dimension plus collective du travail enseignant » et du rapport des professeurs à leur métier et aux élèves. **DL**

Cécile Carra
Violences à l'école élémentaire - l'expérience des élèves et des enseignants
PUF
 170 p., 19 €

QUE LA MONTAGNE EST BELLE !

10 Voilà un memento pour amoureux de la montagne. Il ravira aussi bien les randonneurs que ceux qui pratiquent l'escalade ou l'alpinisme, et ce, hiver comme été. Conçu comme un mini-dictionnaire, il commence par *abri à neige* et s'achève sur *Yéti et Z* (comme « *Voie du Z, dans le massif des Écrins* »). Ce livre fourmille de conseils pratiques et de « trucs de guide ». Il se penche sur la faune et la flore des montagnes et distille quelques biographies d'alpinistes pas forcément connus du grand public. Il est agrémenté de quelques pointes d'humour et de dessins tendance BD. On pourra le lire le soir à la veillée, puisque, de taille modeste, il se glisse dans un sac à dos, sans en alourdir la charge ! **DL**

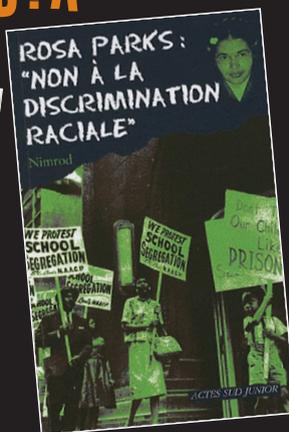
Jean-Gabriel Ravary et Pierre Charmoz
 (texte), Pascal Jousset (ill.)
La montagne cent dangers
Le Polygraphe
 128 p., 8 €



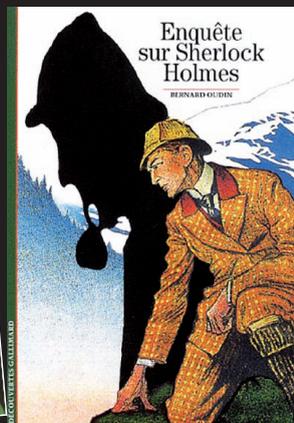
1



2



3



4



5

QUAND ON A LE CŒUR GROS

1 Aider les enfants en mettant des mots et des images sur leurs chagrins ou leurs questions, c'est l'objectif de la collection « Mine de rien » qui compte déjà une soixantaine de titres. L'un des derniers parus s'intitule *Bouder*. Avec des mots simples, Catherine Dolto et Colline Faure-Poirée expliquent pourquoi quelquefois les bébés, les enfants et même les adultes ne parlent plus, s'isolent et refusent de participer à la vie des autres... Rassurantes, les auteurs affirment que la bouderie peut se soigner facilement. Car un « cœur gros » s'allège, quand on comprend et qu'on peut exprimer pourquoi on est si malheureux... À noter de sympathiques illustrations colorées où divers boudeurs et boudeuses font grise mine... À partir de 4 ans. **Danielle Lacroix**

D^r Catherine Dolto et Colline Faure-Poirée (texte), Frédérick Mansot (ill.)

Bouder

Giboulées/ Gallimard Jeunesse

Coll. « Mine de rien », 28 p., 6 €

LES HISTOIRES DU LIVRE

2 Cette nouvelle Bible pour jeunes enfants relate en 22 épisodes « la longue aventure des hommes avec Dieu ». Les histoires se succèdent et sont articulées les unes aux autres par de courts textes. Elles peuvent être lues en famille ou écoutées. En effet, deux CD, respectant la tradition de l'oralité, sont joints à l'ouvrage. L'auteur a choisi une écriture simple et vivante, mais qui transmet, au-delà des récits eux-mêmes, les messages de la Bible. Ce livre est bien conçu pour que les plus jeunes découvrent l'Ancien et le Nouveau Testament. De nombreuses illustrations, joliment

naïves et aux couleurs tendres, accompagnent la lecture. Pour les 4-8 ans. **DL**

Martine Laffon (texte), Simon Kroug (ill.), Jacques Gamblin (lecture)

Raconte-moi la Bible

Bayard Jeunesse

174 p. (+ 2 CD), 22,90 €

DANS LA PEAU DE ROSA PARKS

3 Rosa Parks est une Noire américaine célèbre pour avoir refusé, en 1955, de céder sa place dans un bus à un Blanc. Nimrod, auteur tchadien, s'est glissé dans sa peau. Il raconte à la première personne comment cette jeune femme d'Alabama, alors tout juste âgée de 18 ans, s'est rebellée face à « une vexation de trop ». Son arrestation la conduira à devenir militante de la lutte contre la politique ségrégationniste aux États-Unis. Un complément historique conclut le livre qui s'inscrit dans une nouvelle collection d'Actes Sud Junior. Intitulée « Ceux qui ont dit non », elle présente, sous forme romanesque, des personnes qui se sont engagées contre l'injustice, les discriminations, les dictatures. Elle fait découvrir aux adolescents comment par le refus, ou la désobéissance, des hommes (Joseph Wresinski, Victor Jara...) et des femmes (Lucie Aubrac, Simone Veil...) ont lutté pour la dignité et le respect de l'homme. À partir de 12 ans. **DL**

Nimrod

Rosa Parks : « Non à la discrimination raciale »

Actes Sud Junior

94 p., 7,80 €

SHERLOCK À LA LOUPE

4 Bernard Oudin est un passionné de Sherlock Holmes. Grâce à lui, les lecteurs découvriront l'illustrateur Sydney Paget du *Strand Magazine* qui publia les premiers récits du détective. Ils s'étonneront peut-être

en découvrant comment Conan Doyle fut vite dépassé par le succès de son personnage, au point de ressentir « une overdose » pour celui qu'il compare à « un pâté » dont il aurait abusé ! Après la mort du romancier, de nombreux écrits apocryphes tentèrent avec plus ou moins de bonheur de prolonger la vie de Sherlock Holmes. Le théâtre, le cinéma ou la télévision n'ont pas cessé non plus de proposer des adaptations de ses aventures ! Quant à ses fans, ils ont le choix entre des centaines de clubs ou sociétés qui lui sont dédiés... Voilà un petit livre captivant avec de nombreuses illustrations, photographies et références actualisées depuis la première édition de 1997. À partir de 12 ans. **DL**

Bernard Oudin

Enquête sur Sherlock Holmes

Découvertes Gallimard

96 p., 10,40 €

LUMIÈRE DE NOËL

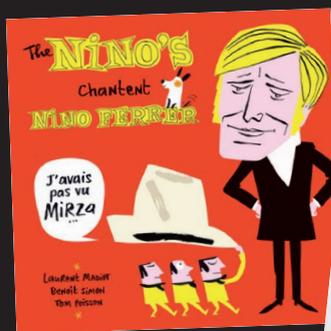
5 Noël est célébré aux quatre coins de la planète ! Pourquoi tant de décorations, de cadeaux, de paillettes et de bons plats ? *Filotéo* explique à ses jeunes lecteurs, de 8 à 13 ans, le sens de cette fête, très importante pour les chrétiens ! Et des lecteurs témoignent de ce qu'est la fête de Noël pour eux, comme Céline, 10 ans : « Noël, c'est une lumière qui est venue au monde. Le Christ nous a ouvert les yeux, il nous a réveillés ! » Ce numéro de Noël offre aussi une très belle BD, écrite d'après les Évangiles de Luc, Matthieu et Jean : « Marie, celle qui a dit "oui" ». *Filotéo* propose enfin des idées de bricolages pour mettre la maison aux couleurs de la fête et préparer des petits cadeaux... Sans oublier bien sûr, une magnifique crèche à construire ! **Françoise Récamier**

Filotéo, n° 200, 7,30 €

En kiosque le 18 novembre 2009

Bayard

www.filoteo.fr



6

7

8

9

10

CD CHANSONS SAUCE NINO'S

6 Oh ! la bonne idée qu'ont eue Laurent Madiot, Benoît Simon et Tom Poisson en composant un disque et un spectacle autour du répertoire de Nino Ferrer ! D'autant que les enfants sont pour la plupart immédiatement conquis par les chansons rigolotes du papa de *Mirza*. La petite chienne fugueuse, *Ho ! Hé ! Hein ! Bon !*, *Les cornichons* et *Alexandre* sont bien sûr de la fête. *Le Sud* et *La maison près de la fontaine*, aussi, que les années passant ont élevées au rang de classiques. Mais The Nino's – c'est le nom de groupe que les trois compères se sont donné – en profitent pour extraire d'un répertoire de plus de 200 titres quelques pépites injustement méconnues. Le tout est arrangé à leur sauce : sans les cuivres *rythm and blues* chers au grand blond qui voulait « être noir », mais riche en inventions réjouissantes à base d'ukulélé, de piano jouet, de banjo, auxquels s'ajoutent en concert un klaxon, des graviers et des paquets de bonbons. Une énumération que n'aurait pas reniée l'auteur des *Cornichons* ! À écouter à partir de 6 ans avant d'aller explorer la discothèque de ses (grands-)parents à la recherche des versions originales. **René Troin**

The Nino's
J'avais pas vu Mirza
Naïve

1 CD (+ 1 livret, drôlement illustré, de 32 p.), 17 €

DVD

PIERRE, LE LOUP ET... SUZIE

7 Si l'on ne compte plus les enregistrements de *Pierre et le Loup*, les adaptations cinématographiques sont plus rares et elles n'ont guère marqué les esprits. Du moins jusqu'à celle de Suzie Templeton. Sa version du célèbre conte musical,

couronnée à Avignon et à Hollywood, compte parmi les chefs-d'œuvre du cinéma d'animation. Il faut dire que la réalisatrice anglaise a pris les cinq années nécessaires à l'aboutissement de son projet. Elle en partage la réussite avec Mark Stephenson (à la tête du Philharmonia Orchestra) et les animateurs des studios polonais Se-Ma-For qui ont donné vie (le mot n'est pas trop fort, tant les mouvements des marionnettes sont fluides) à Pierre, au grand-père, au loup et aux autres personnages imaginés par Serge Prokofiev. L'histoire est transposée dans la Russie d'aujourd'hui avec ses quartiers misérables et ses voyous violents. Ce qui réserve le film aux plus de sept ans, comme le souligne la réalisatrice dans ses commentaires proposés parmi des bonus dont l'un intéressera plus particulièrement les enseignants : il décrit un projet pédagogique développé par le Royal Albert Hall et cinq écoles londoniennes. **RT**

Suzie Templeton (scénario et réalisation)

Pierre et le loup

Arte Éditions

1 DVD, 14,99 €

WEB

AVIGNON 1309-2009

8 En 2009, Avignon fête le 700^e anniversaire de l'arrivée des papes. Une occasion de faire un peu d'histoire, celle des papes et de la ville qui fut la capitale de la chrétienté pendant près de soixante-dix ans (1309-1378), mais aussi celle de l'art grâce à cet ensemble architectural unique classé par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité. Sans oublier l'histoire de la gastronomie avec ces neuf recettes médiévales téléchargeables (une pour chaque pape avignonnais) proposées en association avec les neuf vins sélectionnés par la Bouteillerie du Palais des Papes. **José Guillemain**

www.palais-des-papes.com

www.avignon-700ans.com

TV

GRAND ENTRETIEN AVEC UNE PIONNIÈRE

9 Le jeudi 19 novembre 2009, à 20 h 40, KTO diffusera *Marie-Hélène Mathieu*, un documentaire de la collection « Grands Entretiens », réalisé par Laurence Chartier. Marie-Hélène Mathieu était encore adolescente quand elle a commencé d'œuvrer pour faire respecter les droits des personnes atteintes d'un handicap, leur donner une place et une véritable dignité au sein de la société. Éducatrice spécialisée, elle a fondé l'Office chrétien des personnes handicapées (OCH) et co-fondé, avec Jean Vanier, le mouvement international Foi et Lumière (1 500 communautés de rencontre regroupant des personnes handicapées mentales, leurs familles et leurs amis dans 75 pays). Le message central de Marie-Hélène Mathieu est simple : les handicapés sont des hommes et des femmes comme les autres dont l'apport est irremplaçable. **Irène de Palaminy**
www.ktotv.com

L'AVENTURE MONOTHÉISTE

10 Du 29 novembre au 20 décembre 2009, chaque dimanche, *Le Jour du Seigneur* diffusera sous le titre « L'Aventure monothéiste » une série documentaire signée Isy Morgensztern. Le coréalisateur de *La Bible dévoilée* invite, en quatre films, à mieux connaître le judaïsme, le christianisme et l'islam, issus du Moyen-Orient et qui ont irradié sur tout le pourtour méditerranéen, et ensuite dans le monde entier. Via cette approche des traits originaux de chaque croyance, les chrétiens percevront mieux la couleur particulière de leur propre tradition. Mais, au-delà, c'est l'ensemble des télespectateurs qui découvrira comment les trois monothéismes ont façonné les cultures, et plus particulièrement comment le christianisme imprègne la nôtre. **Marie Laumont**
www.lejourduseigneur.com

Le primaire à deux temps

Semaine de quatre jours ou de quatre jours et demi ? À l'école primaire, le temps n'est pas qu'une question de durée, il s'évalue aussi en termes de qualité. En Loire-Atlantique, comme ailleurs, les avis sont partagés.

Après avis du conseil de tutelle et du Codiec, l'enseignement catholique de Loire-Atlantique recommande à l'horizon 2010 un retour à l'organisation de la semaine en quatre jours et demi intégrant l'aide personnalisée. Pourquoi cette volonté ?

Jean-Pierre Bonnet, directeur diocésain adjoint chargé du premier degré : Il ne s'agit pas d'un retour. Mais d'une volonté d'interroger des choix qui ont été faits peut-être dans la précipitation à un moment donné, nés de l'esprit d'un ministre de redonner le samedi matin aux parents. Chaque communauté éducative a tenté de répondre à l'injonction – en Loire-Atlantique, 97 % des écoles sont passées à la semaine de quatre jours à la rentrée 2008 –, sans avoir eu véritablement le temps d'en mesurer tous les effets. Or les retours du terrain nous ont dit combien la vie des établissements a été mise à mal, avec des tensions notamment autour de la question du temps, qui n'était plus vécu comme un temps de qualité mais un temps subi, et des effets sur les relations au sein de l'équipe enseignante, entre l'école et les familles, les élèves et les enseignants... Nous ne pouvions rester indifférents à ces constats d'inadaptation effectués par les uns et les autres. Nous devons au moins interroger les communautés éducatives sur la manière dont elles interpellent les engagements et orientations du projet de l'enseignement catholique.

Philippe Éon, vous êtes directeur de Sainte-Radegonde, une école de 13 classes en périphérie nantaise. Vous vous opposez avec votre communauté éducative à cette réorganisation. En quoi la semaine sur quatre jours vous paraît-elle répondre à votre projet d'établissement ?

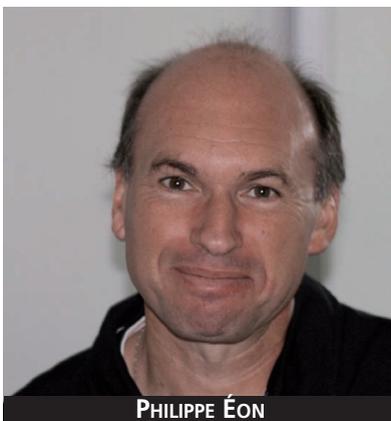
Philippe Éon : Nous avons consacré plusieurs conseils d'établissement à ce sujet depuis décembre dernier et opté à l'unanimité pour le maintien de la semaine de quatre jours pour les enfants. Pour les enseignants, la semaine se déroule toujours sur quatre jours et demi avec des temps de concertation fixés principalement le mercredi matin. Depuis l'an dernier, les familles apprécient

le samedi libéré, la coupure régénératrice du week-end et celle du mercredi aussi, notamment pour les plus petits. Réduire la journée scolaire d'une demi-heure et libérer les enfants dès 16 heures ne ferait qu'accroître le problème de leur garde, la plupart étant déjà inscrits à la garderie ou en étude surveillée. Ce qui triomphe effectivement, c'est le temps des adultes sur celui des enfants. À notre sens, c'est par un autre bout qu'aurait dû être pris le problème : en pensant davantage la réorganisation de la journée scolaire plutôt que celle de la semaine et en réformant en conséquence les programmes. Dans notre école, nous essayons de suivre au maximum les rythmes des journées des enfants, en commençant doucement le matin par des débats sur l'actualité ou l'éducation civique, en aménageant à la pause médiane des activités plus ludiques, et, en fin de journée, des séquences d'arts visuels, d'EPS... Mais il est vrai qu'en quatre jours, c'est toujours un peu « la presse » et que l'on est vite rattrapé par les programmes...



JEAN-PIERRE BONNET

Le cas de Sainte-Radegonde est-il isolé ? Comment, en tant que direction diocésaine, allez-vous accompagner les écoles, qu'elles envisagent ou non une réorganisation sur quatre jours et demi ?



PHILIPPE ÉON

D.R. Jean-Pierre Bonnet : Ce cas n'est pas isolé dans notre diocèse. Les rencontres depuis le début de l'année montrent que les enseignants trouvent un intérêt à l'organisation de la semaine scolaire sur quatre jours et que nombre d'établissements ne sont pas prêts à faire évoluer encore l'organisation de la semaine scolaire. Notre volonté n'est pas d'imposer la solution du haut de notre tour d'ivoire et de réfléchir « à la place de », mais au contraire, de poser une question de fond aux communautés éducatives : qu'est-ce que l'on met en premier, les contraintes d'organisation ou le service rendu aux familles à travers une réponse originale ? In fine, c'est le chef d'établissement qui prendra la décision la plus ajustée, en cohérence avec une organisation de secteur. Car il est hors de question de créer ici une « mauvaise » concurrence et d'en faire un choix d'école.

Propos recueillis par Aurélie Sobocinski

7 - 9 ans



+ Supplément du catéchiste
+ CD de chants

9 - 11 ans



+ Supplément du catéchiste
+ CD de chants

+ Carnet de bord

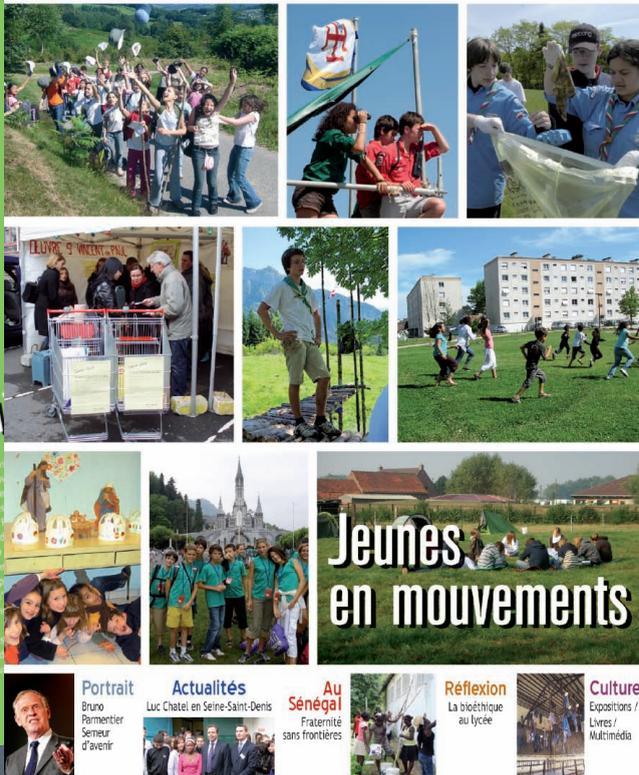
11 - 12 ans



+ Supplément du catéchiste
+ CD de chants

Enseignement catholique actualités

www.enseignement-catholique.fr N° 333, octobre-novembre 2009, 4,50 €



Un dossier
détachable

Abonnez-vous!

Les hors-série sont inclus dans l'abonnement

**MONTANTS
DES ABBONNEMENTS :**

L'abonnement : 45 €
6 numéros par an
+ les hors-série

- De 3 à 9 abonnements : 38 € par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : 33 € par abonnement
- À partir de 25 abonnements : 28 € par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Nom : Adresse :
..... Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : SGEC

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.